GRAVEL
KIA
RIO
10 995$
Achat comptant
ou 159$
Location
PARTEZ DEVANT
505, rue Saint-Jacques Saint-Jean-sur-Richelieu
347-2835

FONDÉ LE 1er JUIN 1860

LE CANADA FRANÇAIS

Hebdo de l'année

LA GRANDE LIQUIDATION GM
SE TERMINE LE 30 SEPTEMBRE
Racine
CHEVROLET • Oldsmobile
200 Moreau, St-Jean-sur-Richelieu, 359-5900

144e ANNÉE N° 17 • LE MERCREDI 24 SEPTEMBRE 2003 • HEBDO DU HAUT-RICHELIEU • 96 PAGES • www.canadafrancais.com

$1.19

Site d'enfouissement: loin d'une décision

GILLES BÉRUBÉ

Le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, n'autorisera pas l'agrandissement du site d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase tant que le projet ne répondra pas à toutes les questions soulevées par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE). Il a fait cette déclaration devant les médias et quelque 75 opposants au projet qui s'étaient rendus manifester en marge du conseil national du Parti libéral, à Laval, le 13 septembre.

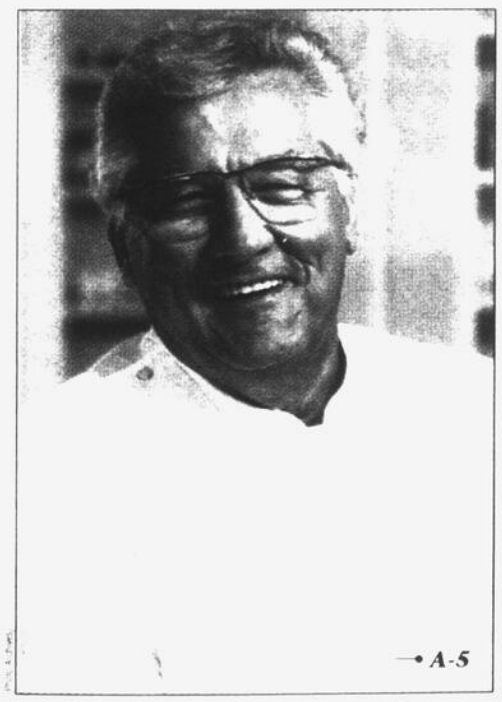
Le BAPE, rappelons-le, avait jugé le projet inacceptable à plusieurs égards. À la relecture du rapport, on ne peut que constater que les écueils sont encore nombreux même si le projet a été modifié depuis. Pourtant, le 15 août, le ministre semblait plutôt favorable. Il semble toutefois qu'il se soit ravisé en prenant connaissance des nombreuses mises en garde du BAPE.

Par ailleurs, M. Mulcair a demandé à la MRC de revoir son projet de plan de gestion des déchets. Ce plan ne prévoit que la seule alternative du lieu d'enfouissement Saint-Athanase pour éliminer les résidus qui ne peuvent être valorisés. Le ministre demande de prévoir d'autres solutions. La MRC répond qu'il n'y a pas d'autre alternative.

• A-4



Le ministre Thomas Mulcair, à gauche sur la photo, était de passage à la baie Missisquoi le mois dernier, en compagnie de son directeur adjoint de cabinet, Yannick Laquerre.



• A-5

Guy-Marie Papillon à l'heure de la retraite

Le nouveau Théâtre des Deux Rives sera prêt pour la saison estivale 2005



• C-2



• A-8 et A-9

Les joueurs compulsifs croulent sous les dettes

EN SEPTEMBRE, CHEZ DÉRY
Rav-4 2003
Seulement 269$/48 mois
Location
Transport et préparation inclus. Taxes en sus.
1er et 2e versements GRATUIT
0$ dépôt de sécurité
4 132$ comptant ou échange équivalent
FINANCEMENT À L'ACHAT
1er et 2e versements gratuits
DÉRY TOYOTA
359-9000
1055, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
106851-3c17-b

PARTEZ GAGNANT... !

LE COMPTE À REBOURS EST COMMENCÉ !

PARTEZ AU VOLANT D'UNE ACCENT

Partez avec **les meilleurs prix !**



S ou GSI 2003

0%

FINANCEMENT À L'ACHAT
disponible jusqu'à
60
MOIS

PARTEZ AU VOLANT D'UNE ELANTRA GL
en location
à partir de
200$ + taxes
par mois
/60 mois
2003



Partez avec **les meilleurs prix !**

0$ T.P.
0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
0$ COMPTANT

EN LOCATION
à partir de
270,99$

Location 60 mois
T.T.P. en sus.
0$ comptant • 0$ dépôt de sécurité

PARTEZ AU VOLANT D'UNE SONATA GL
2003



0$ DÉPÔT DE SÉCURITÉ
0$ COMPTANT

Cloginor
ST-JEAN
LES AUTOMOBILES CLOGINOR INC.

HYUNDAI
Gagnant

www.cloginor.com

359, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu **348-6816**

106849-3c17-j

Météo

Mercredi	Jeudi	Vendredi
Ensoleillé avec passages nuageux.	Faible pluie.	Ensoleillé avec passages nuageux.
Maximum: 19°C	Minimum: 14°C Maximum: 21°C	Minimum: 9°C Maximum: 29°C

ACTUALITÉ

AUX PRISES AVEC DES DÉPASSEMENTS DE COÛTS

La Ville modifie ses plans rue Richelieu et élimine le stationnement souterrain



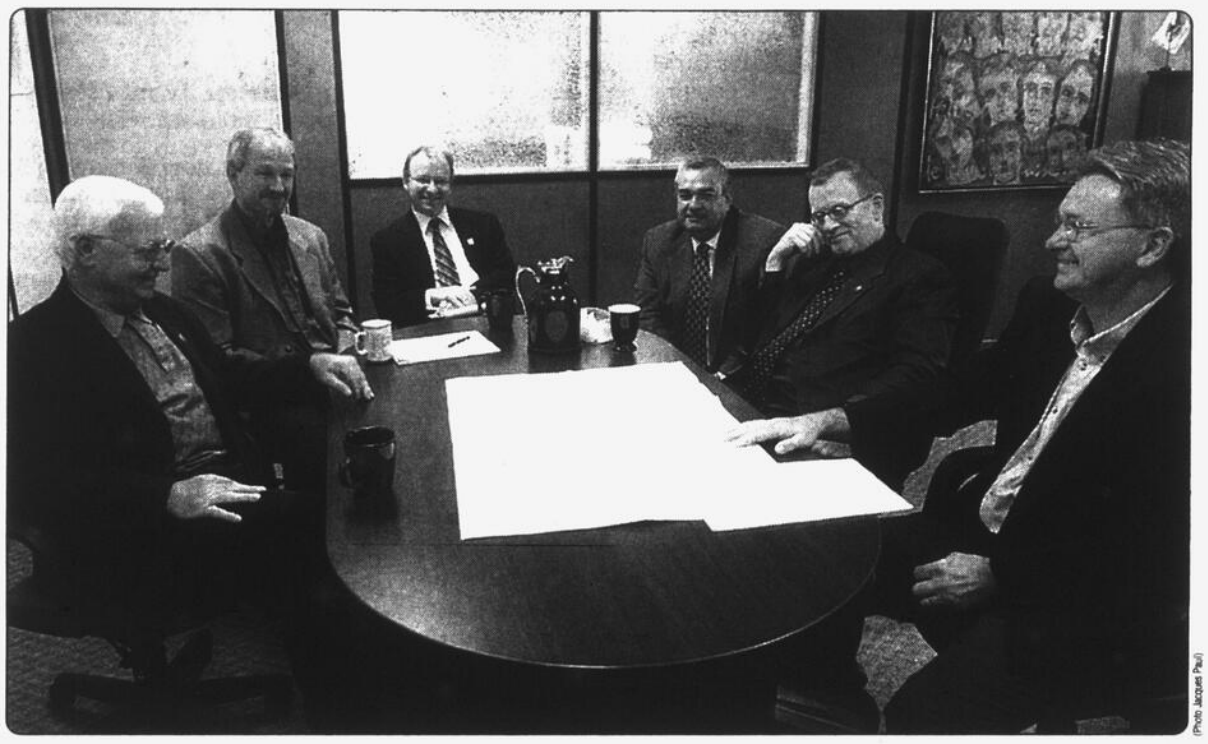
MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Bonne nouvelle pour ceux qui trouvaient que la présence d'un muret obstruait la vue sur la rivière à partir de la rue Richelieu malgré la démolition de l'immeuble qui abritait les Galeries du centre au 245 rue Richelieu. Ce petit mur disparaîtra et la fenêtre sur la rivière ne souffrira d'aucun obstacle visuel.

Aux prises avec des dépassements de coûts, la Ville a décidé de revoir les plans d'aménagement d'une place publique, d'un belvédère et d'un parc ornemental à la suite des résultats de l'ouverture des soumissions pour la réalisation du projet.

«Essentiellement, explique le maire Gilles Dolbec, l'aménagement d'un stationnement souterrain de 42 cases sous le belvédère entraînait des coûts prohibitifs, de plus de 300 000 $ au-dessus des prévisions.»

Dès qu'il a pris connaissance des coûts des travaux de renforcement de la capacité portante du stationnement au-dessus duquel aurait été situé le belvédère, le conseil municipal a décidé de supprimer le stationnement souterrain dont l'aménagement ne faisait pas l'unanimité en raison de l'obstruction visuelle qu'il entraînait. De plus, l'idée était coûteuse puisqu'une case de stationnement souterrain revient entre 15 000 $ à 20 000 $ comparativement à quelque 2 000 $ à l'extérieur.



(Photo Jacques Paul)

Le maire Gilles Dolbec, l'ingénieur Yves Pépin de Teknika, le chef de cabinet à la mairie, Sylvain Latour, l'ingénieur municipal Normand Harbec, le directeur général Michel Merleau et l'urbaniste Mario Verville expliquent les changements au plan d'ouverture de la fenêtre sur la rivière Richelieu.

Le directeur général, Michel Merleau, indique que les plans préliminaires n'avaient pas permis de prévoir un dépassement de coûts aussi important que celui qui est apparu dans les soumissions qui ont oscillé entre 2,6 M$ et 2, 9 M$.

Bien que des chiffres précis ne soient pas disponibles, tout laisse croire que l'élimination du stationnement réduira la facture globale de plus de 750 000 $. Globalement, comme les coûts d'acquisition des immeubles (le prix de l'hôtel Richelieu n'est pas encore déterminé) devraient être plus élevés qu'initialement prévus, l'ensemble du projet pourrait dépasser les prévisions du règlement d'emprunt. Des alternatives de financement des dépenses excédentaires devraient alors être mises de l'avant.

Par ailleurs, la Ville se voit contrainte de refaire ses devoirs et de revoir le calendrier de réalisation de cet important projet de Renouveau urbain, dont le délai de parachèvement était fixé au 31 décembre 2003. Des discussions avec des représentants du gouvernement du Québec ont permis à la Ville de s'assurer qu'il n'y aura pas de contrainte à obtenir un délai de réalisation étant donné le contexte.

Un nouvel appel d'offres devrait donc être lancé d'ici un mois pour la démolition de l'ancien hôtel Richelieu et de l'édifice du restaurant «Golden Dragon», de même que pour la démolition de la dalle de l'ancien stationnement des Galeries du Centre. Ces travaux de démolition devraient se faire en novembre et décembre.

Parallèlement à ce chantier, la Ville réexaminera les plans d'aménagement au-dessus de l'ancienne dalle du stationnement et déterminera quelle forme prendra le belvédère. Une dénivellation à partir de la rue Richelieu n'est pas exclue. L'urbaniste Mario Verville et l'ingénieur municipal Normand Harbec, ainsi que l'ingénieur consultant Yves Pépin, du Groupe Teknika, profiteront des délais pour peaufiner l'ensemble du projet.

En principe, selon la volonté de la Ville, les travaux d'aménagement de la place publique et du parc ornemental seront réalisés au printemps pour être complétés à la fête nationale.

«Le coup d'oeil devrait être plus beau», a résumé le maire Dolbec en précisant que la Ville prévoit aménager une trentaine de cases de stationnement à l'arrière du 228 rue Richelieu (ancienne Place du Louvre), ce qui compensera pour la disparition du stationnement souterrain. ■

Cette semaine dans **LE CANADA FRANÇAIS**

CAHIER A

Éducation A-20
Faits divers A-10
Nouvelles municipales . . . A-3
Nécrologie A-34
Politique A-18
Santé A-4
Sports A-36

CAHIER B

Économie B-1
Éditorial B-4
Opinion B-5
Annonces classées B-10

CAHIER C

Cinéma C-8
Horaire de cinéma C-9
Horoscope C-18
Lecture C-6
Musique C-10
Jeux C-12
Plaisir du vin C-15
Vidéo / DVD C-8

NOUVEAU ! *Visitez notre* ESPACE SONY®

LE CHOIX M'ATTEND!

MAISON ETHIER

Face au Campus Fort St-Jean (ancien Collège militaire)

126, rue Jacques-Cartier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 348-1090

- Un environnement design
- Les dernières technologies
- Téléviseur LCD plasma tube écran rétroprojecteur

Plasma Wega
Le plus haut de gamme des téléviseurs



105391-3c17-jr

Mulcair repousse sa décision sur le site d'enfouissement

GILLES BÉRUBÉ

Le ministre de l'Environnement du Québec, Thomas Mulcair, n'est pas prêt à prendre une décision sur l'agrandissement du lieu d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase. Il n'autorisera pas le projet tant que les objections soulevées pas le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) n'auront pas été résolues. Par ailleurs, le ministre demande à la MRC du Haut-Richelieu de prévoir une alternative pour l'enfouissement des déchets provenant de son territoire. La MRC réplique qu'elle n'en a pas.

Il y a maintenant un peu plus de cinq ans que Compo-Haut-Richelieu a dévoilé son projet d'agrandir le site d'enfouissement Saint-Athanase sur le territoire de Mont-Saint-Grégoire. Le projet mijotait dans les officines depuis au moins un bon six mois, probablement plus. Et avant, en 1989 et en 1993, la compagnie Centre d'enfouissement sanitaire Saint-Athanase avait soumis des projets d'agrandissement au gouvernement.

En juin 2001, le BAPE remettait un rapport jugeant le projet de Compo-Haut-Richelieu inacceptable. Au départ, le projet de Compo-Haut-Richelieu prévoyait l'enfouissement de 300 000 tonnes de déchets par années pendant sept ou huit ans. Par la suite, le volume enfoui aurait oscillé autour des 80 000 tonnes. La durée de vie prévue était de 25 ans. Depuis, le projet a évolué. La demande a été ramenée à une quantité d'enfouissement maximale de 195 000 tonnes par année. L'enfouissement ne se ferait plus en profondeur, sous la nappe phréatique. L'espace ainsi perdu serait récupéré en exploitant la zone tampon prévue au départ entre le nouveau et l'ancien site. Le prix d'acquisition du terrain serait passé de dix à sept millions de dollars.

C'était la situation qui prévalait il y a un an. Depuis, la MRC a réclamé formellement une décision du ministre de l'Environnement. Une décision favorable, il va de soi. De leur côté, les opposants ont continué de réclamer le rejet pur et simple du projet. Finalement, les élections provinciales sont arrivées avant qu'une décision ne soit prise. Le temps que le nouveau ministre prenne connaissance des dossiers de son ministère, on s'est retrouvé à l'été.

Le 15 août, le ministre Mulcair est venu dans la région annoncer son plan d'action pour la baie Missisquoi. Le matin, il a eu une rencontre avec le maire Gilles Dolbec, qui est aussi préfet de la MRC. Il a ensuite rencontré les représentants de l'AGED, l'Association pour une gestion écologique des déchets dans le Haut-Richelieu, qui regroupe les opposants au projet, principalement des résidents de Mont-Saint-Grégoire, de Richelieu et de Saint-Athanase.

DÉCISION

Il semble qu'à ce moment, le ministre n'avait pas pris connaissance de tous les éléments du dossier. Il a indiqué qu'à peu près tout ce qu'il lui restait à décider, c'était le volume d'exploitation, rapporte un porte-parole de l'Association, Jacques Morazain. Il avoue qu'un peu tout le monde a eu les jambes sciées par cette déclaration.

Après avoir soulevé les objections du BAPE, ils ont réclamé une rencontre pour exposer les détails du dossier, du moins leur point de vue. Il aura fallu une campagne de courriels (325 à chacun des députés) pour obtenir une rencontre avec le directeur de cabinet de M. Mulcair et son directeur adjoint, le 8 septembre. Outre l'AGED, la municipalité de Mont-Saint-Grégoire et celle de Richelieu étaient représentées à la rencontre. Les opposants n'en sont pas restés là. Le 13 septembre, lors du conseil général du Parti libéral, tenu à Laval, 75 personnes se sont rendues manifester. Le ministre est sorti pour les rencontrer.



Le ministre Thomas Mulcair, en compagnie de son directeur adjoint de cabinet, Yannick Laquerre, lors de son passage à la baie Missisquoi, le 15 août.

M. Mulcair a alors déclaré qu'il s'engageait à appliquer le principe de «précaution systématique» dans ce dossier. Selon ce principe, en l'absence de certitudes, on ne doit prendre aucune chance. Son attaché de presse, Michel Jobin, confirme les propos du ministre qui a aussi affirmé qu'il appartenait au promoteur de démontrer que le site serait sécuritaire. Comme conditions préalables à toute autorisation dans ce dossier, M. Muclair a dit qu'il insisterait pour obtenir une démonstration claire que les objections soulevées par le BAPE ont toute été résolues.

Des questions, des objections, des constats, il y en a un et un autre, dans le rapport du BAPE. La nappe aquifère, la circulation, la sécurité routière, le bruit, l'activité touristique, l'activité agricole, le patrimoine naturel, les orientations et les principes environnementaux énoncés par le ministère lui-même sont des éléments qui soulèvent des objections ou des commentaires du BAPE. Jusqu'où ira l'insistance du ministre? Difficile à dire. On comprend qu'il reverra le dossier en entier et en détail. Selon M. Jobin, le ministre ne devrait pas émettre de lettre ou de communiqué relativement à la position affichée à Laval. Notre interlocuteur observe que le ministre a fait sa déclaration en présence des médias et de 75 manifestants.

Enfin, M. Jobin n'a pu préciser si les analyses environnementales réalisées par les services internes du ministère étaient complétées, ni si elles avaient été transmises au cabinet. ■

La MRC doit modifier son plan de gestion des déchets

GILLES BÉRUBÉ

La MRC du Haut-Richelieu doit apporter des modifications à son plan de gestion des matières résiduelles. Le plan adopté en juin dernier n'est pas conforme à la Loi et aux orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Notamment, il ne prévoit aucune alternative pour l'enfouissement des déchets. La MRC réplique qu'il n'existe pas d'alternative.

La politique de gestion des déchets oblige chaque municipalité régionale de comté (MRC) à adopter un plan de gestion des matières résiduelles sur son territoire. D'ici 2008, ce plan doit rencontrer l'objectif de réduire de 65% la quantité de déchets enfouis dans le sol. Il doit tenir compte de toutes les catégories de matières résiduelles générées sur le territoire et proposer des mesures pour en maximiser la valorisation.

La MRC a confié à Compo-Haut-Richelieu le mandat de préparer son plan. Après consultation publique, le plan a été adopté en juin dernier. Dans un avis reçu par la MRC le 29 août, le ministre de l'Environnement, Thomas Mulcair, l'informe que le plan n'est pas conforme aux exigences de la Loi et des orientations de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles. Quatre points motivent le refus du ministre.

Le premier point porte sur l'enfouissement des déchets. Aucune alternative n'est prévue advenant le refus du projet d'agrandissement du site d'enfouissement Saint-Athanase, écrit le ministre. Il précise que le plan de gestion doit comprendre l'infrastructure requise pour sa durée. En conséquence, «il est nécessaire de prévoir des alternatives lorsque les actions proposées comportent des incertitudes», écrit le ministre. Notons que la lettre est datée du 11 août, avant qu'il ne rencontre le préfet de la MRC Gilles Dolbec, à propos du site d'enfouissement Saint-Athanase.

Ensuite, le plan doit prévoir un bilan et des actions concernant la gestion des «encombrants », un terme qui désigne des résidus comme les meubles, les matelas et autres gros déchets qui ne sont pas ramassés lors de la collecte des ordures ou des matières recyclables.

Troisièmement, le plan ne comporte pas de tableau récapitulatif des matières résiduelles qui seront générées sur le territoire de la MRC en 2008. Ce tableau permettrait de mieux analyser les actions proposées dans le plan, estime le ministère.

Enfin, le plan doit inclure des prévisions budgétaires annuelles pour la durée du plan. À ce niveau, le document de la MRC incluait tout de même un estimé des coûts à mesure que le plan progressait.

RÉPONSE

À sa séance du 10 septembre, le conseil de la MRC a adopté une résolution pour répondre au ministre. Il autorise la modification du plan pour rencontrer les trois dernières exigences du ministre. Par contre, le conseil informe le ministre de l'Environnement qu'il ne peut présenter d'alternative quant à l'enfouissement pour la durée du plan. Pour justifier cette opinion, la MRC soumet un tableau publié en janvier dernier par le ministère de l'Environnement et Recyc-Québec.

Ce tableau présente la capacité d'enfouissement des cinq sites d'élimination de la grande région de Montréal. En octobre 2002, la capacité résiduelle de ces cinq sites totalisait 7,2 millions de tonnes alors qu'ils en reçoivent 3,6 millions par année. En deux ans, il n'y aura plus de place.

Dans son plan de gestion rendu public vendredi dernier, la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) reprend sensiblement les mêmes chiffres. Elle note toutefois qu'il s'agit là de la capacité autorisée puisque ces sites ont tout l'espace suffisant pour répondre aux besoins pendant plusieurs années.

Pour sa part, la CMM envisage deux scénarios relativement à l'enfouissement: la collaboration interrégionale et l'autonomie régionale. À court terme, elle ne voit pas comment on pourra contourner la conclusion d'ententes interrégionales pour répondre aux besoins d'enfouissement. Il faut compter un délai de sept à huit ans pour ouvrir un nouveau site. Par contre, à long terme, elle envisage l'autonomie régionale surtout si les MRC décident d'exercer leur droit de refuser des déchets de l'extérieur de leur territoire.

Dans ce cas, elle propose l'établissement de cinq lieux d'enfouissement sur son territoire. À ce niveau, elle estime qu'il faudra un nouveau lieu d'enfouissement sur le territoire de Longueuil, qui est maintenant limitrophe de Saint-Jean-sur-Richelieu, et un nouveau site sur le territoire de la Couronne-Sud, dont plusieurs des municipalités sont aussi limitrophes des secteurs Saint-Luc et L'Acadie. ■

Président-éditeur Robert Paradis

Le Canada Français ☎ (450) 347-0323 — 84, rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6X3 · Télécopieur: (450) 347-4539

Les Petites annonces ☎ (450) 347-8555

Édition électronique www.canadafrancais.com

Directeur général Renel Bouchard
Adjointe administrative Chantal Bouchard
Directeur adjoint Charles Couture

RÉDACTION
Rédacteur en Chef Gilles Lévesque
Directeur de l'information Marc-O. Trépanier
Journalistes Michel Phaneuf, Gilles Bérubé, Louise Bédard, Johanne Latour, Valérie Legault
Pigiste Richard Hamel
Caricaturiste André Barrière
Photographes Jacques Paul, Rémy Boily, Stéphanie Lachance
Collaborateurs Richard Rousseau, Claudine Monette, Michel Ménard, André St-Pierre, Robert Terry, Daniel G. Hébert, Pascal Cloutier, Jean-François Guay, Michèle Trahan, Jean-François Crépeau, Jean-Yves Théberge, Christine Gonthier, Nicole Garceau, Sylvie Laroche, Céline Éthier, Martin Rondeau

PUBLICITÉ
Charles Couture *directeur*
Gabrielle Agarla, *adjointe à la direction générale*
Secrétariat Marjorie Langevin, Valérie Ippersiel
Publicitaires Denis Jolin, Sylvie Leblanc, Luc Moreau, Michel Turgeon, Manon Lavigne, Nancy Leclerc, Francis Benoit
Télémarketing Louise-Any Dubois
Publicité nationale Hebdos Sélect
Annonces classées Danielle Robidoux, Diane Boyer, Hélène Roy
Contrôleur Roger Trahan
Comptabilité Suzette Vincent

PROJETS SPÉCIAUX
Normand Flageole *directeur*
Bernard Paradis

Impression Imprimerie Quebecor St-Jean
Préimpression Les Ateliers Graphiques du Haut-Richelieu inc., Rose Audette-Lemonde, *directrice*
Filmographie Quadro Couleur inc., Jacques Millette *directeur*
Distribution Les Messageries Saint-Jean inc., Christian Marleau *directeur*
Encartage Poly-Encarts inc., Annette Beaudry *directrice*

Membre des Hebdos Régionaux. Tirage certifié par ABC. Poste publication - convention: 40012311. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie de façon intégrale ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de l'éditeur. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

L'exemplaire: $1.19
Au Canada abonnement 12 mois: $65.61
6 mois: $33.31, 12 sem.: $17.16
Pays étrangers, abonnement 12 mois: $325.00, 6 mois: $165.00 *(prix sans taxes)*

Édité par Les Éditions Le Canada Français Itée
Président: Robert Paradis
Vice-présidente: Maryse Racicot-Gagnon
Secrétaire: Renel Bouchard

216834-3c15-b

À LA DIRECTION DU GROUPE ESSAIM

«C'est fait, Papi vient de prendre sa retraite»

- Guy-Marie Papillon

GILLES LÉVESQUE

«C'est fait, Papi vient de prendre sa retraite. J'aurai 66 ans le 30 mars prochain et il était grand temps que je m'occupe de ma femme, de mes trois enfants et de mes huit petits-enfants. J'ai travaillé comme un fou durant 26 ans et là j'ai décidé que c'en était assez. Papi n'est pas éternel et il veut profiter du temps qu'il lui reste.»

C'est en ces termes que Guy-Marie Papillon, de Saint-Jean-sur-Richelieu, a commenté sa retraite surprise à titre de président du Conseil et chef de la direction du Groupe Essaim, lundi, en fin de journée. C'est lui-même qui a communiqué à nos bureaux pour nous faire part de la nouvelle. Il devait ça à la population et aux lecteurs du Canada Français qui l'ont soutenu durant toutes ces années, a-t-il tenu à préciser.

Celui que l'on surnomme Papi n'était pas triste à l'idée de quitter les commandes de ce petit empire de 175 pharmacies qu'il a vu grandir depuis sa création vers la fin des années 70. Et si vous voulez le savoir, M. Papillon paraissait même soulagé au bout du fil.

«Mon cher monsieur, ça fait quatre ans que Papi dit que c'est assez. Aujourd'hui, je viens de tourner la page. J'avais mon voyage de me lever à 4 heures du matin pour quitter mon bureau à Boucherville à 22 heures, parfois sept jours par semaine. À un moment donné, il faut savoir passer à autre chose», précise-t-il dans le langage coloré qu'on lui connaît.

PASSER LA PÔLE

M. Papillon affirme que les 56 employés de la maison-mère semblaient plus peinés que lui lorsqu'il leur a fait part de sa décision lundi matin. Certains pleuraient à l'idée qu'ils verraient leur Papi moins souvent. «Ça les a effectivement pris par surprise, mais tous savaient que je préparais ce départ depuis un certain temps. Le temps était aussi venu de passer la pôle à d'autres et je peux vous dire qu'il y a de bons hommes chez Essaim pour prendre la relève. Ils ont tous ma confiance», note celui qui vient tout juste d'acheter un sac de golf à la femme de sa vie pour pratiquer ce sport en sa compagnie.

À l'écouter parler, il y a longtemps que M. Papillon songeait à tirer sa révérence. Les longues négociations entourant la fusion possible du Groupe Essaim avec Uniprix l'ont toutefois incité à rester en poste plus longtemps que prévu. Ces pourparlers ont toutefois avorté alors qu'une entente de principe semblait avoir été adoptée.

M. Papillon dit quitter le Groupe Essaim avec le sentiment du devoir accompli. Ce dernier a débuté la création de l'entreprise en constituant un premier regroupement d'achat dans le domaine pharmaceutique au Québec et en achetant le grossiste McMahon qui gérait alors la bannière des pharmacies PharmaPlus. Il a donné le nom du Groupe Essaim en 1983 alors que la bannière ne comptait qu'une vingtaine de pharmacies. Aujourd'hui, le Groupe Essaim compte près de 175 pharmacies indépendantes au Québec, en Ontario et dans les Maritimes.

C'est Yvan Desmarchais qui a été nommé président du Conseil d'administration, en remplacement de M. Papillon. M. Desmarchais dirigera le Groupe Essaim en collaboration avec les membres de l'équipe de direction actuellement en poste, jusqu'à ce qu'un chef de la direction soit nommé.

Yvan Desmarchais a occupé la fonction d'administrateur au conseil d'administration pendant des termes totalisant plus de 12 ans. Il est également pharmacien-propriétaire et possède deux pharmacies Essaim situées dans la région de Boucherville. ■

«Papi n'est pas éternel et il veut profiter du temps qui lui reste», affirme Guy-Marie Papillon.

Le Grand Prix karting génère des retombées de 500 000 $

VALÉRIE LEGAULT

Après avoir pris le temps de se remettre de ses émotions, la Chambre de commerce du Haut-Richelieu a émis la semaine dernière un communiqué de presse des plus positifs. Au cours de la fin de semaine, les dernières analyses ont noté des retombées économiques de près de 500 000 $.

Ces données ont été compilées en fonction du budget direct de l'événement ainsi que des dépenses des quelque 28 000 à 30 000 personnes qui ont afflué vers le centre-ville pendant les deux journées de compétition.

La Chambre de commerce a aussi reconnu certains problèmes d'ordre logistique, notamment à propos de l'horaire, spécialement le samedi. Des retards de programmation ont aussi provoqué l'annulation de la course des célébrités, prévue initialement pour le samedi après-midi. Heureusement, la chaude température n'a pas empêché les 12 000 à 15 000 personnes présentes d'avoir du bon temps dans la bonne humeur.



Les terrasses remplies et l'achalandage dans le centre-ville témoignent des retombées économiques évaluées à 500 000 $.

Le dimanche cependant, l'horaire a été beaucoup mieux respecté, ce qui a laissé aux spectateurs du temps de qualité pour voir sur la piste les pilotes inscrits aux qualifications et aux courses finales. Xavier Coupal, le porte-parole de l'événement, est arrivé en bon deuxième dans la catégorie ICA junior, derrière Tony Rinaldoni. Jessica Galarneau, une des rares filles parmi la compétition, a su se tailler une troisième place sur le podium.

Cette course sanctionnée par la Fédération Auto Québec semble avoir ravi tous les partenaires de cette grande aventure, à savoir l'Haut-O Parcours Haut-Richelieu et la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, commanditaires majeurs de l'événement, ainsi que la Chambre de commerce du Haut-Richelieu. Mentionnons finalement que le comité organisateur, présidé par Michel Fecteau, a pratiquement monté le Grand Prix karting en quatre mois, car ce n'est qu'au printemps que le circuit a été approuvé. ■

KIA
Partez devant
Rio S 2003
Location à partir de
139$
par mois / 60 mois
Rio RX-V sport
Location à partir de
189$
par mois / 60 mois
Rio S 2003
Achat comptant
10995$
Liquidation
Aucun paiement pendant 12 mois
0% de financement à l'achat
Jusqu'à 2000$ de rabais avec achat comptant
GARANTIE AVANTAGE PLUS 5-5-5 KIA
GARANTIE DE BASE DE 5 ANS / 100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS / 100 000 KM
*Voir détails selon programme Kia Canada du mois de septembre 2003.
GRAVEL KIA
450.347.2835
505, St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu
www.gravel.qc.ca/kia
PROGRAMME PRÊT-À-PARTIR KIA POUR DIPLOMÉS

Entrevue de la semaine

Jacques Desjardins transmet sa passion pour l'aviation depuis 30 ans



VALÉRIE LEGAULT

Tel un Gaulois bien connu qui est tombé dans la marmite de potion magique quand il était petit, Jacques Desjardins est, quant à lui, devenu complètement fasciné par le monde de l'aviation dès son plus jeune âge. Tout au long de sa vie, il a suivi chaque piste menant à sa passion. Aujourd'hui, il fête même ses 30 années de bénévolat avec les cadets de l'Aviation de Saint-Jean. Et à l'entendre parler, il n'est pas prêt de quitter l'organisation de si tôt!

«Si je sauve un ou une adolescente par année du monde de la drogue, j'aurai fait mon travail», considère Jacques Desjardins. On retrouve certainement dans la communauté plusieurs personnes dévouées aux jeunes. Mais de là à y avoir consacré 30 ans de sa vie, il s'agit presque d'un exploit! Pourtant, M. Desjardins ne voit pas ce qu'il y a de si extraordinaire dans son geste, car il aura fallu quelques négociations avant de le convaincre de se confier au journal!

N'empêche que ses jeunes, il les adore. Toujours présent aux réunions hebdomadaires, les plus vieux membres des cadets le surnomment affectueusement Pôpa, en guise d'appréciation de son implication de longue date au sein de la même organisation. De son côté, il se fait un devoir d'être près des cadets pour tendre une oreille attentive s'ils ont besoin d'être écoutés, ou bien de leur organiser un camp de survie à leur mesure.

Mais le plus beau souvenir du doyen des cadets de l'Aviation reste sans contredit son expérience unique à bord d'un avion cargo de type Hercule. «J'avais besoin d'appeler à la base militaire de Trenton pour me procurer des sacs. Vous savez ceux qu'on utilise quand on a le mal de l'air? J'y ai alors appris qu'un Hercule avec seulement un pilote et un copilote se rendait en vol d'entraînement jusqu'à North Bay, en Ontario. Ce qui veut dire qu'il restait 96 places de libres!», explique Jacques Desjardins. En l'espace de quelques appels, le tour était joué. «J'ai réservé l'avion pour 92 cadets, incluant les officiers, et l'avion nous a cueillis à l'aéroport de Saint-Jean même!», se rappelle-t-il. Il avoue que c'était là la chance d'une vie: «Un événement comme celui-là ne se reproduira plus jamais.»



Jacques Desjardins a concrétisé sa passion pour les avions comme militaire et comme bénévole auprès des cadets.

IMPRESSIONNANT

Néanmoins, il se souvient combien les cadets de l'époque – c'était en mai 1975 – avaient été impressionnés de voir cette fameuse base souterraine creusée sous 90 mètres de roc. Même lui, qui était alors radariste de profession, bénéficiait de tout un privilège.

Pourtant, on ne peut pas dire que le métier de Jacques Desjardins ne lui aura pas fait voir du pays. En 33 ans de carrière militaire dans l'Aviation royale canadienne, une de ses premières mutations l'a emmené à Saint-Adolphe-d'Howard, dans les Laurentides. En cette période de Guerre froide, il travaille dans une base de la Pine Tree Line, une série de stations radars dispersées dans tout le nord de la province pour contrer une possible attaque de l'Union soviétique. Puis, il ira à Moncton pendant trois mois avant d'être envoyé de l'autre côté de l'océan Atlantique, à Metz, en France, de 1955 à 1958. C'est là qu'il rencontre sa future épouse, qu'il marira pendant son séjour dans l'Hexagone.

De fil en aiguille, Jacques Desjardins termine deux «tours», comme on dit dans le jargon militaire, en Allemagne, et fait un bref passage à Senneterre, en Abitibi. C'est après cette affectation qu'il est finalement muté à la garnison de Saint-Jean, en 1973, où il s'installe avec sa femme et ses trois enfants. «Ma femme et moi avons cherché une activité pour occuper nos enfants, car nous avions souffert du manque de loisirs pendant notre séjour en Abitibi. C'est alors que nous avons entendu parler des cadets de l'Aviation. Notre fils aîné s'y est inscrit, et nous avons aussi décidé de devenir bénévoles», raconte Jacques Desjardins. Est-il besoin de vous dire à quel point il était fier de pouvoir diriger ses enfants dans cette branche des cadets!

FAMILLE CONVERTIE

Et c'est ainsi qu'au fil du temps, Jacques Desjardins a converti sa famille à la passion de tout ce qui vole. Cependant, il ne souhaitait sûrement pas que ses enfants fassent comme lui. Au début de son adolescence, alors qu'il vivait à Vanier, un quartier francophone d'Ottawa, M. Desjardins partait en bicyclette en direction de l'aéroport Rockliffe pour observer les avions de près. De trop près même, car il traversait les clôtures de l'aéroport. «Un jour, un pilote a démarré le moteur de son avion et le souffle de l'hélice m'a projeté par terre! Je pense qu'il a dû faire exprès et qu'il voulait me signifier de ne plus m'approcher!», confie-t-il.

En fait, Jacques Desjardins a si bien réussi à transmettre sa passion à ses enfants qu'elle s'est même propagée au-delà du nid familial. Sa fille Martine a épousé un aviateur militaire et son fils Claude, l'aîné, a évolué dans les cadets de l'Aviation jusqu'à l'âge de 18 ans, où il a fait le saut dans les Forces canadiennes. Il est maintenant basé en Nouvelle-Écosse. «Devinez alors de quoi nous parlons dans nos réunions de famille?» Allez, faut-il vraiment le préciser? ▪

Un trophée en l'honneur de son fils

Même s'il est très reconnaissant des honneurs que lui ont fait les cadets de l'Aviation pour ses 30 ans de bénévolat, Jacques Desjardins est surtout fier du trophée «Michel Desjardins», nommé à titre posthume,en souvenir de son plus jeune fils. Ainsi appelé depuis 1999, le prix décerné pour la camaraderie est un des plus convoités par les cadets, parce qu'ils votent eux-mêmes pour leur collègue qui le mérite le plus.

S'il avait survécu à son accident, Michel Desjardins aurait aujourd'hui 39 ans. Le drame s'est produit quelques semaines avant Noël, le 14 décembre 1985, alors qu'il était âgé de 21 ans. Lui aussi militaire passionné d'aviation, il quittait la base de Cold Lake, en Alberta, et se rendait à l'aéroport d'Edmonton pour fêter Noël en famille au Québec. Sur la route enneigée, il a été impliqué dans un accident fatal. La mort du benjamin, qui devait se marier six mois plus tard, a causé un terrible choc dans la famille Desjardins. «Mon fils Michel se mêlait facilement aux autres et il était un véritable exemple de camaraderie. C'est pourquoi ça m'a fait très chaud au coeur de voir ce trophée désormais attribué en son nom», confie Jacques Desjardins.

Les célébrations du 30e anniversaire de Jacques Desjardins comme bénévole au sein des cadets ont commencé environ deux ans avant la date officielle, soit en 2001. «On m'a envoyé à Trois-Rivières pour un congrès de la Ligue des cadets de l'Aviation. J'ai reçu là-bas une plaque commémorative. C'est André Milot, un ancien militaire qui avait déjà été mon commandant de base, qui avait recommandé cette mention», explique M. Desjardins.

Puis, lors de la parade annuelle des cadets, au début de l'été, l'organisation a souligné encore une fois l'importance de son implication. Quoiqu'il comprenne le geste de ses confrères, il préfère de loin travailler dans l'humilité. «L'argent qu'on a pris pour me fêter sert d'abord et avant tout pour les cadets!», a-t-il déclaré, comprenant tout de même l'honneur en bonne et due forme qu'on tenait à lui faire.

SATISFACTION

En fait, s'il continue de donner de son temps aux cadets, c'est pour les jeunes, qu'il adore, et pour les voir évoluer, parfois même jusque dans les Forces armées canadiennes. «J'éprouve beaucoup de satisfaction personnelle à faire quelque chose sans chercher l'argent au bout du compte. J'encourage tous les bénévoles à continuer leur bon travail. Quant à ceux et celles qui n'en ont jamais fait, ils devraient s'y mettre. Ça vaut tellement la peine!», soutient-il.

Que ce soit pour faire des commissions, assister aux réunions ou pour organiser les activités des cadets, Jacques Desjardins ne chôme pas. Également employé au comptoir des pièces du Canadian Tire de Saint-Jean-sur-Richelieu, il n'a pas le temps de s'ennuyer. Et que fait-il dans ses temps libres? «Parfois, je vais observer les avions atterrir à l'aéroport de Dorval. Sinon, j'allume ma radio à ondes courtes et j'essaie de capter les communications entre les pilotes de ligne et la tour de contrôle. Au-dessus de Saint-Jean, on voit régulièrement passer des avions en direction de Halifax, Paris ou Zurich», commente Jacques Desjardins.

Il faut dire qu'il est plutôt bien outillé pour ce genre de passe-temps, car il se procure même les horaires de vol de différentes compagnies aériennes pour suivre les départs à la trace! Et n'essayez surtout pas de le confondre sur les modèles d'avions, passés ou présents. Il les connaît tous, sur le bout de ses doigts! ▪

La cour doit manifester la volonté des Québécois de contrer les gangs

LOUISE BÉDARD

La Cour doit manifester la volonté des Québécois de mettre un terme aux gangs de motards. En prononçant hier la sentence contre d'autres accusés arrêtés dans le cadre de l'opération Osmose, le juge Claude Provost a exprimé la nécessité pour le tribunal d'imposer des peines reflétant la réprobation sociale. Les personnes qui aident les gangs à réaliser leurs activités doivent savoir qu'ils seront punies, a-t-il fait savoir hier (mardi).



Le tribunal doit manifester la volonté des Québécois de mettre un terme aux gangs criminalisés.

La drogue est un fléau et la lutte qu'on lui livre est à l'échelle internationale, a rappelé le juge. La drogue est un mal pour toutes ses conséquences néfastes qu'elle cause dans la société et les familles, a-t-il poursuivi. À ceux qui participent à la revente de la drogue à des jeunes, dans les bars, le juge leur dit qu'ils en sont ultimement responsables. Ils sont des rouages indispensables aux gangs pour qu'ils réalisent leurs profits. Parlant de la drogue, le magistrat a ajouté qu'il fallait faire en sorte qu'elle ne circule plus. Il reconnaît que c'est un rêve, une utopie mais son métier de juge comporte une part d'utopie, croit-il.

PRISON

Ces remarques bien senties, le juge Provost les a adressées à des accusés qui comparaissaient devant lui pour recevoir leur sentence. En condamnant Luis Suarez, 40 ans, coupable de trafic de cocaïne, à une peine de neuf mois derrière les barreaux alors que la défense plaidait pour une peine purgée dans la communauté, le juge a déclaré qu'il devait lancer un message clair au public.

Croyant pouvoir se sortir d'une mauvaise situation financière, Suarez avait fait le trafic de drogue alors qu'il était propriétaire du bar Latino. Il savait que la drogue venait de la gang, les Jokers. En bout de ligne, il n'a rien gagné et a perdu son bar et son commerce de lave-auto.

Suarez a vécu difficilement les procédures judiciaires, a plaidé son avocat, Me Jean-Pierre Robillard. La personnalité de l'accusé n'est pas en cause, mentionne le juge. C'était un citoyen respectable qui le redeviendra après avoir payé sa dette à la société, a tranché le juge. Ce n'est pas parce qu'on a un bon fond, qu'on peut choisir de vendre des stupéfiants pour s'en sortir, veut faire comprendre clairement le juge.

Michel Bédard, 48 ans de Saint-Luc, écope pour sa part de trois mois de prison en institution carcérale. Il a été surpris à faire le trafic de deux quarts de gramme de coke.

Serge Hébert, 38 ans, est condamné à six mois de prison pour trafic de dix quarts de gramme de coke. Il travaillait au bar Hollywood contrôlé par les Jokers.

ARGENT

Quant à Ghislain Gauthier, 35 ans de Saint-Mathias, il a participé au transport d'argent pour le compte de l'organisation. Il a été pincé à une reprise. Il avait déjà un casier judiciaire garni. Il est condamné à 8 mois de détention derrière les barreaux.

Benoit Dufresne, 29 ans de Saint-Luc, coupable d'avoir effectué sept transports d'argent, connaîtra sa sentence vendredi. Les avocats suggèrent une peine de 18 mois de prison à être purgés dans la communauté. Le juge réfléchit aux conditions à imposer pour que la peine soit tout de même restrictive de liberté.

Steve Croteau, 28 ans d'Iberville, fait face à une peine de pénitencier. Il revient lui aussi devant la cour vendredi.

Enfin c'est à une peine de 60 jours purgés les dimanches que le juge a sentencé Jessica Campbell. À l'emploi d'un commerce de location d'auto, elle avait accepté sans protester de compléter un contrat de location d'auto en y inscrivant un faux nom. La couronne a réclamé une peine de 8 à 10 mois de prison ferme et la défense, une peine avec sursis. Le juge opte pour la prison discontinue. La jeune femme a fait preuve de naïveté en se liant à un membre des Jokers. Le juge estime que la peine imposée est juste dans son cas. ■

UN AMÉRICAIN ACCUSÉ D'IMPORTATION D'ARMES À FEU

Stanley Bredenberg est sommé de comparaître à Saint-Jean

LOUISE BÉDARD

Absent à l'ouverture des assises vendredi dernier, l'Américain Stanley Bredenberg, 53 ans du Connecticut, devra être présent le 17 octobre sans quoi un mandat d'arrestation sera émis contre lui.

Le juge Gilles Hébert de la Cour supérieure a demandé qu'une sommation à comparaître soit envoyée à l'accusé. Faisant face à 238 chefs d'accusation dont plusieurs de possession illégale d'armes à feu, d'explosifs, etc., Bredenberg est en liberté sur une caution de 50 000 $, à la suite d'une révision judiciaire.

Vendredi dernier, son avocat, Me Jean-Pierre Robillard a justifié l'absence de son client en invoquant diverses raisons: l'ouragan Isabel qui frappait la côte américaine, l'audition de son client devant un tribunal américain la journée même et un rendez-vous médical. À l'appui de ses dires, Me Robillard a déposé divers documents dont une lettre d'un avocat américain.

S'opposant à ce que l'accusé puisse être représenté par un avocat à l'ouverture des assises, Me Andrée Vézina de la couronne a présenté une preuve remettant en question les motifs de l'absence de l'accusé. Le juge Hébert a qualifié de troublants les éléments apportés par le témoignage du policier Sébastien Cormier de la SQ.

L'enquêteur a fait état d'une conversation téléphonique qu'il avait eu la veille avec le prétendu avocat américain de Bredenberg. Il relate que l'avocat a nié avoir Bredenberg comme client. Le procureur américain constate aussi que le document qu'il aurait signé et que la défense a déposé devant le tribunal n'émane pas de lui. Ce serait un faux. Un ancien en-tête de la papeterie de son cabinet aurait été utilisé. Les propos de l'avocat américain sont contenus dans une déclaration qu'il a signée et que la couronne a déposée devant le juge.

Le policier indique aussi avoir fait des vérifications auprès du tribunal américain et aucune cause au nom de l'accusé n'était inscrite vendredi au rôle de la cour, au Connecticut.

Me Vézina de la couronne a laissé entendre que le tribunal pourrait émettre éventuellement un mandat d'arrestation pour la commission d'un acte criminel.

Considérant que son rôle n'était pas vendredi dernier de tenir une enquête pour réviser le cautionnement de l'accusé, le juge Hébert a ordonné qu'une sommation soit signifiée par courrier à l'Américain, à la dernière adresse donnée, et à défaut qu'il se présente devant le tribunal le 17 octobre, la cour émettra un mandat d'arrestation.

Rappelons que l'Américain avait été arrêté le 11 mai dernier, au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle. Les douaniers canadiens avaient trouvé dans des camions, que la poursuite relie à l'accusé, une centaine d'armes dont certaines prohibées ou à utilisation restreinte, des composantes de grenades, des munitions et de la poudre noire, avaient dévoilé les autorités douanières et la Sûreté du Québec dans les jours qui avaient suivi la saisie.

Bredenberg avait été cité à subir son procès après plusieurs jours d'audition d'enquête préliminaire en juin dernier. Une ordonnance de non-publication nous interdit pour le moment de dévoiler le contenu de la preuve. ■

L'ÉQUIPEUR
toujours le bon vêtement
Aussi à l'aise de 9 à 5 qu'au 5 à 7.
Toujours décontracté
Pantalon en velours côtelé
Denver Hayes
10 $ de rabais
MAINTENANT: 39,99$
Prix courant: 49,99$
Le solde prend fin le 12 octobre 2003.

lequipeur.com

JOUEURS COMPULSIFS

À NAPIERVILLE

Un nouveau centre de thérapie pour traiter les joueurs compulsifs



GILLES LÉVESQUE

Les joueurs compulsifs de la région et de l'ensemble du Québec seront certes heureux d'apprendre qu'un domaine unique et privé peut les accueillir à Napierville pour une thérapie d'une durée de 28 jours. Autrefois situé dans les locaux du Pavillon Vision nouvelle, dans le Rang double, le Pavillon Claude Bilodeau compte maintenant sur ses propres installations pour traiter ce grave problème de société.

Ouvert depuis le 28 août dernier, au 371, rue de l'Église, cet établissement est unique en son genre puisqu'il n'y a aucun autre centre de thérapie au Québec qui s'adresse uniquement aux joueurs compulsifs. C'était là l'un des grands rêves de Claude Bilodeau, un expert qui est souvent sollicité par les médias nationaux et qui signe une chronique sur le jeu compulsif dans nos pages depuis quelques mois.

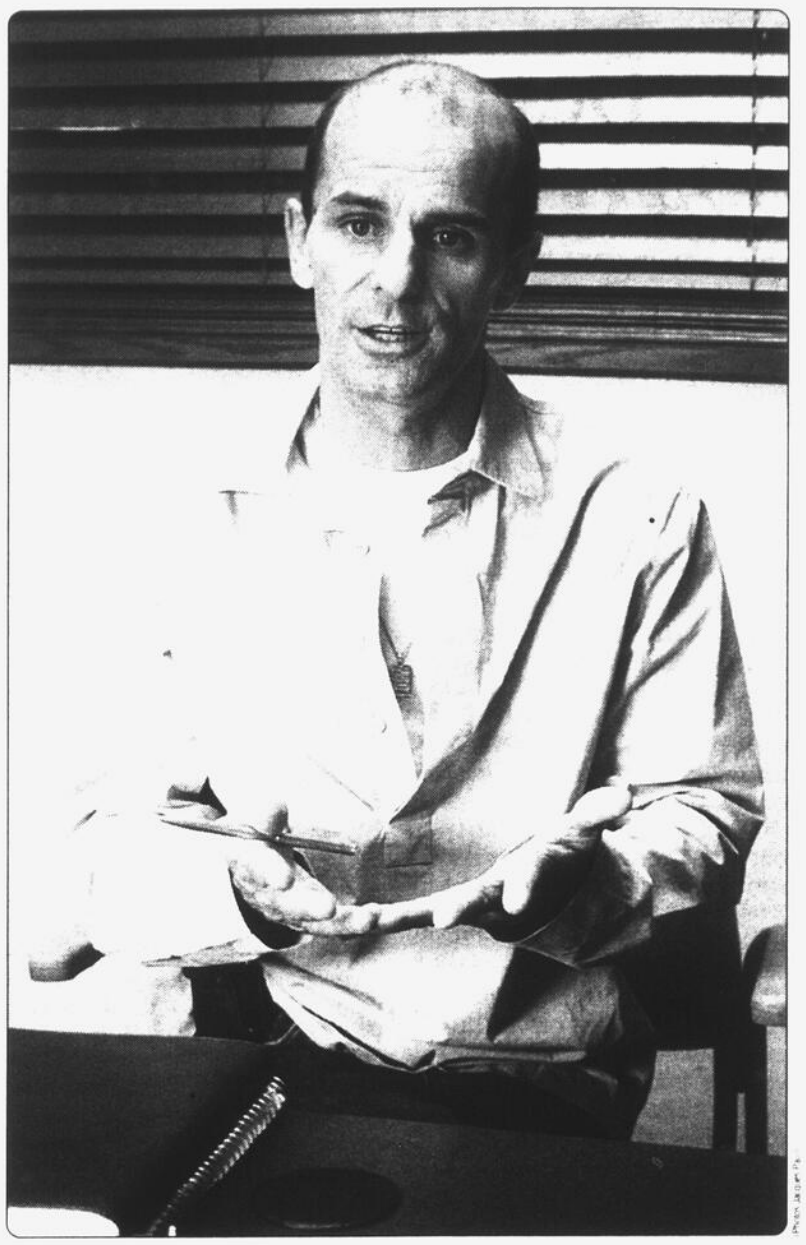
«Je pense sincèrement que c'est un atout pour la région d'avoir un tel centre avec l'aggravation de ce problème de société. J'ai quitté le Pavillon Vision nouvelle pour plusieurs raisons, notamment pour profiter d'installations qui se prêtent mieux aux thérapies que nous offrons. Les joueurs compulsifs qui décident de reprendre le contrôle de leur vie sont souvent en état de choc lorsqu'ils décident de suivre une telle thérapie et c'est pourquoi je voulais leur offrir un environnement qui facilite ce retour vers une vie normale», précise Claude Bilodeau, un ex-joueur compulsif qui a définitivement tourné le dos aux machines de vidéo-poker il y a six ans et demi.

INSTALLATIONS

La maison de style canadien dont il s'est porté acquéreur est située sur un site d'une superficie d'environ six arpents qui est entre autres bordée par la rivière L'Acadie. S'y trouvent aussi un petit lac et quatre chalets que le nouveau propriétaire veut éventuellement transformer en lieu de recueillement.

Ouvert 365 jours par année, 24 heures par jour, le domaine comme tel compte cinq chambres double et une chambre simple pour une capacité d'accueil de neuf personnes. Ce pavillon compte sur l'appui d'un médecin et de deux travailleurs sociaux. La thérapie offerte est d'une durée de 28 jours et comporte des services médicaux et psychologiques. À la manière des 12 étapes pour les Alcooliques Anonymes, un volet spirituel est aussi programme. Une thérapie de courte durée est également offerte pour les personnes qui ne veulent pas séjourner dans ce centre de thérapie qui n'est pas subventionné.

Les personnes qui décident de suivre une thérapie de 28 jours sont-elles assurées de s'en sortir?



Claude Bilodeau fait valoir qu'après la dépendance à l'héroïne, c'est celle liée au jeu compulsif qui est la plus difficile à combattre.



Le Pavillon Claude Bilodeau est maintenant établi dans cette maison pouvant accueillir neuf personnes pour une thérapie d'une durée de 28 jours.

«Depuis que j'ai fondé le premier centre de thérapie pour joueurs compulsifs, en 1999, nous avons traité plus de 800 personnes. Je dirais que 30% d'entre elles ont réussi à s'en sortir. D'autres, également dans une proportion de 30%, ont mis un peu plus de temps pour guérir ce problème qui est officiellement reconnu comme une maladie psychologique depuis 1980. Le reste des gens qui suivent une thérapie, environ 40%, retournent vers cette dépendance.

«Je suis bien placé pour vous dire qu'il n'est pas facile de s'en sortir, poursuit M. Bilodeau. Des études réalisées en Australie démontrent qu'après la dépendance à l'héroïne, c'est celle liée au jeu compulsif qui est la plus difficile à combattre. C'est important d'avoir l'appui de ta famille et de tes proches lorsque tu décides de suivre une thérapie. Malheureusement, tous n'ont pas cette chance pour avoir été de grands manipulateurs et avoir volé leurs parents et leurs amis. Non, ce n'est pas simple.»

Et il y aussi ces dettes de jeu qu'il faut rembourser une fois la thérapie terminée, ce qui peut s'avérer une longue et pénible tâche. Et c'est pourquoi des gens font des rechutes ou, pire encore, décident de s'enlever la vie.

«Ce qui est inquiétant, c'est de savoir que le problème lié au jeu s'aggrave d'année en année, peu importe si Loto-Québec laisse croire que ce n'est pas le cas. Le problème, c'est que cette société d'État est aussi dépendante des milliards de dollars que lui rapporte le jeu que le sont les joueurs compulsifs. C'est ça la réalité», conclut Claude Bilodeau. ■



Le Jardin des Virelles

• Condominium (rue Bonneau)
• Ascenseur
• Garage intérieur
• Grand 5 1/2

Vue sur le Richelieu!

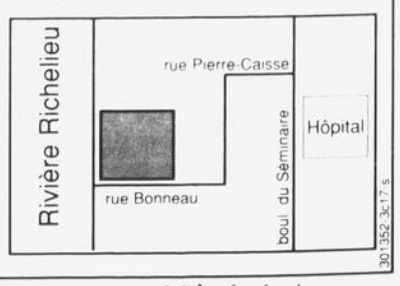
À partir de 95 700$

Sutton®

Groupe Sutton Millenia

Réal Beaulac, Normand Pelletier
450-348-4485

Lundi à jeudi : 13 h à 20 h
Vendredi : sur rendez-vous
Samedi et dimanche : 13 h à 17 h



JOUEURS COMPULSIFS

Des pertes moyennes de 224 000 $ par personne traitée!

Des prêteurs usuraires dans la région

GILLES LÉVESQUE

Depuis qu'il a fondé le premier centre de thérapie pour joueurs compulsifs au Québec, en 1999, Claude Bilodeau a traité 800 personnes. Chacun de ces joueurs qui voulaient reprendre le contrôle de sa vie avait perdu 224 000 $ en moyenne, en misant ainsi son argent... et celle des autres.

«À la manière d'un alcoolique qui refuse d'admettre son problème, ces gens-là décident de suivre une thérapie parce qu'ils sont rendus au bout du rouleau. Ils ont joué pendant une période de huit à dix ans et ils ont très souvent perdu leur maison, leur auto, leur famille, leurs amis, leur emploi et leur fierté. 60% d'entre eux développent des idées suicidaires et certains passent aux actes. Malheureusement, il n'y a pas de statistiques précises à ce sujet, mais on peut sans l'ombre d'un doute affirmer qu'il y en a beaucoup», affirme Claude Bilodeau.

Ce dernier se souvient entre autres d'avoir accueilli un concessionnaire automobile qui avait tout perdu. «Cet homme d'affaires m'a dit avoir perdu 800 000 $ à cause du jeu, précise le propriétaire du centre de thérapie de Napierville. Il a entre autres eu la malchance de tomber dans les griffes de prêteurs usuraires qui lui ont rendu la vie infernale. Croyez-le ou non, mais sa situation était devenue si dramatique s'il s'était engagé, par écrit, à remettre une somme de 1500 $ par semaine, pendant 20 ans, à ses prêteurs usuraires. Tout ça pour un prêt de 40 000 $ qu'il n'arrivait pas à rembourser. Ça vous donne une idée jusqu'où ça peut aller.»

DANS LA RÉGION

Selon M. Bilodeau, deux joueurs compulsifs sur dix font un jour appel à des prêteurs usuraires pour continuer à entretenir leur obsession pour le jeu. C'est souvent le début de la fin. Le début d'un cauchemar marqué par la peur et la terreur.



(Photo Jacques Paul)

Une machine à vidéo poker rapporterait 25 000 $ nets à son propriétaire chaque année selon M. Bilodeau.

«Les gens pensent que les «shylocks» se tiennent uniquement dans les grandes villes, mais des prêteurs usuraires, il y en a ici dans Saint-Jean-sur-Richelieu, notamment dans ou près de certains endroits où l'on trouve des machines à vidéo-poker. Vous pouvez sans crainte l'écrire dans votre article. C'est très facile d'emprunter de l'argent à ces gens-là, mais c'est beaucoup plus difficile de les rembourser.»

TRÈS PAYANT

Toujours selon Claude Bilodeau, que plusieurs considèrent comme l'un des grands experts dans le domaine au Québec, les Québécois misent quatre milliards de dollars chaque année dans les machines à vidéo poker. C'est, vous en conviendrez, beaucoup d'argent d'investi dans des machines ayant 16 trillions de combinaisons possibles et un taux de retour d'environ 70%. Bref, plus tu joues, plus tu perds. Simple question de logique.

Outre les casinos, on dénombrerait 4000 sites au Québec où il serait possible de jouer dans l'une ou l'autres des 12 500 machines à vidéo poker qui sont régies par Loto Québec. «Une machine à vidéo poker, c'est quelque chose de très payant pour celui qui en a une dans son établissement. Ça peut facilement lui rapporter 25 000 $ nets chaque année. On parle de 100 000 $ pour celui qui en a quatre. C'est beaucoup d'argent», commente M. Bilodeau.

S'il n'en tenait qu'à lui, ces machines disparaîtraient aussi rapidement qu'on les a installées. «L'État dit qu'il est préférable de contrôler ces machines plutôt que de laisser la mafia installer ses propres machines dans les commerces de façon illicite, mais moi je prétends qu'il serait préférable qu'il n'y en ait pas du tout. Si on avait vraiment voulu s'attaquer à ce problème plutôt que d'y contribuer, je pense qu'on ne dénombrerait pas autant de joueurs compulsifs au Québec», conclut Claude Bilodeau. ■

5000 nouveaux joueurs compulsifs chaque année

GILLES LÉVESQUE

Celui qui peut être considéré comme le pire ennemi de Loto-Québec est d'avis que 5000 nouveaux joueurs compulsifs viennent grossir les statistiques sur ce problème de société chaque année au Québec. Pour l'ensemble de la province, 200 000 personnes seraient aux prises avec cette dépendance qui fait des ravages dans bon nombre de familles, mais qui rapporte gros à la société d'État et, par ricochet, au gouvernement du Québec.

«C'est très inquiétant, commente Claude Bilodeau. Ça l'est encore plus en sachant que 8% des ados développent une dépendance pour le jeu malgré les programmes de sensibilisation mis en place par Loto-Québec. On nous avait prévenu au début des années 90 du fait que nous courrions vers de graves problèmes et il nous faut aujourd'hui le constater. Et croyez-moi, le problème va s'amplifier.»

Celui qui publiera un livre sur le sujet au début de la prochaine année soutient que le jeu compulsif mène à un divorce ou à une séparation dans un cas sur trois. Le tiers des joueurs compulsifs en viennent aussi à perdre leur emploi. C'est sans parler des amis et des parents que cette obsession pour le jeu fait fuir. À la manière des drogués qui deviennent d'excellents manipulateurs pour assouvir leur dépendance, les joueurs compulsifs sont également prêts à tout pour miser de l'argent qu'ils n'ont pas. Tellement que certains joueurs qui n'en peuvent plus de voler leur entourage et de mentir à tout le monde en viennent à s'enlever la vie.

DES SIGNES

Des joueurs compulsifs, vous en voyez à tous les jours dans les endroits où l'on trouve des machines à vidéo-poker, voire même au dépanneur du coin. On peut gratter une carte ou deux pour le plaisir, mais lorsqu'on en vient à consacrer une bonne partie de son salaire à ces bouts de carton sur lesquels il est trop souvent écrit «Meilleure chance la prochaine fois», il y a un problème qu'il vaut mieux prendre très au sérieux.

«Il y a plusieurs signes qui ne trompent pas, précise Claude Bilodeau. Lorsque tu retournes par exemple dans un endroit avec l'objectif d'y reprendre l'argent que tu as perdu, c'est un signe qu'il y a quelque chose d'anormal. Tu as un problème aussi lorsque tu deviens préoccupé par tes habitudes de jeu, lorsque tu t'éloignes de ton travail pour jouer ou lorsque tu négliges ton bien-être.

«Les joueurs compulsifs vivent dans le rêve. Ils croient au père Noël. Ce sont souvent des gens qui sont un peu plus intelligents que la moyenne et qui croient qu'ils vont l'emporter sur la machine ou les probabilités. Et c'est ainsi qu'ils s'endettent davantage. Ce n'est pas compliqué: plus on joue et plus on s'en va dans le trou!

«Au début, poursuit Claude Bilodeau, les gens jouent dans l'espoir de gagner un peu d'argent Après un certain, certains le font pour fuir la vie. Ça se voit du côté des personnes endeuillées, des divorcés, des gens qui ont une faible estime d'eux et qui ont besoin d'être valorisés. Au casino, ils ont l'impression de devenir des joueurs importants. Ils oublient leurs problèmes.»

Pour démasquer un joueur compulsif, ça prend un certain temps. Un signe qui ne trompe pas, c'est lorsque des lettres en provenance d'une institution financière ou d'un établissement offrant du crédit à un taux d'intérêt élevé entrent à la maison à un rythme anormal. Un exemple parmi tant d'autres. Et contrairement à ce que vous pourriez croire, cette obsession est extrêmement difficile à contrôler, d'où l'importance de consulter avant qu'il ne soit trop tard. ■

CLUBSKI
359-9277
897, boul. du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu
Équipement de ski alpin adultes
Skis Rossignol ou Dynastar
Bottes Rossignol Axium ou Lange
Fixations Rossignol ou Look
499,99$
Équipement planche à neige adultes
Planche « Airwalk » Quantum »
Bottes 5150
Fixations 5150
ensemble adulte 289,99$
Équipement pour juniors 249,99$
Vêtement 2002-2003
40% à 70% de réduction
110037-3c17-sig

Osmose: des accusés devant les assises

LOUISE BÉDARD

A l'ouverture du terme d'automne des assises criminelles, vendredi dernier, trois accusés arrêtés dans le cadre du projet Osmose, Robert Bélair, Serge Garneau et Guy Viens, ont maintenu leur choix et attendent toujours de subir leur procès devant les assises.

Les trois hommes arrêtés dans le cadre du projet Osmose ont été identifiés par la police comme des «facilitateurs». Ce sont des commerçants accusés d'avoir contribué à accroître la capacité d'une organisation criminelle. Osmose visait à démanteler le groupe de motards, les Jokers, et mettre un terme à leurs activités de trafic de drogue.

Dans le cas de Viens, 40 ans, son avocat, Me Conrad Lord, a demandé d'abord le report de la cause au prochain terme des assises en janvier pour se familiariser davantage avec la cause. Me Josée Bélanger de la couronne considère le délai un peu trop long compte tenu de la preuve dans le cas de cet accusé. Le juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure, a remis le dossier au 17 octobre.

Le dossier de Garneau, 44 ans, a aussi été remis à la même date. La couronne a déposé une requête en inhabilité visant l'avocat de l'accusé, Me Patrick Lafrance qui représente d'autres coaccusés dans la même affaire. Sans rendre de décision, le juge Hébert a fait remarquer que des requêtes semblables déjà présentées par le ministère public dans d'autres procès avaient été rejetées par les tribunaux.

Quant à Bélair, 57 ans, il a indiqué son désir de changer d'avocat et d'être détendu par Me Jeffrey Boro absent toutefois à l'appel du rôle. Le juge Hébert s'est montré surpris qu'un avocat ne soit pas présent à l'ouverture des assises pour représenter un client. Il a reporté le dossier au 17 octobre et s'attend à ce que l'avocat de la défense soit devant lui s'il doit défendre l'accusé.

COUPABLES

D'autres individus cités devant les assises ont choisi vendredi de reconnaître leur culpabilité. Samuel Lapointe, 27 ans, a reconnu avoir fait le trafic de cocaïne entre le 10 août 2001 et le 6 novembre 2002. Me Bélanger du ministère public a expliqué avoir la preuve qu'à quatre reprises l'accusé s'est livré à des transactions de drogue.

La couronne et la défense ont suggéré l'imposition d'une peine de deux ans de prison avec sursis et d'une probation de deux ans. Le juge Jacques Rancourt confine l'accusé à son domicile, 24 heures sur 24, pour un an et pour l'autre année, Lapointe devra y être durant les fins de semaine. Le tribunal précise que durant la peine purgée dans la communauté, l'accusé peut sortir de la maison pour son travail, pour des raisons médicales et avec la permission de son agent de surveillance.

Jimmy Lavoie, 28 ans, a aussi plaidé coupable à une accusation de trafic de drogue au profit d'une organisation criminelle. Les avocats entendent soumettre une suggestion de sentence au juge le 1er décembre prochain.

Raymond Croteau, 61 ans, s'est reconnu coupable lui aussi d'avoir fait le trafic de cocaïne au profit d'une organisation criminelle et d'avoir été en possession de drogue dans le but de la trafiquer. Le tribunal a ordonné la préparation d'un rapport présentenciel avant le prononcé de la sentence, le 1er décembre prochain. ■



(Photo: Jacques Paul)

Barrière défectueuse

Une barrière coincée à l'horizontale sur la section mobile du pont Gouin a paralysé la circulation à Saint-Jean et Iberville, dimanche après-midi. Pendant presque une heure, des automobilistes ont dû attendre qu'un réparateur qualifié puisse faire remonter la barrière, qui avait été descendue au passage d'un bateau sur le canal de Chambly. En attendant, les automobilistes qui pouvaient encore modifier leur itinéraire ont été dirigés vers le pont Marchand. ■

NC Copies soutient n'avoir aucun lien avec Guy Bonneau

VALÉRIE LEGAULT

C'est après avoir lu la couverture du *Canada Français* sur Guy Bonneau que Nick Cardonne, propriétaire de NC Copies, a décidé de faire connaître sa version des faits au journal. Question de remettre les choses en contexte, il nous a rejoint pour nous faire part de son opinion devant ce fait divers qui a pris le chemin des tribunaux.

Rappelons d'abord l'incident: Guy Bonneau, 30 ans, s'est enfermé dans une voiture minée de deux bombes incendiaires le soir du 26 août pour revendiquer de l'aide. Le siège a duré toute la nuit et l'homme est sorti de son véhicule le lendemain matin pour finalement se rendre aux policiers. Depuis, il est toujours détenu et fait face à quatre chefs d'accusation.

«Je trouve ça dommage que Guy Bonneau ait mis sa vie en danger pour une question d'argent. De plus, ce geste reste impardonnable et inexcusable, car il a également mis la vie d'autres personnes en danger», a laissé savoir M. Cardonne, qui aurait eu la même opinion à propos de cette histoire, même si elle avait impliqué quelqu'un d'autre.

Denis Cardonne connaissait Guy Bonneau bien avant qu'il ne commette son geste. De fait, l'homme d'affaires spécialisé dans le commerce de photocopies depuis plusieurs années avait déjà partagé un espace commercial avec la propriétaire de Copies H Plus, où travaillait M. Bonneau à ce moment. «Je tiens toutefois à préciser que NC Copies n'a jamais été associé avec Guy Bonneau d'aucune manière que ce soit», a indiqué Denis Cardonne. D'où, selon lui, l'affirmation totalement absurde que son entreprise ait des comptes à lui rendre.

M. Cardonne a aussi affirmé qu'il avait reçu, et il ne serait pas le seul, une lettre de dénonciation de Guy Bonneau par rapport à cette histoire de commerce de photocopies. «Le document n'avait ni queue ni tête et était tout à fait sans fondement. Voilà pourquoi je n'y ai pas donné suite. Ce n'est pas parce que j'ai quelque chose à cacher, au contraire! En fait, Guy Bonneau est convaincu qu'il a été victime d'un complot impliquant l'ancienne propriétaire de Copies H Plus, un avocat et moi-même. S'il croit avoir été lésé dans ses droits, il y a un système de justice au Québec qui serait prêt à entendre sa cause», a déclaré Denis Cardonne en entrevue.

SUR LES LIEUX

Ce serait d'ailleurs pour cette raison qu'au cours des dernières années, le propriétaire de NC Copies était au courant que Guy Bonneau venait souvent observer les allées et venues autour de son commerce. Même que le soir de la séquestration volontaire de Guy Bonneau, M. Cardonne était en train de travailler à son commerce, juste à côté du lieu de l'événement. «Je suis arrivé tard au bureau, raconte Denis Cardonne. Une voiture était garée dans le stationnement de NC Copies, mais je n'y ai pas prêté attention. Les vitres fumées ne me permettaient pas de reconnaître le conducteur, et celui-ci a démarré sa voiture juste après mon arrivée. Quelque temps après, les policiers m'ont appelé pour me dire de ne pas sortir du bureau par mesure de sécurité. Un homme, en l'occurrence Guy Bonneau, était enfermé dans une voiture piégée, juste en face d'où je me trouvais!» En effet, M. Bonneau avait décidé de se garer à nouveau devant NC Copies, mais de l'autre côté de la rue Vanier, cette fois.

«Je ne veux pas laver mon linge sale en public, mais tout ce que je veux dire, c'est que je travaille depuis cinq ans au succès de mon entreprise. J'y ai mis beaucoup de temps et d'effort», a conclu Denis Cardonne, qui tient plutôt à ce que son commerce soit reconnu grâce à l'honnêteté et l'intégrité de son personnel. ■

LA MAISON Champêtre



NOUVEAU !
GRANDE OUVERTURE
Jeudi 25 septembre

Meublez-vous directement du fabricant

Spécial d'ouverture
Armoires multifonctions
à partir de 899$
Nous payons les 2 taxes au 15 premiers clients.

624, 1re Rue, Iberville (près du pont Gouin) (450) 347-4881

AU PALAIS DE JUSTICE

Pas de procès pour Luc Daigle

LOUISE BÉDARD

Luc Daigle, 29 ans, accusé du meurtre d'Aline Robidoux, ne subira pas de procès. À l'ouverture du terme d'automne des assises criminelles, vendredi dernier, son avocat, Me Robert Proulx, a indiqué au tribunal que son client entendait disposer de son dossier.

Absent du tribunal pour des raisons de santé, Daigle sera ramené devant la cour le 17 octobre prochain.

Le corps de la femme de 26 ans avait été trouvé sans vie dans un logement de la rue Collin, à Saint-Jean-sur-Richelieu, le 30 mai 2002. Daigle avait été arrêté la nuit du drame. Il est détenu depuis cette date.

Au terme de l'enquête préliminaire tenue en novembre de l'année dernière, Daigle avait été cité à procès sous une accusation de meurtre au premier degré. Il doit répondre aussi à une accusation de profanation de cadavre.

Mort d'Yves Leclaire: la preuve transmise

La défense prendra connaissance de la preuve transmise par la couronne dans le dossier de Isabelle Dorion, 35 ans de Saint-Jean,soupçonnée du meurtre de Yves Leclaire.

Toujours détenue, la femme a comparu brièvement devant la juge Ellen Paré de la Cour du Québec, lundi après-midi. L'enquête préliminaire a été reportée au 17 novembre pour la forme.

L'avocat de la défense, Me Patrick Lafrance, a indiqué avoir eu divulgation complète de la preuve de la couronne. Avec Me Andrée Vézina de la couronne, il a rencontré l'enquêteur du Service de police de Saint-Jean chargé de l'enquête. Il prendra connaissance des éléments qu'entend mettre en preuve la poursuite. Une dénonciation pour meurtre sans préméditation a été autorisée par le ministère public.

Rappelons que le décès de Yves Leclaire a été constaté le 20 août dernier. Le coroner concluait alors à une mort naturelle. Mais dix jours plus tard, Dorion était arrêtée après avoir contacté elle-même les policiers.

Examen psychiatrique pour Guy Bonneau

Guy Bonneau, 30 ans, soupçonné d'avoir été en possession de bombes et de s'être barricadé dans son auto dans l'intention de causer une explosion, sera soumis à une évaluation psychiatrique.

Son nouvel avocat, Me Jean-Pierre Robillard, a obtenu du tribunal qu'une ordonnance en ce sens soit émise.

D'ici sa prochaine comparution devant la cour, le 22 octobre, Bonneau restera détenu puisque le juge avait refusé de le remettre en liberté. Il est incarcéré depuis la date des événements survenus le 27 août dernier, à Saint-Jean.

Possession de coke

Steve Robichaud, de Mont-Saint-Grégoire, a été condamné à une peine d'un an de prison qu'il purgera dans la communauté. Il avait reconnu sa culpabilité à une accusation de possession de cocaïne dans le but d'en faire le trafic.

Son arrestation remonte à la nuit du 11 août 2001, sur la rue du Quai, au centre-ville de Saint-Jean. Il avait attiré l'attention des patrouilleurs alors qu'il fumait un joint. En le fouillant, les policiers avaient trouvé sur lui vingt sachets d'un quart de gramme de cocaïne. Ils avaient aussi saisi deux téléavertisseurs, un téléphone cellulaire, une pipe à hasch, une lame et une paille, du papier à rouler des cigarettes.

Mercredi dernier, Me Andrée Vézina de la couronne, a plaidé que la possession d'une drogue dure dans le but d'en faire le trafic doit être sanctionnée par une peine de prison comme l'ont statué les tribunaux supérieurs. Elle a suggéré une sentence variant entre 12 et 18 mois de prison.

Prenant en considération que le jeune homme n'appartient pas à un réseau, qu'il n'est pas criminalisé et que les conclusions du rapport présentenciel sont positives, la procureure de la poursuite n'était pas réfractaire à une peine avec sursis réclamant toutefois l'imposition de conditions sévères d'encadrement.

Me Patrick Lafrance de la défense a fait valoir que son client avait décidé de faire la fête avec des amis ce soir-là. Il avait acheté la drogue dans ce but. L'avocat a insisté sur le fait que l'accusé, un homme très travaillant, était sans antécédent judiciaire et ne présentait pas de risques de récidive. Si Me Lafrance a évoqué la possibilité d'une sentence suspendue assortie d'une ordonnance d'effectuer des travaux communautaires, il a plutôt tenté de convaincre le juge Jacques Rancourt de la Cour du Québec de prononcer une peine allant de six à neuf mois de prison avec sursis. Il a dit qu'il ne fallait pas comparer le cas de Robichaud à celui de trafiquants arrêtés dans le cadre d'opérations comme Alliage.

Le juge a finalement prononcé une peine d'un an de prison avec sursis. Il oblige l'accusé à ne pas sortir de son domicile sauf pour y travailler et vaquer à certaines occupations essentielles pour une période de six mois. Pour le reste de la sentence, l'individu sera confiné à son domicile toutes les fins de semaine. Il ne peut pas mettre les pieds dans les bars ni même dans les restaurants du centre-ville. Le juge veut lui éviter la tentation. ■

Les LOFTS St-Louis
L'authenticité à votre portée



Caractéristiques intérieures
- Murs de brique de 2 pi d'épaisseur
- Plafond de 13 pi
- Poutres de bois au plafond
- Planchers de bois franc sur tablier «Mille Run»
- Mezzanine
- Ascenseur spacieux
- Aménagement intérieur au goût du client
- Possibilité de 2 stationnements par loft
- Beaucoup de rangement
- 3 heures de consultation gratuite avec un designer intérieur

Caractéristiques extérieures
- Toiture refaite à neuf
- Fenestration refaite à neuf dans le respect architectural actuel
- Aménagement paysager
- Piscine creusée

Projet pour une clientèle de PRESTIGE

De 800 à 2 000 pi carrés
De 79 900$ à 175 000$*
*Les prix sont sujets à modifications.

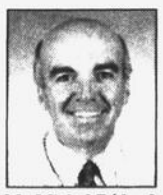
Heures de visites :
11 h à 20 h
Loft modèle au 201,
rue Saint-Louis, suite 302
Saint-Jean-sur-Richelieu

Responsable des ventes :
Pierre Caron
Agent immobilier affilié
(514) 232-1417



Groupe Sutton Millenia
Courtier immobilier agréé
106927-3c17-r

DIVORCE & SÉPARATION
"Pour vivre votre rupture autrement".



Me Michel Bédard
AVOCAT ET MÉDIATEUR

MÉDIATION FAMILIALE GRATUITE
(3 à 9 séances payées par le Ministère de la Justice du Québec)
- PENSION ALIMENTAIRE
- PARTAGE DES BIENS
- GARDE D'ENFANTS
- RÉVISION D'ENTENTE

Pour couples mariés ou non avec enfants(s)

CENTRE DE MÉDIATION VALLÉE DU RICHELIEU
188, rue Longueuil, Saint-Jean
347-8220
250526-3c17-r

AFFAIRE D'IMPORTATION DE COCAÏNE

Est-ce trop long cinq ans pour conclure un procès?

LOUISE BÉDARD

Près de cinq ans après avoir été inculpé d'importation de cocaïne, le procès de Edgar Omar Marcano n'est toujours pas terminé. Le juge Jacques Rancourt du Québec, qui préside le procès, doit décider lundi prochain s'il prononce l'arrêt des procédures en raison des délais trop longs comme le lui demande l'accusé.

Le 20 octobre prochain, il y aura cinq ans que Marcano comparaissait une première fois devant le tribunal pour faire face à des accusations de complot et d'importation de cocaïne.

L'accusé déclare que l'incertitude engendrée par le délai est difficilement supportable. Le juge n'a toujours pas entendu les plaidoiries des procureurs au procès et Marcano doit se trouver un nouvel avocat. Me Gilles Daudelin, le dernier à assurer la défense de l'accusé, a été suspendu du Barreau et ne peut agir devant le tribunal. Dans l'affidavit annexé à sa requête, l'accusé invoque aussi ce fait pour faire valoir qu'il subit un grave préjudice.

Marcano, un ressortissant de République dominicaine, a obtenu un statut de résident permanent au Canada en 1993. Mais depuis 1998, il fait face à un ordre de déportation de l'Immigration.

CHARTE

Vendredi dernier, Me Josée Ferrari a plaidé au nom de l'accusé une requête pour arrêt des procédures. Elle invoque la Charte canadienne des droits et libertés garantissant le droit d'être jugé dans un délai raisonnable. Elle estime que l'accusé subit un préjudice du seul fait de l'écoulement du temps. Aux yeux de la défense, l'arrêt des procédures constitue le seul remède à la violation des droits de l'accusé.

Advenant la continuation du procès, l'accusé devra défrayer des coûts additionnels pour retenir les services d'un nouvel avocat qui devra prendre le temps d'étudier le dossier avant de pouvoir plaider, argumente aussi Me Ferrari.

La défense convient que le ministère public ne peut être tenu responsable que d'un délai de seulement 1 mois et 8 jours durant toutes ces années qu'ont duré les procédures. En revanche, elle reconnaît qu'une partie des délais, soit près de 19 mois, est attribuable à la défense ou encore elle était consentante au report du dossier. La balance du temps accumulé s'expliquerait par des délais dits institutionnels.

Me Ferrari conclut que tous ces délais sont préjudiciables à l'accusé et elle demande au tribunal de mettre tout simplement fin au procès.

OPPOSITION

Me Éric MacDonald, représentant du ministère fédéral de la Justice, s'oppose à la requête présentée par la défense. Il calcule de son côté que la défense est responsable pour au moins la moitié des délais.

Quant au préjudice causé, il signale que l'accusé est en liberté et ses conditions de cautionnement ont été allégées à diverses reprises. Me MacDonald note que Marcano a changé d'avocats à diverses reprises. On ne peut déresponsabiliser l'accusé, a-t-il lancé.

Enfin le représentant de la poursuite rappelle la gravité de l'accusation et la complexité de la preuve.

DÉLAIS

Comment un dossier peut-ils s'étirer durant cinq ans sans qu'un verdit ne soit encore rendu?

Le 21 octobre 1998, Marcano comparaissait devant la cour, plus de deux ans après la saisie de deux kilos de cocaïne. L'enquête de la GRC avait mené à son arrestation. Pour la poursuite, Marcano est celui qui a commandé une importation de deux kilos de cocaïne, en avril 1996. Deux femmes qui auraient servi de «mules» avaient été interceptées avec la drogue, au poste frontalier de Saint-Bernard-de-Lacolle.

Ce n'est que le 7 avril 2000 que l'accusé avait été cité à subir son procès, au terme de l'enquête préliminaire. Le 19 janvier 2001, le tribunal avait déterminé que le procès aurait lieu les 14 et 15 juin 2001. Mais l'audition avait été reportée au 15 novembre 2001, à la demande de la défense. Une première requête pour arrêt de procédure avait été déposée à cette date mais le procès avait tout de même commencé le 22 novembre 2001. Il devait se poursuivre le 18 décembre 2001 mais ce matin-là, l'avocat de l'accusé, Me Gilles Daudelin, était absent. Par la suite, un billet médical sera présenté pour justifier son absence.

Le procès avait repris en avril 2002 et s'était continué en juin de la même année. La couronne et la défense avaient alors terminé la présentation de leur preuve. Les avocats devaient plaider le 12 septembre 2002 mais d'autres remises ont suivi. Le juge avait alors demandé aux avocats de produire des notes écrites guidant leur plaidoirie et la cause avait été reportée en janvier 2003.

Le juge présidant le procès a été absent pour des raisons de santé jusqu'en mars 2003. En avril dernier, le dossier était reporté à nouveau au 26 août 2003 pour les plaidoiries. Mais à cette date, l'avocat de la défense n'était plus en mesure de représenter l'accusé. ■

RUE CHAMPLAIN

Il en a marre des poteaux inutiles!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

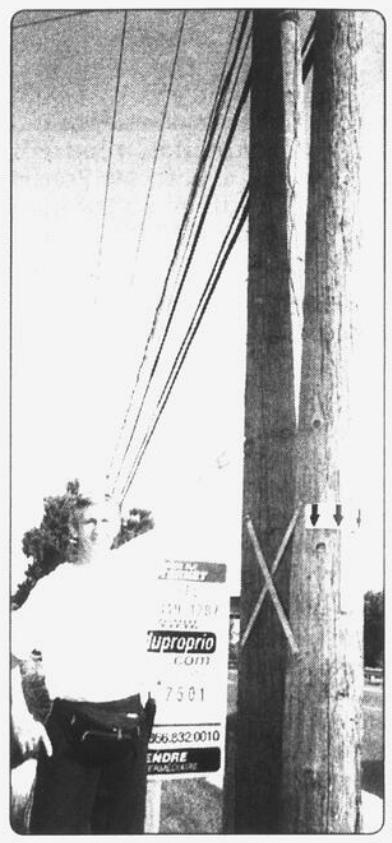
À la suite du Grand Verglas de 1998, Hydro-Québec, qui partage avec des partenaires (Videotron et Bell Canada) l'utilisation des poteaux pour les câbles aériens, avait procédé au «doublage» temporaire des poteaux afin d'assurer la fourniture d'électricité à ses abonnés.

Cinq ans plus tard, Roger Courville, un riverain de la rue Champlain, qui demeure à proximité du pont Marchand, estime que le temps est venu pour Hydro-Québec de remettre de l'ordre dans son réseau de poteaux.

«Les vieux poteaux qui ont été brisés et remplacés sur la rue Champlain n'ont pas encore été enlevés. On retrouve huit poteaux en double sur la section de la rue Champlain comprise entre le pont Marchand et la rue Loyola», déplore le citoyen.

Roger Courville estime que la Ville doit prendre les moyens pour mettre fin à cette «pollution visuelle» qui est amplifiée par le nombre incroyable de poteaux qui penchent ou qui sont en mauvais état sur le territoire municipal, notamment sur la rue Champlain, entre la rue Loyola et le centre-ville.

Désireux de redresser l'environnement visuel de la rue Champlain, M. Courville a lui-même entrepris, au cours des dernières semaines, de sensibiliser Hydro-Québec, Bell Canada, Videotron ainsi que les services techniques de la Ville à la problématique des poteaux de la rue Champlain.



Roger Courville presse Hydro-Québec et ses partenaires utilisateurs des poteaux à enlever ceux qui sont en double le long de la rue Champlain et à redresser ceux qui penchent.

Au bureau du maire Gilles Dolbec, son chef de cabinet, Sylvain Latour, souligne que la plainte de M. Courville est fondée et que le conseil municipal examinera la question afin que soient apportés les correctifs nécessaires le plus rapidement possible. ■

Mots de tête

Pierre Légaré

Extrait de: Mots de Tête Éditions Stanké

Les navettes spatiales, ça coûte des centaines de millions de dollars américains, et il y a même pas de klaxon.

Cette pensée hebdomadaire vous est présentée par

Équipements INOTRAC NEW HOLLAND

125, Route 104, Iberville
SERVICE D'URGENCE:
Pièces: 357-5352 • Service: 357-5353
347-5596

Tracteurs à pelouses «New Holland»

NEW HOLLAND

069754-3c17-r

À SURVEILLER DANS NOTRE PROCHAINE ÉDITION

Affaires

CAHIER SPÉCIAL
25e anniversaire de

Construction G.C.P. inc.

Vivez avec nous toute l'évolution de cette entreprise de chez nous...



303212-3c17-hg

Ne payez pas avant 1 an*

Don't pay before 1 year





31 ans, ça se fête!

13 au 28 septembre

VENTE ANNIVERSAIRE

Jusqu'à **50%** de **rabais**
sur marchandise sélectionnée

Save up to **50%**
on selected merchandise

Dépêchez-vous!
Quantité limitée



ÉCONOMISEZ 300$
Rég.: 699$

PALLISER

399$

Centre de divertissement
Chêne pâle avec poignées décoratives fini bronze antique, espace suffisante pour votre cinéma maison.

Dépêchez-vous!
Quantité limitée



PALLISER

ÉCONOMISEZ 50%
Rég.: 1199$

Canapé 2 places
en cuir combiné,
À ce prix, disponible en bleu seulement

599$

Dépêchez-vous!
Quantité limitée



Lecteur DVD
Lit CD, VCD, CD, CD-R, CD-RW, MP3, Kodak Picture CD

79.99$

Frigidaire

769$

Réfrigérateur 18 pi. cu.
- Tablettes en verre ajustables
- 3 tiroirs de rangement
- 2 contrôles d'humidité

106714-3c17-j



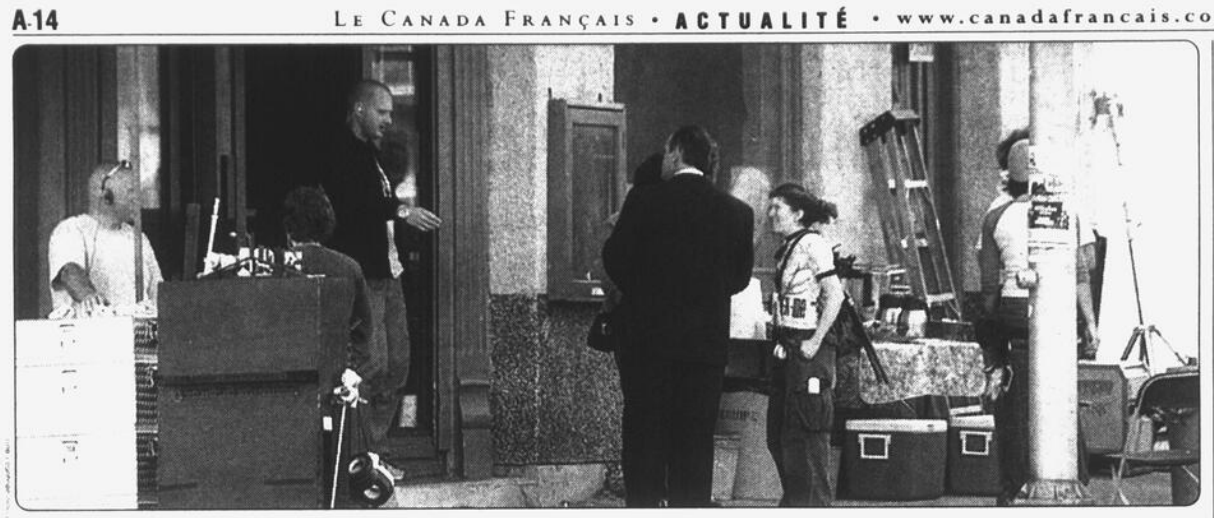
Avec passion...

MEUBLES DENIS RIEL

Encore près de chez-vous, à Farnham et St-Jean

FARNHAM
1470 St-Paul, Farnham
(Sortie 55 de l'autoroute des Cantons de l'Est)
1-800-363-1949 / (450) 293-3605
www.meublesdenisriel.com

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
370, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu
(Coin de la 35 et boulevard Du Séminaire)
Tél.: (450) 348-0006



On tourne «Monica la mitraille»

Le tournage du film «Monica la mitraille» a débuté il y a quelques jours à Saint-Jean-sur-Richelieu. La première partie de ce tournage se déroule ainsi à l'hôtel Richelieu jusqu'au 26 septembre, tandis que la deuxième étape verra l'équipe cinématographique revenir s'installer au cours du mois d'octobre dans différents endroits du centre-ville, notamment rue Saint-Charles, dans et devant l'édifice situé tout près de la rue Richelieu. ■

PROGRAMME RÉNOVATION-QUÉBEC

Vieux-Saint-Jean: subventions pour les façades commerciales

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

La Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu s'apprête à octroyer des subventions d'un montant maximal de 30 000 $ par bâtiment pour la rénovation de façades commerciales dans une section du Vieux-Saint-Jean, au sud de la rue Jacques-Cartier, entre les rues Foch et Frontenac, incluant aussi le périmètre de la Place du Marché.

Une enveloppe de 465 300 $ a été réservée pour le volet de la mise en valeur des façades des bâtiments commerciaux et de services, dans le cadre d'une nouvelle phase du programme Rénovation-Québec pour lequel une somme totale de 2 326 500 $ a été votée par le conseil municipal.

Les élus ont adopté le règlement no 288, établissant le programme municipal de subvention «Rénovation-Québec», qui remplace et bonifie l'ancien programme de revitalisation des vieux quartiers.

TROIS VOLETS

L'aide financière de 2,3 M$ de «Rénovation-Québec» est répartie en trois volets distincts:
1) Les interventions sur l'habitat (rénovation résidentielle, construction neuve et recyclage d'espaces non résidentiels en logements), doté d'une enveloppe de 1 361 200 $, dans le Vieux-Saint-Jean et le Vieux-Iberville;
2) La mise en valeur des façades commerciales du Vieux-Saint-Jean, pour 465 300 $;
3) Les «Maisons lézardées», doté de crédits de 500 000 $.

La date limite d'inscription au programme est fixée au 30 janvier 2004 et sa mise en application sera précédée d'une campagne d'information au cours de laquelle la Ville fera connaître les détails et conditions d'admissibilité à chacun des volets, incluant la description exacte du territoire d'application. ■



Demi-tour incomplet

Légèrement blessée, une femme a eu plus de peur que de mal lorsque son véhicule est tombé sur le côté, mardi dernier à l'angle des rues Gouin et Lajeunesse. La conductrice a en effet été victime d'un bon choc. Lorsqu'elle avait presque complété un demi-tour sur le boulevard Gouin, elle a été frappée par une autre voiture qui s'en venait dans sa direction. L'incident s'est produit peu avant 16 heures et a nécessité l'intervention des policiers et des ambulanciers pour donner les premiers soins. ■

Le vendredi 3 octobre 2003
Jetblack
avec Joey Tardif
Billets limités
Au Bar du Rail • 460, Boul. d'Iberville. 347-1011 • Admission 10 $
303234-3c17-gsg

AUX QUATRE COINS DE LA VILLE

Saisie de pot à Saint-Alexandre

Les policiers du poste de la MRC du Haut-Richelieu ont saisi 396 plants de marihuana dans un champ de maïs près de l'usine d'épuration, à Saint-Alexandre, vendredi dernier, Les plants étaient cultivés en îlots dans le champ de maïs. C'est à la suite d'informations de citoyens que les policiers ont effectué la découverte. Des sacs contenant des cocottes ont aussi été trouvés sur place laissant croire que les trafiquants étaient à récolter les plants.

Lundi soir, les policiers ont aussi trouvé une soixantaine de plants à Saint-Georges de Clarenceville. Un garçon d'âge mineur a été arrêté et comparaîtra sous sommation.

Autre saisie de marijuana

À la suite d'informations données par des témoins, les policiers de Saint-Jean-sur-Richelieu se sont rendus dans un domicile de la rue Cousins Nord pour saisir 95 plants de marijuana. La drogue avait probablement été cueillie dans un champ et était en train de sécher lorsque les agents de la paix l'ont trouvée. Il n'y avait personne sur les lieux de la saisie au moment de l'intervention policière. Aucune arrestation n'a encore été effectuée dans cette histoire.

Surveillance de voies ferrées

En collaboration avec les policiers du Canadien Pacifique, le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu entamera demain, jeudi, une campagne de sensibilisation le long des voies ferrées. Les mesures visent surtout à convaincre les piétons et les utilisateurs de véhicules tout-terrain de ne pas emprunter les rails comme voies de circulation. Selon la Loi sur la sécurité ferroviaire, nul n'a le droit de pénétrer sans excuse légitime dans l'enclave d'une voie ferrée. Les policiers auront le droit d'émettre des constats d'infraction avec amende de 100 $ dans le cas où le règlement serait enfreint.

Vols dans les voitures

La fin de semaine du 20 et 21 septembre a donné lieu à plusieurs vols dans des voitures. Quoique les plaintes ont surtout été portées par des citoyens du secteur Iberville, des résidents de Saint-Luc et Saint-Jean ont également été victimes des voleurs. Les délits, au nombre de huit pour ces deux journées seulement, sont habituellement commis en pleine nuit et impliquent la disparition d'objets de valeur à l'intérieur des voitures. En effet, les policiers ont été appelés pour des vols de radios, de disques compacts, ainsi que d'autres objets pouvant attirer les malfaiteurs.

Le Service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu invite la population à redoubler de prudence au moment de garer un véhicule. Il faut éviter de laisser des objets personnels ou de valeur à l'intérieur. Il est même conseillé de faire le ménage de la voiture, c'est-à-dire de mettre les objets en question dans le coffre, avant d'arriver à destination, au cas où des rôdeurs seraient déjà dans les environs. Évidemment, tout comportement de personnes suspectes dans le voisinage ou de déplacements de voitures inhabituels devraient être rapportés aux policiers. Il s'agit du même exercice à faire pour prévenir les introductions par effraction, qui sont aussi fréquentes par les temps qui courent, selon les policiers. ■

Alain Giroux
A.G Pro-Shop
Vente, service, perçage
Sablage et réparation
Tél. : (450) 358-2396
822, rue Maria-Boivin, Iberville
(Québec) J2X 2Z1

JOUR	OUVERTURE	FERMETURE
Vendredi	14 h	20 h
Samedi	10 h	16 h 30
Dimanche	12 h (midi)	17 h
Lundi	9 h	16 h 30
Mardi	9 h	16 h 30
Mercredi	FERMÉ	
Jeudi		

SUR APPEL SEULEMENT
303244-3c17-sg



(Photo Jacques Paul)

À 80 ans, le citoyen Marcel Guertin n'a pas craint de se présenter à la séance du conseil municipal pour défendre son droit à un trottoir et à une rue de qualité.

Tanné de se faire brasser dans son salon!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

On dit souvent que l'administration municipale est le gouvernement le plus près des citoyens. Le maire Gilles Dolbec a eu droit à une éloquente illustration de cette réalité lors de la dernière séance du conseil municipal lorsqu'il a eu à essuyer, au nom de la Ville, l'impatience d'un résident de la rue Dollard à propos des lenteurs des Travaux publics.

Malgré ses 80 ans, Marcel Guertin, qui s'est construit en 1944 sur un terrain qu'il avait acheté de Philippe Baillargeon, ne craint pas de défendre ses droits et de réclamer des infrastructures de qualité sur sa section de la rue Dollard.

«C'est un déshonneur d'avoir des trottoirs semblables», a-t-il dit au maire lors de la période des questions réservée aux citoyens durant la séance du conseil municipal, lui qui endure depuis trop longtemps une chaussée qui n'est pas réparée.

Quand des camions passent, ça brasse dans le salon. «Les cadres qui sont sur les murs, a-t-il demandé, va-t-il falloir les coller?»

À deux reprises, M. Guertin a téléphoné aux Travaux publics. Peine perdue. «Tu ne vois jamais personne. On rit pas de moi et c'est tout juste», a-t-il protesté.

Son conseiller municipal, Stéphane Legrand, ne l'a pas contredit, bien au contraire. «On s'en est parlé en novembre», s'est-il souvenu, durant la campagne électorale. Le conseiller, qui a par la suite téléphoné aux Travaux publics, estime qu'il est important que les Travaux publics assurent un suivi auprès des citoyens.

L'intervention de M. Guertin tombait mal pour le conseiller Legrand. «Étrangement, a-t-il dit, mon mot de félicitations de ce soir allait aux Travaux publics qui ont pavé beaucoup de trous depuis deux semaines dans le quartier.» Le conseiller a ajouté qu'il allait soumettre de nouveau le cas de la rue Dollard aux autorités concernées.

Vétéran de la politique municipale, le maire Dolbec a approuvé en soulignant que trop souvent les gens attendent d'être au bout du rouleau pour informer les politiciens. «Je suis écoeuré», lui a confirmé son concitoyen de la rue Dollard. «On va faire en sorte que ça bouge», a-t-il promis à Marcel Guertin.

Dès le lendemain de la séance du conseil municipal, un cadre du service des Travaux publics a effectivement communiqué avec M. Guertin pour l'informer que la rue Dollard était sur la liste des interventions à venir.

«Ils ont dit qu'ils étaient pour m'envoyer quelqu'un. J'espère que ce sera un professionnel qui connaît son affaire. Ça fait trop longtemps qu'on se fait brasser et qu'on endure des trottoirs dangereux sur lesquels beaucoup de personnes se sont enfargées», nous a déclaré jeudi dernier le citoyen en promettant de ne pas lâcher avant d'avoir eu satisfaction. ■

Saint-Jean essuie de la résistance au prolongement de la rue Douglas

Réunion d'information ce soir à Marie-Rivier

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le projet de prolongement de la rue Douglas, à partir de la rue Bristol (restaurant Burger King) jusqu'au boulevard Saint-Luc, essuie de la résistance auprès de citoyens du district 10 (Normandie-Ouest) qui en craignent les répercussions sur leur qualité de vie. Une pétition d'une trentaine de signatures a été déposée, demandant que le projet de règlement de zonage no 270 soit soumis à une procédure d'approbation référendaire.

Cette réaction des citoyens a amené le conseil municipal à abroger son projet de règlement de zonage et à en adopter un nouveau (projet de règlement no 287), tout en décidant de prendre les grands moyens pour informer l'ensemble des citoyens de la nature du projet qui nécessitera des travaux d'infrastructures de l'ordre de 4,5 M$.

Plus de 900 invitations ont été lancées aux résidents du quartier qui sont attendus ce soir (mercredi) à 19 heures, au gymnase de l'école Marie-Rivier, à une soirée spéciale d'information sur le projet de parachèvement de la rue Douglas.

Des représentants de la Ville doivent y aborder l'ensemble des éléments du projet: modifications au zonage des terrains bordant la rue Douglas; configuration de la rue projetée; plan de circulation et de signalisation prévu; mesures de protection de la qualité de vie résidentielle en fonction de la cohabitation avec des activités commerciales, notamment la présence de concessionnaires automobiles.

Nouvelle vitrine commerciale longeant l'autoroute 35, rappelle l'urbaniste Mario Verville, directeur du Service de développement et de l'aménagement, la rue Douglas se veut un «miroir» de la rue Moreau, longeant l'autre côté de l'autoroute. Le projet permettra le développement de terrains commerciaux sur lesquels des concessionnaires automobiles comptent s'établir, notamment Haut-Richelieu Volkswagen et Déry Toyota.

Son prolongement, sur une distance de 1,1 km, est destiné à créer un lien avec le boulevard Saint-Luc puisque la rue Douglas y débouchera à la hauteur de la rue du Lac. La Ville souhaiterait entreprendre les travaux au printemps 2004.

Les irritants

Le conseiller du district 10, Alain Paradis, rappelle que le prolongement de la rue Douglas était un enjeu de la dernière campagne électorale.

Les citoyens du district souhaitaient que la rue soit complétée pour être reliée au boulevard Saint-Luc. L'équipe Dolbec voyait dans le développement de cette zone commerciale un potentiel de croissance économique. Enfin, le projet permettrait l'amélioration du réseau routier urbain par un meilleur bouclage du territoire municipal.

M. Paradis signale que les résidents de Normandie-Ouest qui ont déposé une pétition d'approbation référendaire du projet de règlement de zonage ont fait part de quatre principaux «irritants»:

1. L'utilisation d'intercoms par les garages comme ils en entendent le soir en provenance de la rue Moreau, de l'autre côté de l'autoroute;
2. Un trop grand éclairage;
3. La présence d'odeurs;
4. Les tests routiers.

«Nous pensons qu'il est possible de rassurer les citoyens», déclare le conseiller Paradis en estimant que la réglementation municipale et les contrôles environnementaux peuvent facilement éliminer ces craintes.

M. Paradis, qui voit beaucoup d'avantages au projet pour les résidents du district, ajoute que le conseil municipal croit que le projet d'infrastructures qui sera présenté ce mercredi soir aux citoyens est de nature à permettre une cohabitation du résidentiel et du commercial. ■





SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU EN BREF

Les surplus atteignent 6,6 M$

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Dans une remarque qui l'a amenée à préciser à son collègue défusionniste, Hugues Larivière, que les surplus des anciennes municipalités n'étaient pas complètement effacés, la conseillère Christiane Marcoux a fourni les chiffres suivants sur l'état des surplus au 1er septembre 2003.

De l'ordre de 18 176 253 $ au 31 janvier 2001, les surplus des cinq anciennes municipalités totalisaient 6 657 132 $ au début du septembre de cette année.

Durant cette période, les mouvements du surplus ont été les suivants dans chaque secteur: Saint-Jean-sur-Richelieu, de 9 452 116 $ à 2 436 160 $; Saint-Luc, de 3 796 445 $ à 1 912 605 $; Iberville, de 2 682 976 $ à 853 356 $; Saint-Athanase, de 1 247 408 $ à 784 874 $; L'Acadie, de 997 308 $ à 670 137 $.

Permanences d'emploi

Le conseil a accordé la permanence d'emploi à Jean Martineau au poste de chef inspecteur au Service de l'aménagement et du développement ainsi qu'à Michel Sarrazin, au poste de surintendant au service des Travaux publics du secteur sud (Saint-Jean).

Lasnier à Rues Principales

Le conseiller Philippe Lasnier a été autorisé à représenter la Ville au colloque de la Fondation Rues Principales qui se tiendra à Québec le 1er octobre sur le thème «Paver la voie à la revitalisation». Il y sera notamment question des aspects reliés au transport urbain, à l'aménagement du réseau routier et à la gestion de la circulation.

Depuis juin dernier, Rues Principales du Vieux-Saint-Jean est membre du «réseau» Rues Principales mais ne fait plus partie de la Fondation. Une entente a toutefois été conclue avec la Fondation Rues Principales par laquelle la corporation locale aura recours à des services à la carte, selon une tarification pré-déterminée.

Sacré Gaston!

Qui d'autre que le citoyen Gaston Dupuis aurait pensé à demander au maire Gilles Dolbec s'il aurait accepté d'être filmé durant sa dernière campagne électorale comme l'a accepté l'ex-premier ministre Bernard Landry dans «À hauteur d'homme».

«Difficile à répondre, c'est hypothétique, peut-être», a répondu le maire, étonné par pareille question.

Travailleurs autonomes

Observant que la réglementation du secteur Saint-Luc est plus souple que celle du secteur Saint-Jean à l'endroit des travailleurs autonomes qui établissent leur place d'affaires dans leur résidence, le conseiller Stéphane Legrand souhaite que soit accélérée l'harmonisation de la réglementation afin que tous les travailleurs autonomes soient traités avec la même équité sur le territoire de la nouvelle ville.

Descentes de bateaux

Une résidente du secteur Saint-Luc, Solange Lapointe, s'interroge sur la pertinence d'aménager une nouvelle descente de bateaux au parc municipal alors qu'il y en a trois du côté ouest et deux du côté est de la rivière à quelques kilomètres de distance. Propriétaire de bateau, elle n'en voit pas l'utilité, soulignant qu'il n'y a jamais de file d'attente aux descentes existantes.

Le maire lui a répondu que plusieurs propriétaires de bateaux trouvent qu'il n'y a pas assez de descentes et que celles qui existent sont parfois difficiles d'accès.

Les handicapés et le centre-ville

Un résident du Vieux-Saint-Jean dont la conjointe est handicapée a souligné que trop d'établissements du centre-ville n'offrent pas encore les aménagements requis pour les chaises roulantes.

Le maire a expliqué que si des normes d'accès pour handicapés s'appliquent lors de la construction de nouveaux immeubles, l'adaptation des vieux immeubles reste à la discrétion des propriétaires.

Il aurait pu ajouter que l'hôtel de ville est un triste exemple d'un immeuble non adapté...

Remerciements à Georges Tétreault

Sur proposition du conseiller Germain Poissant, le conseil municipal a unanimement adressé ses remerciements à Georges Tétreault pour son implication à titre de président du conseil d'administration du Centre des aînés johannais, un poste qu'il a récemment quitté. M. Tétreault est un ancien conseiller municipal dans le quartier Notre-Dame-de-Lourdes.

Histoire d'eau

S'il faut en croire le conseiller défusionniste Hugues Larivière, l'eau du secteur Iberville est meilleure que celle du secteur Saint-Jean, dans laquelle il y a trop de chlore à son goût.

Virage près du IGA à St-Luc

Remarquant que plusieurs automobilistes ne respectent pas l'obligation de tourner à droite en sortant du marché d'alimentation IGA à Saint-Luc et que des automobilistes ne respectent pas la nouvelle signalisation pour la rue Donais, le conseiller Yvon Choquette a souhaité de la surveillance policière afin de ramener les automobilistes dans le droit chemin. ■

EN DÉSACCORD AVEC LE DÉFUSIONNISTE LARIVIÈRE

Dans le secteur Iberville, Denis Martel hisse un drapeau de la nouvelle ville!

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

«Même s'il est mon notaire, je ne suis pas d'accord avec lui sur la défusion», déclare d'entrée de jeu M. Denis Martel, un résident de la 14e Avenue dans le secteur Iberville à propos de la campagne de fractionnement de la nouvelle ville menée par le conseiller Hugues Larivière.

Afin de bien marquer sa fierté d'appartenir à la nouvelle ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et de faire sentir son opposition aux visées défusionnistes de son conseiller municipal, qui habite pas très loin de chez lui, M. Martel a décidé d'afficher ses couleurs en hissant un drapeau de la nouvelle ville sur sa propriété.

«On va pas se mettre à défaire ce qui est fait. Il y a une réalité qui est celle d'une nouvelle ville de 82 000 citoyens qui vivent ensemble dans une grande municipalité mieux équipée pour faire face aux défis du développement économique. Ce n'est pas le temps de revenir en arrière», croit le retraité, âgé de 72 ans, qui travaillait comme conseiller syndical à la fédération du commerce de la CSN.

Citoyen d'Iberville depuis 1950 et propriétaire depuis 1956 sur la 14e Avenue, M. Martel raconte que sa famille est bien enracinée du côté Est de la rivière Richelieu. «Mon grand-père, Adélard, était propriétaire d'une usine de formes de souliers sur la 5e Avenue.»



(Photo Jacques Paul)

Dans le district du défusionniste Hugues Larivière, le citoyen Denis Martel a hissé un drapeau de la nouvelle ville sur sa propriété de la 14e Avenue.

Du même souffle, il souligne que ce n'est pas d'hier que l'on parlait de fusion dans la région. Maintenant que c'est fait, pas question de reculer. M. Martel estime que les citoyens du secteur Iberville qui appuient la nouvelle ville ne doivent pas hésiter à afficher leur adhésion à Saint-Jean-sur-Richelieu comme il vient de le faire en se procurant un drapeau de la nouvelle ville.

PAS FACILE D'ACHETER UN DRAPEAU!

Cela dit, M. Martel ne s'est pas procuré un drapeau de la nouvelle ville aussi facilement qu'il l'aurait voulu.

Quand il a téléphoné à la Ville, on l'a transféré à la division des Communications où on lui a répondu que c'était «impossible» d'acheter un drapeau! Il a finalement réussi à en dénicher un. M. Martel ne précise pas comment il a pu en avoir un mais on peut deviner qu'il a passé par les voies politiques.

S'il reconnaît qu'il n'y a pas de politique formelle au sujet de la vente du drapeau de la nouvelle ville, le chef de cabinet du maire, Sylvain Latour, ajoute qu'on peut effectivement en acheter un auprès du service des Achats, comme l'ont déjà fait l'hôtel Relais Gouverneur, la société Oerlikon Contraves et certains collectionneurs.

Il précise que la Ville a présentement en stock 16 drapeaux qu'elle peut vendre au prix coûtant. Un drapeau de format 36 po X 72 po se vend 80 $ (plus taxes) et celui de format 45 po X 90 po vaut 90 $ (plus taxes).

«Si plusieurs citoyens manifestaient leur désir de se procurer un drapeau de la nouvelle ville, nous pourrions envisager d'en faire confectionner à meilleur prix et dans un format plus petit», a indiqué le porte-parole de la mairie. ■

Saint-Jean reproche à Québec d'aborder le dossier des fusions de façon négative

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Le projet de loi 9 concernant la consultation des citoyens sur la réorganisation territoriale aborde le dossier des fusions d'une façon négative et sa médiatisation peut entraîner un mouvement de masse irréversible, craint le maire de Saint-Jean-sur-Richelieu, Gilles Dolbec.

Le maire s'adressait hier (mardi) après-midi, à l'Assemblée nationale, aux membres de la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre des auditions lors des auditions publiques sur le projet de loi 9. Il était accompagné du conseiller Stéphane Legrand, du directeur général de la Ville, Michel Merleau, et de son chef de cabinet, Sylvain Latour.

«Pour susciter l'adhésion de la nouvelle ville, nous avons besoin de l'aide du gouvernement. Actuellement, la médiatisation du dossier de la réorganisation territoriale met à l'avant-plan la défusion alors que l'adhésion est reléguée aux oubliettes», a déploré le maire Dolbec en s'adressant aux membres de la Commission, dont le ministre des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier.

Dans ce contexte où la défusion occupe l'avant-scène, Saint-Jean-sur-Richelieu demande au gouvernement du Québec de nuancer son projet de loi 9 et de modifier son approche face à l'adhésion. «Si le gouvernement du Québec a un préjugé favorable aux nouvelles villes, a-t-il insisté, il doit mettre de l'avant-plan son projet de loi sur l'adhésion.»

Le ministre des Affaires municipales a réagi en expliquant que le projet de loi 9 n'est pas un projet de loi sur la défusion mais un projet de loi sur la consultation.

«On consulte pour savoir si les gens veulent rester ou partir, mais c'est une consultation sur un des deux choix. Et l'adhésion ne va pas à l'encontre de la consultation», a déclaré le ministre Fournier.

Par ailleurs, la député péquiste Diane Lemieux est intervenue pour noter que la revue de presse qui accompagne le mémoire de Saint-Jean-sur-Richelieu permet de constater que les députés actuels des comtés d'Iberville et de Saint-Jean s'étaient à l'époque montrés favorables à la fusion. ■

Saint-Luc: les cyclistes ne doivent plus être isolés par l'autoroute 35

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

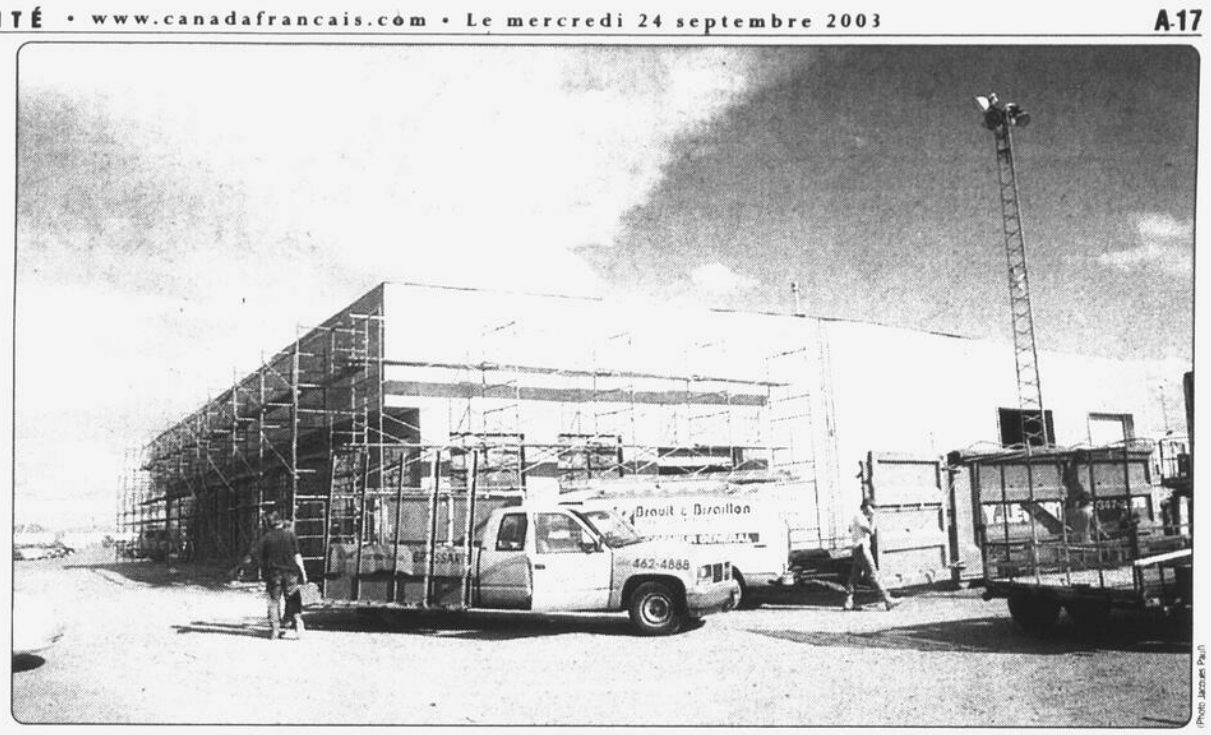
Les conseillers Alain Paradis, Yvon Choquette et Colette Magnan du secteur Saint-Luc ont accueilli avec satisfaction le dépôt d'une pétition de 2 723 signatures de leurs concitoyens qui demandent d'obtenir un accès piétonnier et cycliste sécuritaire à la rivière Richelieu par l'aménagement d'une passerelle pour traverser l'autoroute 35.

C'est un jeune résident de Saint-Luc, Ludovyck Morel, 26 ans, qui a pris l'initiative, le printemps dernier, de faire cheminer une pétition dans tous les commerces de Saint-Luc. Il a déposé une copie de la pétition lors de la séance du conseil municipal du 15 septembre.

«Par cette pétition, nous souhaitons que la Ville intervienne rapidement afin de relier les deux moitiés du secteur Saint-Luc, séparées par l'autoroute 35 qui empêche les cyclistes et les piétons de traverser sécuritairement. Dans l'intérêt de tous, nous voudrions connaître à quel moment pourrait se réaliser un projet pour unir les deux côtés du secteur Saint-Luc par un moyen sécuritaire pour les citoyens, tant piétons que cyclistes, et ainsi permettre de traverser l'autoroute qui nous divise», a souligné M. Morel en déposant la pétition.

«Rejoindre le bord de l'eau, la piste cyclable du canal Chambly et le Vieux-Saint-Jean sont autant de raisons qui nous motivent à faire cette demande à la Ville. Ce besoin est de plus en plus criant pour les familles demeurant du côté sud du secteur Saint-Luc. Les résidents de l'ancien centre-ville de Saint-Luc autant que ceux du quartier des Prés-Verts réclament cet équipement depuis des années», a-t-il soumis à l'attention des membres du conseil municipal, espérant que les choses commencent à bouger dès 2004.

Le maire Gilles Dolbec a rappelé qu'un viaduc est prévu dans le prolongement du boulevard de la Mairie. Toutefois, cette infrastructure n'est pas pour demain matin.



(Photo: Jacques Paul)

Ludovyk Morel est à l'origine d'une pétition de 2 723 signatures de cyclistes et de piétons demandant à la Ville d'intervenir pour relier ensemble les deux moitiés du secteur Saint-Luc séparées par l'autoroute 35.

COMME À SAINTE-JULIE

Le conseiller du district 10, Alain Paradis, se demande si la solution à court terme ne consisterait pas à demander que soit attachée une passerelle à un viaduc existant, comme cela s'est fait à Sainte-Julie pour traverser l'autoroute 20.

M. Morel estime que cette solution d'attacher une passerelle métallique après un viaduc pourrait être étudiée et réalisée rapidement par la Ville et Transports Québec.

«Plus de 10 000 personnes sont concernées par cette problématique dans le secteur Saint-Luc. Le projet de les relier sécuritairement à la rivière doit devenir un projet de l'ensemble de la nouvelle ville», estime le conseiller Paradis. ■

Le nouveau rôle d'évaluation déposé le 6 octobre

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Ce n'est pas avant le lundi 6 octobre que sera déposé le nouveau rôle triennal d'évaluation foncière 2003-2004-2005 de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Ce rôle d'évaluation devait en principe être déposé le 15 septembre mais la Ville, qui n'était pas prête, a obtenu un délai de trois semaines du ministère des Affaires municipales.

La «date de référence» du nouveau rôle d'évaluation sera le 1er juillet 2002, ce qui signifie qu'il reflétera la valeur marchande des propriétés à cette date. Le rôle actuellement en vigueur reflète la valeur du marché au 1er juillet 1999.

Le rôle d'évaluation 2003-2004-2005 servira aux fins de la taxe foncière dès le prochain exercice financier, qui débute le 1er janvier 2004.

Comme ce fut le cas dans les municipalités de l'Île de Montréal, il faut prévoir des fluctuations significatives de la valeur foncière des propriétés. À Montréal, les hausses ont varié entre 19% et 28% avec une augmentation moyenne de 29% dans le secteur résidentiel.

À Saint-Jean-sur-Richelieu, l'augmentation de la valeur foncière devrait varier selon les secteurs (anciennes municipalités) et connaître des variations plus ou moins grandes selon les tendances de l'activité immobilière.

Au service d'évaluation de la Ville, Bruno Marchand souligne qu'on ne connaîtra pas les fluctuations avant le dépôt du rôle d'évaluation qui n'est pas complété. Aucun chiffre n'est encore disponible et personne ne se risquerait à spéculer ouvertement avant le dépôt du rôle.

Quand le nouveau rôle d'évaluation foncière sera disponible, la Ville prévoit avoir besoin d'un délai de quelques jours pour faire l'analyse détaillée des variations.

Les nouvelles valeurs ne seront pas uniformes entre les anciennes municipalités. Elles devraient aussi varier entre les quartiers, en fonction de la vigueur du marché immobilier. De plus, des variations sont à prévoir en fonction des catégories d'immeubles, tant dans le domaine résidentiel que dans le commercial, dans l'espace à bureaux que dans l'industriel. ■



NAPIERVILLE

Le Service d'action bénévole «Au coeur du Jardin» de Napierville en collaboration avec l'Antenne universitaire du troisième âge de la Montérégie, présentera une série de causeries les jeudis de 13h30 à 15h30, du 16 octobre au 20 novembre à la salle Maurice-Dupuis. Une séance d'inscription se tiendra le 25 septembre de 13h30 à 15h30 à la salle Maurice-Dupuis. Pour connaître les sujets abordés et les coûts, il suffit de téléphoner au 245-7868.

BEDFORD

Le Centre de femmes Avante organise une journée portes ouvertes le jeudi 25 septembre à compter de 19 heures. L'équipe du centre profitera de l'occasion pour annoncer son programme d'activités pour la saison 2003-2004. Il y aura tirage au sort de quatre couvertures/oreillers avec appliqués. Des rafraîchissements seront servis. Le Centre de femmes est situé à la Salle 309 de l'édifice du R.O.C. Des Rivières au 52, rue Du Pont à Bedford. Pour information: 248-0530.

FARNHAM

L'historien d'art, Yves Robillard, retracera l'histoire de Farnham à travers les photographies de son arrière-grand-père, Pierre-Auguste Portelance, lors d'une soirée-conférence le vendredi 26 septembre à 20 heures à la Petite église. Originaire de Farnham, Yves Robillard a soigneusement reporté les photographies originales de P.-A. Portelance sur des diapositives. M. Portelance était photographe à Farnham de 1893 à 1925. Une tranche de vie de la ville où nous découvrirons l'architecture à la fin du XIX[e] siècle avant que le grand feu ne détruise une importante partie des trésors architecturaux. Témoin de l'âge d'or du train (il y avait 2000 wagons qui passaient jour et nuit à Farnham) et où on comptait quatorze hôtels servant à loger les passagers en attente d'un autre train, témoin aussi de l'intense activité militaire (1910-1918), cette conférence fera découvrir autrement la ville et son histoire. P.-A. Portelance était également un fin portraitiste. Il est émouvant de découvrir dans ces photographies d'il y a 100 ans des airs de famille de nos contemporains. Yves Robillard animera cette soirée avec sa façon imagée de commenter avec humour et tendresse les photos, les anecdotes et les petites histoires de familles. Les billets se vendent 10 $. Pour information: Cécile Doran au 293-7779 ou www.petiteeglise.com ■

À louer

à Saint-Jean-sur-Richelieu

Pour vos «partys»

Salle de réception

pour 75 à 300 personnes

Pour vos activités sportives

Gymnase : 40$/heure

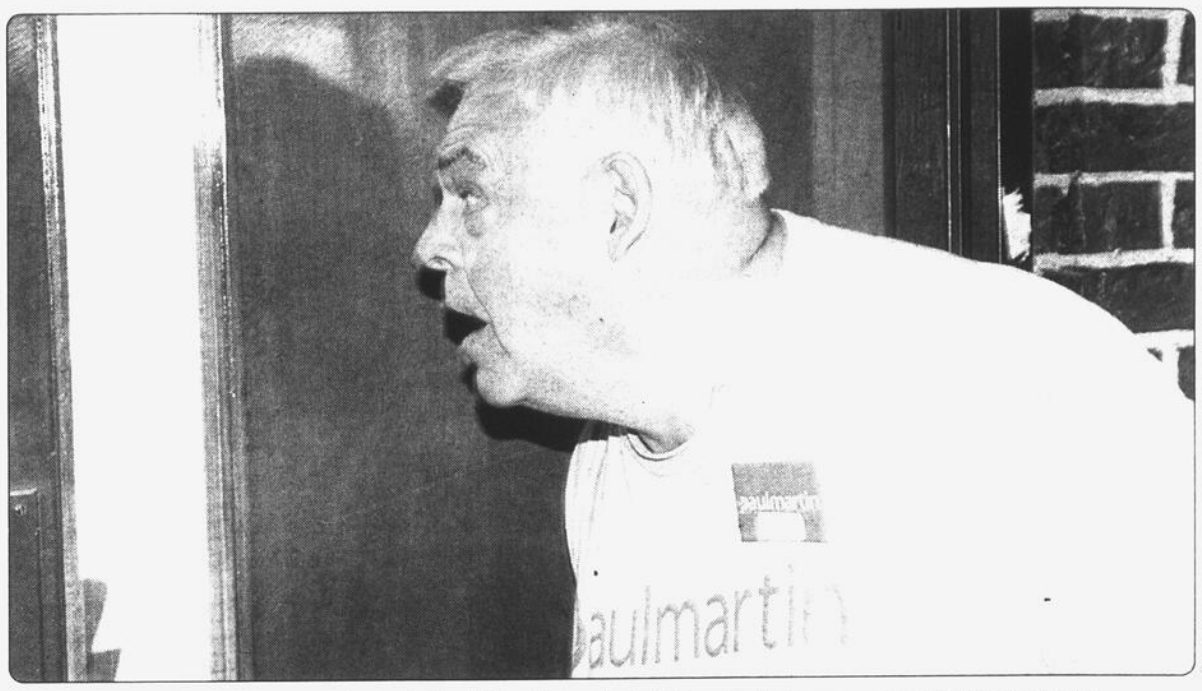
(514) 591-4711

105790-3c17-j

Paul Martin récolte 85,8% des votes dans le comté de Saint-Jean

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Sans surprise, comme partout au Québec et au Canada, les libéraux du comté de Saint-Jean ont massivement couronné l'ex-ministre des Finances du Canada, Paul Martin, dans la course à l'investiture qui l'oppose à la ministre du Patrimoine, Sheila Copps.



Roger Demers, un partisan de Paul Martin, attendait les résultats avec une certaine curiosité.

Dimanche, dans les locaux de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, où se trouvaient les bureaux de votation, exactement le tiers des membres de l'Association de comté se sont rendus aux urnes pour élire les délégués qui les représenteront au congrès d'investiture du 12 au 15 novembre à Toronto.

Selon les résultats que nous avons obtenus auprès du responsable du scrutin, Me Gilbert Lanthier, 420 des 1 260 membres (33,3%) se sont présentés aux urnes.

Sur les 380 bulletins de vote valides, Paul Martin en a recueilli 326 (85,8%) contre 54 (14,2%) pour Sheila Copps. Pour cette dernière, il s'agit de son septième meilleur résultat au Québec.

En principe, en raison des éléments de représentation proportionnelle, ce score 14,2% aurait permis à Mme Copps d'être représentée par deux délégués à Toronto contre dix pour Paul Martin.

Toutefois, l'organisation Copps n'avait pas réussi à déposer une **slate** complète de douze candidatures aux postes de délégués. Elle n'avait aucun candidat dans la catégorie des jeunes hommes. En raison de la mathématique de cette proportionnelle, Sheila Copps devra se satisfaire d'un seul vote du comté de Saint-Jean à Toronto, celui de Geneviève Belle (jeunes femmes).

Les onze délégués élus du camp Martin sont Hélène Leblanc, Claire Charbonneau, Louise Tremblay-Ferdais, Claudette Martin, Roger Demers, Wasfi Daoud, Gilbert Marcotty, Rémi Poupart, Marylen St-Denis, Francis Desbiens et Anthony Sanford.

Les délégués Martin l'ont emporté dans une proportion de trois pour un contre ceux de Copps. Le meilleur score dans le camp Martin a été de 274 votes pour Hélène Leblanc tandis que chez les partisans de Copps, l'ex-maire Myroslaw Smereka et Margot Rock ont obtenu 80 votes chacun. ■

Bachand battu sur son projet d'un Fonds communautaire

MARC-OLIVIER TRÉPANIER

Par un vote de 151 par 82, la motion du député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand, pour la création d'un fonds communautaire a été défaite aux Communes mercredi dernier. Libéraux et alliancistes ont majoritairement voté contre la proposition du député Bachand.

Inspirée du modèle québécois, la motion M-393 du député de Saint-Jean proposait que soit mis à la disposition des députés fédéraux un budget discrétionnaire qui leur aurait permis d'appuyer à leur guise les activités communautaires dans leur circonscription sans que cela ne touche leur budget de fonctionnement.

Pour venir en aide à un groupe communautaire, un député fédéral doit présentement le faire via le «fonds de publicité» mis à sa disposition à l'intérieur du budget du bureau de sa circonscription.

«Manifestement, le Parti libéral du Canada et son futur chef, Paul Martin, sont beaucoup plus enthousiastes à soutenir les grandes corporations comme les banques et les pétrolières que les organismes communautaires. Il est triste de constater que lorsque vient le temps de reconnaître le travail extraordinaire de ces groupes, les libéraux regardent ailleurs», réagi le député à la décision des Communes. ■

UNE HEUREUSE «RENTRÉE» À LA PAPETERIE PAYETTE



Une fois de plus cette année, la Papeterie Payette du Haut-Richelieu située au Carrefour Laplante (secteur Iberville), organisait une promotion pour la rentrée scolaire. Un tirage, parmi la clientèle, fut effectué le 15 septembre dernier. L'heureuse gagnante du vélo tout-terrain «Minelli Adventure X-treme, provenant de la boutique Messier Bicyclettes enr.», est madame Nathalie Blanchet de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville) que nous apercevons sur la photo en compagnie de Nathalie Lussier, propriétaire de la Papeterie Payette.

Félicitations!

(PUBLICITÉ)

106918-3c17-js

Klip Coiffure

Ouverture officielle, 5 à 7 le 29 septembre

Venez en grand nombre

Cadeaux à gagner

L'expérience d'une grande équipe!



Mélanie (propr.), Michelle et Lucie sont fières d'accueillir au sein de leur équipe **JOSÉE BISCOTTI,** styliste-coloriste, spécialiste de la haute coiffure et invitent clients et amis à venir la rencontrer !

Nouveau concept Atelier de mise en plis

347-0505

140, rue Jacques-Cartier Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu

106652-3c16-f

La Journée portes ouvertes remporte un succès inespéré!

Moyenne de 500 visiteurs par ferme

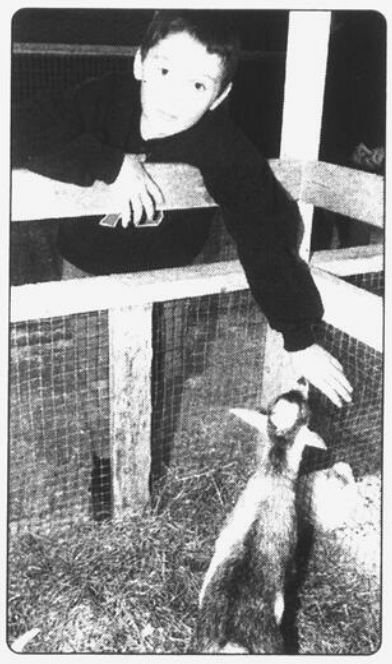
GILLES LÉVESQUE

La Journée portes ouvertes sur les fermes a connu un immense succès dans la grande région agricole de Saint-Hyacinthe, le 7 septembre dernier, mais aussi dans l'ensemble du Québec. À la lumière des informations préliminaires obtenues auprès des organisateurs, on peut même parler d'un succès de foule inespéré.

«Nous sommes effectivement surpris. Il y avait un peu d'inquiétude dans l'air dans les jours qui ont précédé l'événement, mais je peux vous dire que tout le monde est agréablement surpris de la réponse du public. Nos objectifs ont été largement dépassés, tant pour ce qui est de la participation que des échanges qui ont marqué cette journée», explique Martin Archambault, responsable des communications à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe.

Dans cette région agricole, 32 fermes ont ouvert leurs portes à la population et plus de 15 000 personnes ont répondu à cette invitation. Certains établissements ont accueilli jusqu'à 1000 visiteurs, ce qui a pris certains propriétaires au dépourvu.

«On parle d'une moyenne de 500 visiteurs par ferme, ce qui est énorme, souligne Martin Archambault. Des producteurs ont fait appel à des amis ou à des voisins pour bien recevoir leurs invités qu'ils divisaient en petits groupes de vingt pour faciliter la visite des lieux. Les agriculteurs que nous avons rejoints pour obtenir leurs commentaires sont tous très contents de la façon dont s'est déroulée cette journée. Ils ont aussi beaucoup apprécié les



Ce jeune garçon ne s'est pas fait prier pour poser pour notre photographe.

conversations qu'ils ont eues avec les citadins. Ils estiment que ça va grandement faciliter ce rapprochement tant souhaité par les agriculteurs.»

Dans Saint-Jean-Valleyfield, la réponse du public a été tout aussi impressionnante. Vingt-quatre entreprises ont ouvert leurs portes au public et c'est en grand nombre qu'on a visité ces emplacements.

AILLEURS

En tout, 208 fermes ont participé à cette Journée portes ouvertes. La Maison de l'UPA de Longueuil était aussi impliquée à sa façon par l'entremise de la Grande fête agricole sous le chapiteau. Croyez-le ou non, mais 105 747 personnes ont répondu à ces deux invitations.

«Ce succès va au-delà de nos espérances, commente le président de cet organisme, Laurent Pellerin, par le biais d'un communiqué adressé à nos bureaux. Dans toutes les régions du Québec, nous avons largement dépassé nos scénarios les plus optimistes. À la veille des récoltes et en ce beau dimanche de septembre, les producteurs ont pu faire découvrir au plus grand nombre les multiples facettes de leur profession et faire apprécier les produits de chez nous.»

Cet événement était une grande première non seulement pour l'UPA, mais également pour tout le Québec. Jamais, de mémoire d'agriculteur, autant de fermes n'avaient accueilli autant de visiteurs en une seule et même journée. «En nous rendant visite, les gens ont pu constater de leurs yeux que le caractère familial et la dimension humaine de nos entreprises constituent un trait caractéristique fondamental du patrimoine agricole québécois. Tout au long de son histoire, l'UPA a toujours placé au centre de ses préoccupations et de son action, les hommes et les femmes qui vivent de l'agriculture. Notre organisation favorise le maintien et le développement d'entreprises à dimension humaine, propriétés de familles qui en assument essentiellement la gestion et la prise de décision, ce qui est le cas de la quasi-totalité de nos fermes», souligne M. Pellerin.

Les visiteurs ont également pu se familiariser avec un autre trait distinctif de l'agriculture québécoise: la mise en marché collective, qui favorise l'équité entre les producteurs et qui bénéficie également aux consommateurs.

Il va sans dire que l'organisation de cet événement a exigé beaucoup d'énergie. Devant les résultats obtenus, l'UPA pourrait bien répéter l'expérience l'an prochain. Il est à noter que les quantités de nourriture restantes au terme de la Grande fête agricole sous le chapiteau ont été remises à Moisson Montréal. ■



Ce petit lapin se sentait bien dans les bras de cette belle jeune fille.

TELUS mobilité
(Coin Grand-Bernier et Pierre-Caisse)
MiKE
299$ (moins) 300$* ROBUSTE prix régulier rabais en magasin
i 60 i 35
GRATUIT
Étui (Valeur 30$)
Chargeur d'auto (Valeur 39$)
i 90
UN PETIT APPAREIL DOTÉ D'UNE FOULE DE FONCTIONS !
399$ (moins) 300$* prix régulier rabais en magasin
Forfait téléphone 40$
SOIRS ET WEEK-ENDS ILLIMITÉE
• Jusqu'à 400 minutes téléphone • Afficheur inclus • Paget inclus
• Jusqu'à 200 minutes C.B. • Messagerie vocale incluse • 2e ligne en attente incluse
*Offre valable jusqu'au 30 septembre 2003 sur une mise en service sur entente tarifaire de 3 ans sur appareil neuf. Prix peut varier selon le modèle. Taxes non incluses. Voir détails en magasin.
TELUS mobilité
Majestech Inc.
(Détaillant autorisé)
Tél. : (450) 348-7479
855, chemin Grand-Bernier Nord, local 100
Saint-Jean-sur-Richelieu
106684-3c17-1

VENTE DE LIQUIDATION
Samedis et dimanches
10 h à 17 h
27 et 28 septembre
4 et 5 octobre
11 et 12 octobre
LES JARDINS DE VERSAILLES
399, rang de Versailles
(Route 227)
Mont-Saint-Grégoire
(450) 346-6775
303120-3c17-bc


Pierre Godin, propriétaire
Centre de collision St-Jean-Pierre Godin & Fils
ANTIROUILLE
À partir de 45$ + taxes
• Évaluation gratuite assurance et particulier
• Remorquage 24 heures
• Carrosserie - peinture
• Centre d'esthétique
GRATUIT Lavage extérieur de votre véhicule avec achat d'antirouille. Valable jusqu'au 30 novembre 2003.
348-8488
835, chemin Grand-Bernier Nord
Saint-Jean-sur-Richelieu
AUTOPRO CARROSSERIE
106667-3c17-1

ÉDUCATION

Le Cégep doit améliorer le taux de diplomation et rendre la vie étudiante un peu plus dynamique



LOUISE BÉDARD

L'amélioration de la réussite des élèves et du taux de diplomation demeure le plus grand défi des prochaines années, au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu. Le collège doit travailler aussi à rendre la vie étudiante plus dynamique.

Ces sont deux des grands enjeux déterminés par le Rapport de l'évaluation institutionnelle adopté en juin dernier par le conseil d'administration de l'établissement. Ce rapport a été soumis à l'attention de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, un organisme indépendant relevant de l'Assemblée nationale, qui effectuera cet hiver une visite de l'institution avant de rédiger à son tour un rapport d'évaluation du Cégep.

Renforcer le développement professionnel du personnel et préparer une relève de qualité sont aussi au nombre des enjeux d'importance. Tout comme le Cégep doit continuer à resserrer les liens avec la communauté. Présent sur la scène internationale par ses activités de coopération, le collège doit s'assurer aussi que l'internationalisation ait des retombée sur les programmes d'études.

Enfin le Cégep doit poursuivre ses efforts pour diversifier ses sources de financement afin d'assurer le développement de l'institution. Ces grands enjeux se retrouveront dans le prochain plan stratégique quinquennal du collège. Certains points faibles détectés par l'évaluation commandent un plan d'action qui est déjà en marche sous certains aspects.



Accroître le taux de réussite demeure encore un des grands enjeux au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

TRAVAUX

Outre le comité chargé de la coordination et de la rédaction du rapport, plusieurs comités de travail ont siégé au Cégep pour dégager les points forts, les points faibles et les actions envisagées. Des consultations ont aussi été menées par le biais de sondages auprès des élèves de l'enseignement régulier et de la formation continue, des parents, des anciens du collège, des entreprises qui accueillent des stagiaires, des organismes communautaires ainsi que d'autres partenaires de l'institution dans la région.

Les travaux se sont échelonnés sur près de trois ans et ont mobilisé un grand nombre de personnes. Suivant un mot d'ordre de leur fédération syndicale, le syndicat des enseignants a boycotté les travaux en cours de route.

Les deux représentants des enseignants au conseil d'administration ont voté contre l'adoption du rapport d'évaluation institutionnelle. Non pas qu'ils aient été opposés à son contenu mais pour signifier leur crainte que l'évaluation institutionnelle ne débouche sur l'accréditation des collèges qui se verraient alors attribuer le pouvoir d'émettre eux-mêmes les diplômes d'enseignement collégial (DEC) au lieu du ministère de l'Éducation. Pour la même raison, Thérèse Tremblay-Lasnier, représentante des commissions scolaires au conseil d'administration, a voté contre.

CRITÈRES

Après avoir procédé à l'évaluation de plusieurs programmes d'études au cours des dernières années, tous les établissements collégiaux du Québec ont dû examiner de près leur mission et leur fonctionnement.

Cette obligation a été l'occasion pour les collèges de scruter de près leur organisation et leur gestion, de mesurer l'atteinte de leurs objectifs, d'apprécier les moyens qu'ils se donnent pour assurer leur développement et enfin, de vérifier la qualité de leurs pratiques en matière de communication.

L'évaluation repose sur quatre grands critères. Le Comité d'évaluation a d'abord regardé si le collège poursuit des objectifs clairs et pertinents à sa mission. L'efficacité de la gestion pédagogique a aussi été examinée. L'atteinte des objectifs reliés notamment au rendement des élèves a été regardée de près.

Le quatrième critère a trait à l'innovation et la planification et le cinquième à l'intégrité et la transparence dans les pratiques de communication.

Le rapport d'auto-évaluation en main, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial effectuera une visite au Cégep, cet automne, pour y rencontrer le personnel et les élèves et procéder à son tour à une évaluation de l'institution. La Commission produira un rapport sur la situation à Saint-Jean et sur l'ensemble du réseau collégial québécois. Le rapport de la Commission sera rendue publique.

Jusqu'à présent les programmes d'études enseignés au Cégep ainsi que les politiques administratives ont obtenu de bonne évaluation de la part de la Commission. Roger Larose, président du Comité et coordonnateur de l'évaluation, est confiant que le Cégep fasse bonne figure lors de l'évaluation institutionnelle par la Commission. ■

Des réalisations qu'il faudrait promouvoir

Le Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu offre une formation de qualité. L'institution se préoccupe de la qualité du français. L'enseignement permet aux élèves d'acquérir une pensée rigoureuse et de développer leur capacité de communiquer, mais le collège devrait faire connaître davantage ses réalisations et ses projets.

C'est ce qui ressort des consultations menées auprès des élèves, du personnel et de la communauté environnante, dans le cadre de l'évaluation institutionnelle du Cégep. Ont participé à cette consultation des élèves inscrits au moment des sondages effectués à la session d'hiver 2002 ainsi que des parents, des membres du personnel à l'exception des enseignants qui boycottaient les travaux du Comité de l'évaluation, des anciens élèves, des organismes communautaires, des entreprises privées et des partenaires du collège. Pour certaines questions 275 personnes y ont été répondues. Pour d'autres, le nombre de répondants est légèrement inférieur.

FORMATION

Il y a unanimité sur la qualité de la formation donnée au Cégep. C'est dans une proportion de 93,5% que les élèves comme les parents et les membres de la communauté estiment que la formation est de qualité.

De même, une proportion importante des répondants (79,1%) évaluent que le Cégep se préoccupe de la qualité du français. Près de 70% des personnes sondées considèrent aussi que le Cégep met l'accent sur l'acquisition d'une méthode efficace de travail.

Un fort pourcentage estime que le Cégep développe chez les élèves la rigueur de la pensée (84,1%), la capacité de communiquer (77,9%), le sens des responsabilités (82,7%) et la capacité d'analyse et de synthèse (81,5%).

Plus des trois quarts des répondants croient que le collège offre suffisamment de programmes de formation. Quelque 69,1% des personnes consultées jugent que le Cégep met en place les moyens adéquats pour assurer le recrutement des élèves.

RAYONNEMENT

Une bonne majorité des répondants trouvent que l'institution assure une présence active dans la vie sportive (78,7%) et culturelle (72%), mais un peu moins dans la vie économique (60,2%).

Si le Cégep répond de façon efficace aux demandes d'information (79,9%), seulement 49,2% considèrent qu'il fait connaître ses réalisations et ses projets. Seulement 48,8% des répondants jugent que le Cégep assure une présence active et continue dans les médias. Les personnes consultées se disent peu informées des projets de coopération internationale du Cégep (40,4%) et un peu plus (54 ■

Publi-reportage

lord photo

ZONE IMAGE

Une association gagnante!

Vous avez sûrement remarqué en passant sur le boulevard du Séminaire Nord que Lord Photo portait maintenant un deuxième nom. En effet, votre magasin spécialisé en photographie s'est dernièrement associé avec la bannière Zone Image.

Concrètement, cela veut dire un espace mieux adapté au service à la clientèle et des prix encore plus abordables ce qui constitue le plus grand magasin de photos de la Rive-Sud. Monsieur Paul Clairmont ainsi que Manon et Michel Lord, propriétaires du magasin, expliquent : « Nous sommes 90 magasins de photos dans le groupe Cantrex au Canada. Si on combine notre volume d'achat, nous obtenons un rabais au volume de 5, 6 %. » Ainsi, l'entreprise familiale fondée en 1938 repasse sa diminution du coût d'achat aux consommateurs.

Ces derniers obtiennent donc des produits de qualité, un service personnalisé déjà bien établi et d'excellents prix comparables à ceux des grandes surfaces ce qui explique que l'équipe est maintenant formée de 14 employés.





Zone Image est toutefois plus qu'une bannière permettant l'achat de masse regroupant 9 magasins au Québec.

« Zone Image, c'est aussi un concept de marketing et de mise en marché de la photographie des années 2000.
On a tous à peu près les mêmes meubles, les mêmes prix, le même service. » ajoute Monsieur Clairmont. De plus, Zone Image publie un catalogue mensuel qui est distribué par Poste Canada et le journal Le Canada Français.

Cinquante milles exemplaires sont distribués à Saint-Jean-sur-Richelieu. Voilà une force de marketing qui n'est certes pas à dédaigner.
Depuis le mardi 9 septembre 2003, le mariage entre Zone Image et Lord Photo est donc une union favorable, tant pour les propriétaires que pour le consommateur.

La prochaine fois que vous passerez devant la boutique, faites un arrêt et entrez voir la différence. Vous serez surpris !









116636-3c17-g

À NOTRE-DAME-DU-SACRÉ-COEUR

L'intimidation fait place à un sentiment de sécurité

JOHANNE LATOUR

On dit souvent que les enfants peuvent être cruels. Dès l'école primaire, l'exclusion, les insultes, les menaces et les bousculades peuvent faire de la cour d'école un endroit hostile. Toutefois, à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, un programme ciblant les comportements d'intimidation a sensiblement modifié le climat. Après seulement quelques mois, la direction fait état de résultats encourageants.

L'an dernier, la direction de cet établissement de Saint-Jean-sur-Richelieu a mis en place le programme «Pleins feux sur l'intimidation». Selon la directrice, Jocelyne Tremblay, celui-ci vise principalement à donner aux enfants un sentiment de sécurité et de bien-être, en plus de les responsabiliser quant à l'atteinte de cet objectif. Pour ce faire, on prône l'empathie, afin de contrer les comportements blessants, allant du commérage et des moqueries jusqu'à l'humiliation publique et le vol.

Tous les élèves de l'école ont assisté à un cours visant à les familiariser avec les comportements d'intimidation, au début de l'année 2003. Puis, en mai, des agents du service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu sont passés dans toutes les classes. Après une présentation vidéo, ils ont invité les élèves à partager leurs expériences et insister sur l'importance de dénoncer les gestes d'intimidation.

RENFORCEMENT POSITIF

Lorsque l'on demande à Jocelyne Tremblay si les résultats de cette initiative sont concluants, elle ouvre la porte de son bureau et nous invite à y jeter un coup d'oeil. «Vous voyez, il n'y a personne en train de se faire chicaner dans le corridor. Avant, il y en avait presque tout le temps», affirme-t-elle.

L'une des raisons de ce succès, selon la directrice, est l'instauration d'un système de «renforcement positif». Depuis le printemps dernier, tout élève peut recevoir un «billet de beau geste» lorsqu'il fait une bonne action telle que résoudre un conflit, aider un ami ou un professeur ou, même, lorsqu'il collabore au maintien de la propreté de l'école. «Au lieu de s'occuper seulement de ceux qui font du mal, on valorise ceux qui font du bien», mentionne Isabelle Lemay, du service de vie spirituelle et d'engagement communautaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

INTERVENTION EN DEUX TEMPS

Malgré les améliorations, il demeure pratiquement impossible d'éradiquer complètement les comportements néfastes. Ainsi, à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, on a aussi peaufiné le mode d'intervention auprès des élèves qui vivent des situations d'intimidation. Plutôt que de simplement sanctionner l'élève fautif, on intervient de façon éducative et constructive.

Lorsqu'un enfant est victime d'intimidation, il le rapporte à un adulte, qu'il s'agisse d'un enseignant, d'un surveillant ou de toute autre personne responsable. Celui-ci écoute l'enfant, lui pose des questions et le rassure, au besoin. Il remplit ensuite une fiche décrivant sommairement la situation.

Cette même personne peut aussi s'adresser à l'élève qui a commis le geste d'intimidation, ou encore laisser un deuxième intervenant effectuer ce travail. Il peut s'agir de Guillaume Tremblay, technicien en éducation spécialisée (TES), ou encore de la directrice, Jocelyne Tremblay. En moins de 48 heures, l'une de ces deux personnes parlera à l'élève responsable.

Selon le cas, il est possible qu'une punition soit imposée à ce dernier, mais on ne s'arrête pas là. Si, par exemple, un élève est suspendu pour une journée, il passera du temps avec le TES, le lendemain, avec qui il discutera de son geste. «Quand un enfant est victime d'intimidation, on trouve les raisons et on règle la situation avant qu'elle ne dégénère», souligne Mme Tremblay.

PAS DANS MA COUR!

Plusieurs mesures visent à faire de N.-D.-S.-C. une école où tous se sentent en sécurité. Par exemple, on demande désormais à tous les visiteurs (parents et autres) de se présenter au secrétariat lorsqu'ils arrivent à l'école. Par ailleurs, ceux-ci doivent attendre à l'extérieur de la cour lorsqu'ils viennent chercher les enfants. Des affiches indiquent qu'entre 8h30 et 17h30, il est interdit à quiconque d'entrer dans la cour d'école.

Par ailleurs, la présence d'une école secondaire (Marguerite-Bourgeoys) juste à côté de l'école primaire apporte son lot de problèmes et d'inquiétudes. C'est la raison pour laquelle la clôture séparant les deux cours s'est élevée de deux pieds. De plus, une ligne rouge tracée sur le sol (à deux pieds et demi de la clôture) indique aux élèves de N.-D.-S.-C qu'ils ne doivent même pas s'approcher de la barrière qui les sépare des «grands». Enfin, on a ciblé les lieux précis où l'intimidation prend place le plus souvent. On sait notamment que les toilettes constituaient jadis un lieu de rassemblement populaire pendant les heures de cours, et qu'il s'agissait d'un lieu propice aux comportements d'intimidation. À présent, on demande aux élèves de se rendre aux toilettes un à la fois. ■



À l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, on passe plus de temps à apprendre et à jouer, et moins de temps à se chamailler.

(Photo: Jacques Paul)

La démarche se poursuit

JOHANNE LATOUR

À l'école Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, il ne fait aucun doute que les efforts pour combattre l'intimidation portent fruit. «Nous avons eu une super belle fin d'année, et nous voulons continuer comme ça», affirme la directrice, Jocelyne Tremblay. On souhaite parvenir à cette fin avec la collaboration des parents ainsi que celle des policiers, qui sont de plus en plus présents dans les écoles de la région.

Lorsque nous avons rencontré Mme Tremblay, elle venait de communiquer avec le service de police de Saint-Jean-sur-Richelieu afin que des agents reviennent rendre visite aux étudiants. De plus, ces derniers auront droit, prochainement, à un retour sur les ateliers qui ont eu lieu l'an dernier. Pas question de leur laisser oublier la leçon!

«On mise beaucoup sur les élèves de la maternelle à la 4e année», mentionne Mme Tremblay, soulignant qu'ils sont plus réceptifs et qu'ils ont une grande influence sur le climat de l'école maintenant et pour les années à venir. Par ailleurs, en janvier 2004, on amorcera le deuxième volet du programme «Pleins feux sur l'intimidation», portant sur le plan de l'école en la matière.

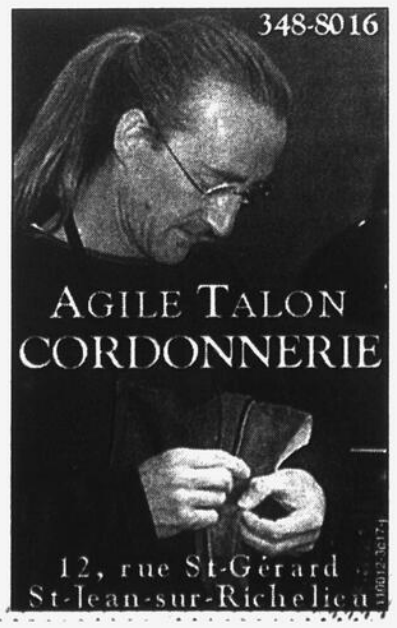
PRÉSENCE POLICIÈRE

La police compte faire sa part pour contrer l'intimidation à N.-D.-S.-C. «Aussitôt que la directrice appelle, nous serons là», affirme l'agent Pierre Chouinard. Cette école n'est d'ailleurs pas la seule à bénéficier du soutien des policiers, qui sont disposés à collaborer avec tous les établissements qui en feront la demande, en matière de prévention ou d'intervention.

M. Chouinard mentionne que, l'an dernier, des agents ont fait des présentations dans la majorité des écoles du territoire, et qu'ils s'y rendront à nouveau cette année si leur présence est souhaitée. Il souligne que la collaboration s'intensifie entre le personnel des écoles, la commission scolaire et la police. «Quand une poignée de jeunes font la loi dans une école, il faut travailler ensemble pour trouver des solutions», indique-t-il.

À N.-D.-S.-C., on compte impliquer davantage les parents dans le processus, entre autres en les informant régulièrement au sujet des mesures prises à l'école. «Maintenant, l'intimidation est l'affaire de tous», mentionne Isabelle Lemay, du service de vie spirituelle et d'engagement communautaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. ■







À MARCEL-LANDRY

Quarante élèves découvrent la Grèce

JOHANNE LATOUR

Un séjour de 19 jours en Grèce, ça termine bien une année scolaire! C'est ce qu'ont fait 40 élèves de la polyvalente Marcel-Landry, l'été dernier, au lendemain de leur bal de finissants. Ils se sont réunis récemment pour regarder ensemble leurs photos de voyage et pour se remémorer les moments qu'ils ont vécus dans ce pays riche en histoire.

Notons qu'il ne s'agissait pas d'un simple voyage d'agrément. Les élèves ont préparé cette expédition culturelle et éducative au cours de deux années scolaires, pendant lesquelles ils ont participé à des cours hebdomadaires d'une heure trente chacun. Ceux-ci leur ont permis de se familiariser, entre autres, avec la langue, la géographie et l'histoire du pays.

Depuis décembre dernier, les élèves de l'école de Saint-Jean-sur-Richelieu entretenaient par ailleurs une correspondance avec de jeunes personnes de Patras, à la suite d'un contact entre l'enseignante Chantale Gagnon et un professeur de l'endroit.

Au cours de leur voyage, les jeunes ont eu l'occasion de fouler le sol de plusieurs sites archéologiques bien connus, dont l'Acropole d'Athènes, le Parthénon, Olympie, Delphes et Mycène. Leur visite leur a révélé de nombreuses merveilles, telles que les



Les participants prennent plaisir à regarder ensemble les nombreuses photographies qu'ils ont prises au cours de ce voyage.



À Delphes, les vestiges d'un édifice datant du 4e siècle avant J.-C. procurent une toile de fond saisissante pour cette photo de groupe.

meteora, des pitons rocheux sur lesquels sont perchés de vieux monastères. Par ailleurs, ils ont beaucoup apprécié leur passage au vignoble Archaïa-Klauss, l'un des plus importants au pays.

CULTURE LOCALE

Également au programme: la visite de leurs correspondants, à Patras, laquelle leur a permis de mieux se familiariser avec la culture Grecque. L'alimentation, par exemple, les a un peu étonnés, notamment à cause de la présence d'huile d'olive dans tous les plats. Par ailleurs, ils ont observé que, là-bas, les gens mangent beaucoup plus tard qu'au Québec, et qu'ils s'accordent une sieste de quelques heures, à la fin de l'après-midi.

Les jeunes voyageurs n'ont pas adopté cette coutume, toutefois. Ils avaient trop de choses à voir et à faire! Ils se sont promenés dans les rues de la ville, où ils étaient entourés de scooters. «Je me suis fait klaxonner par un scooter, sur le trottoir!», s'exclame Antoine Barrière Morin. Émilie Campbell, pour sa part, avait souvent l'impression que les gens se disputaient, «En fait, ils ont simplement l'habitude de parler vite et fort», explique-t-elle.

ACCUEIL CHALEUREUX

L'accueil réservé aux membres du groupe par leurs hôtes fait partie de leurs meilleurs souvenirs. M. Skinas, l'enseignant grec, avait organisé une grande réception en l'honneur des Québécois. Le maire de Patras et le ministre de la culture du pays étaient présents! De plus, des amis grecs de Mme Gagnon avaient communiqué avec les médias, ce qui a valu à quelques membres du groupe d'être interviewés pour les quatre plus importantes chaînes de télévision au pays.

«Je crois que les gens là-bas apprécient beaucoup que nous nous intéressions à leur culture», affirme Chantale Gagnon. Celle-ci, ainsi que les deux autres accompagnatrices, Marie-France Chênevert et Nathalie Vincent, se réjouissent du fait que les participants aient tissé des liens qui perdurent. En effet, des jeunes de Patras ont promis de venir rendre visite à leurs nouveaux amis québécois.

RETOUR EN 2005

C'était la première fois que la polyvalente Marcel-Landry organisait un voyage de cette envergure. Puisque les coûts étaient de l'ordre de 2000 $ chacun (pour l'avion, le coucher et deux repas par jour), les étudiants ont pris part à diverses activités de financement. La Fondation Polyvalente Marcel-Landry ainsi que le député Claude Bachand ont également apporté leur contribution.

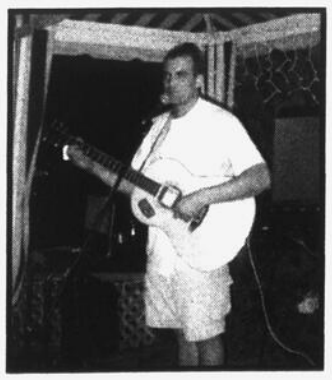
Les organisatrices du voyage ne relèvent aucun incident majeur, sauf un étudiant qui a fait voler son passeport la veille du retour au pays. Heureusement, il portait sur lui une carte d'identification (fabriquée par Daniel Gaboriault, responsable de la bibliothèque), qui lui a permis de se tirer d'affaire. Puisqu'elles dressent un bilan très positif de l'expérience, elles comptent la répéter dans deux ans avec un nouveau groupe d'élèves. ■

Soirée chansonnier
avec Harold Lebel

Venez revivre l'époque des boîtes à chansons
Et entendre le répertoire de Claude Dubois, Plume, Aznavour, la chicane, etc.

SAMEDI 4 octobre
dès 17 h Soirée
10$ (taxes incluses)

Superbe BUFFET CHAUD
de 17h30 à 21h
(incluant : bar à salades, bar à desserts et table à café)
Seulement 15$ taxes incluses



AUBERGE RELAIS 4 SAISONS
579 Bord de l'Eau Sud, Noyan Rés. (450) 294-2677 - 1-877-294-2677
105087-3c17-1g

Faites partie de la famille!



Gardez la forme à meilleur prix!

Abonnement annuel à partir de 22,99$/mois

Jusqu'au 30 septembre 2003 nous payons les taxes*
*sur les abonnements de 4 mois et plus

APPROUVÉ ISO FAMILLE 2003



15, rue Jacques-Cartier nord, Pavillon Vanier (sur le site du campus Fort Saint-Jean), Saint-Jean-sur-Richelieu
(450) 358-6604 www.sport-absolu.com

L'école Beaulieu compte onze nouveaux «entrepreneurs»

JOHANNE LATOUR

L'an dernier, cinq étudiants de 5e secondaire ont participé au programme d'entrepreneurship qu'on venait de lancer à l'école Beaulieu. Les effectifs ont doublé, cette année, puisque 11 élèves ont choisi, à leur tour, de mener de front les études ainsi qu'un projet personnel.

Selon le schème établi dans le programme Sports-Arts-Études, le programme d'entrepreneurship instauré à l'établissement de Saint-Jean-sur-Richelieu permet aux élèves de poursuivre leur cheminement académique le matin, puis de travailler à la mise en oeuvre d'un projet personnel en après-midi.

Notons que malgré le vocable utilisé, il n'est pas nécessaire que ce projet consiste en un démarrage d'entreprise. Peu importe la nature du projet, on souhaite développer le sens de l'initiative et la débrouillardise des participants, en plus de leur inculquer des notions de planification et de gestion.

PROJETS CRÉATIFS

Certains étudiants profitent du temps dont ils disposent pour laisser libre cours à leur créativité. C'est le cas de Dominique Soutière, qui concevra un site Internet sur les sciences, destiné aux enfants du niveau primaire. Marjorie Busque, qui aimerait devenir designer de mode, créera sa propre collection et organisera un défilé.

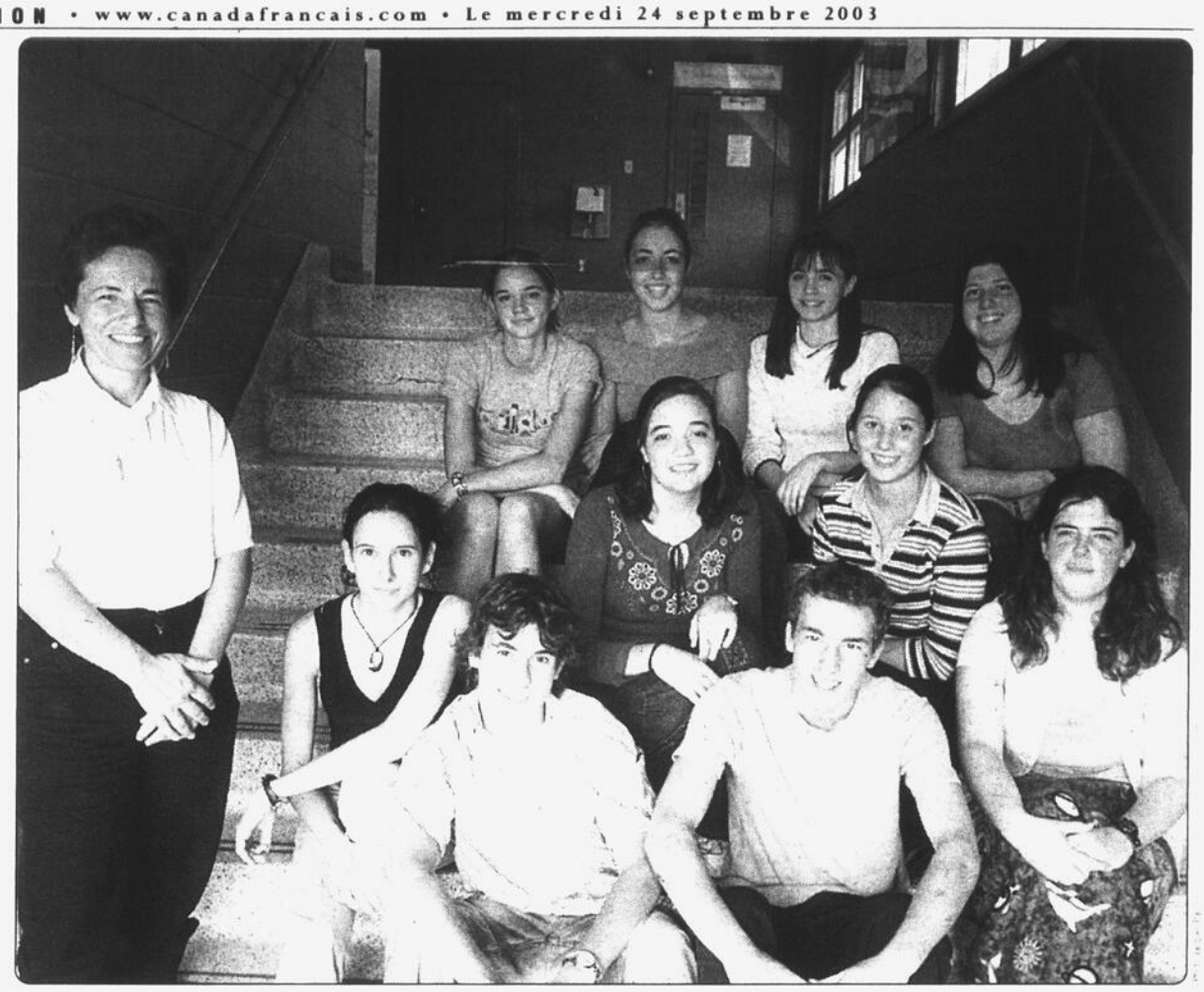
Myriam Perron débute la rédaction d'un roman de science-fiction, en anglais, tandis que Marie Bélanger écrira un livre de contes pour enfants, en plus de réaliser une murale dans une garderie ou dans le service de la pédiatrie d'un hôpital. Les deux écrivaines du groupe souhaitent éventuellement voir leurs oeuvres publiées.

STAGES ET APPRENTISSAGES

Pour plusieurs participants, le programme d'entrepreneurship représente l'occasion idéale d'en apprendre davantage sur un domaine professionnel dans lequel ils aimeraient éventuellement se diriger. À cet effet, Sophie Ducharme et Jenny Demers prévoient interviewer des avocats, en plus de les observer au travail. Patricia Tremblay compte plutôt recueillir des témoignages de médecins et de patients.

Quatre élèves du groupe privilégient le stage comme moyen d'apprentissage. Anthony Wenning souhaite s'initier ainsi aux techniques policières, en particulier en ce qui a trait aux escouades tactiques, tandis que le stage de Cynthia St-Amand aura lieu en milieu hospitalier, dans les services de pédiatrie et de cardiologie.

Le domaine de la santé intéresse aussi Véronique Fortier, qui côtoiera des nutritionnistes et qui fabriquera un jeu éducatif destiné aux élèves du primaire. Enfin, Guillaume Roussin compte faire un stage chez des vétérinaires, tout en effectuant des recherches sur différents animaux et leur comportement. ■



Hélène Duperron, enseignante en entrepreneurship, pose en compagnie de ses élèves. Rangée du haut: Sophie Ducharme, Véronique Fortin, Cynthia St-Amand et Marie Bélanger. Au centre: Myriam Perron et Patricia Tremblay. Rangée du bas: Jenny Demers, Guillaume Roussin, Anthony Wenning et Dominique Soutière. (Marjorie Busque est absente.)



Un coup de téléphone...
Un coup de soleil...



PARTEZ AU SuperClubs Breezes COSTA VERDE AVEC

104,1 FM
La radio du

&

DERY TOYOTA

Le concessionnaire le plus « HOT » en ville.

Lorsque le téléphone sonnera, dites en décrochant :
« Je pars à Cuba avec Z-104 et Déry Toyota »
et devenez finaliste pour gagner un voyage pour 2 personnes formule tout inclus au SuperClubs Breezes Costa Verde. Le grand tirage aura lieu le 30 septembre prochain dans « Wô les Moteurs ». Il y aura 4 coups de téléphone par jour du lundi au vendredi entre 6 h et 18 h. De plus, à chaque semaine, 3 cellulaires à gagner parmi nos finalistes.

Déposez vos coupons à Z-104
Nom : _____
Tél. : _____
Adresse : _____
104, rue Richelieu Saint-Jean-sur-Richelieu

DERY TOYOTA · Agence des Rallyes · SuperClubs Breezes Cuba · 104,1 FM · Espace Boil · LE CANADA FRANÇAIS

*Règlements du concours à Z-104

ÉLECTIONS SCOLAIRES

La majorité des commissaires se représentent

LOUISE BÉDARD

La majorité des élus de la commission scolaire des Hautes-Rivières brigueront de nouveau les suffrages, le 16 novembre prochain. Le conseil scolaire compte actuellement 19 élus. Ce nombre sera porté à 21 avec l'ajout d'une circonscription électorale dans le secteur Saint-Luc et une autre du côté est de la rivière Richelieu.

Les dernières élections scolaires remontent au 14 juin 1998. Le gouvernement du Québec avait prolongé le mandat des commissaires, l'an dernier.

La période de mise en nomination aura lieu du 14 au 19 octobre. Le conseil se réunira pour une dernière fois, le mardi 14 octobre. Puis ce n'est pas avant le 21 novembre que le nouveau conseil sera convoqué.

La majorité des commissaires rejoints par le journal ont décidé de se porter de nouveau candidats. Toutefois certains passeront le flambeau. Des nouveaux venus s'annoncent.

La présidente du conseil, Nicole Mongeon qui représente le secteur Saint-Eugène et une partie du secteur Saint-Edmond de Saint-Jean, déclare ne pas avoir encore pris de décision quant à savoir si elle sollicitera un autre mandat.

DÉPARTS

Sa consoeur, Thérèse Tremblay-Lasnier, annonce sa retraite. Commissaire d'école depuis 19 ans, elle quitte. Au cours de toutes ces années, elle aura été témoin de plusieurs transformations dans le milieu. Elle a été une de celles qui ont siégé au conseil provisoire chargé de mettre en place la nouvelle commission scolaire. Mme Lasnier continuera toutefois de représenter le milieu des commissions scolaires au conseil d'administration du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu.

Noël L'Écuyer, représentant du secteur L'Acadie-Saint-Jacques-le-Mineur, a lui aussi pris sa décision depuis un bon bout de temps de quitter le milieu scolaire. Il a siégé seize ans à titre de commissaire. Il en garde bons souvenirs.

Ghislaine Gasper, vice-présidente du conseil scolaire, tire elle aussi sa révérence après treize ans. Résidente de Saint-Paul-d'Abbotsford, elle ne sollicitera pas d'autre mandat.

COMMISSAIRES

De son côté, Luc Mercier de Saint-Alexandre, un des doyens, compte se porter une autre fois candidat dans la même circonscription regroupant les municipalités de Mont-Saint-Grégoire, Saint-Alexandre et Sainte-Anne-de-Sabrevois. Il est commissaire depuis 1970.

Sa consoeur Josiane Fabry qui l'avait remporté facilement lors des dernières élections, sera de nouveau candidate dans la circonscription regroupant Venise-en-Québec, Saint-Georges-de-Clarenceville, Noyan, Henryville et Saint-Sébastien.

C'est le cas aussi de Micheline Sauvé d'Iberville qui a été élue pour la première fois il y a neuf ans et demande un autre mandat à ses électeurs.

Andrée Bouchard, commissaire représentant le secteur Saint-Lucien et une partie de Saint-Edmond, compte être réélue. Elle n'a fait face à aucune opposition la dernière fois. Elle siège au conseil scolaire depuis 1996.

Élu sans opposition il y a cinq ans, François Blais de Saint-Luc déposera son bulletin de candidature. Claudette Cardinal-Thibodeau qui avait accédé au conseil il y a trois ans à la suite du départ de Michelle Laporte en cours de mandat, se présente de nouveau. Elle est candidate du secteur Saint-Gérard et d'une partie de Sainte-Marie-de-la-Visitation, à Saint-Jean.



(Photo Jacques Paul)

La présidente, Nicole Mongeon, n'a pas encore arrêté sa décision.

Monique Brière de Marieville qui complète son troisième mandat comme commissaire, sera elle aussi sur les rangs. Magda Farès, commissaire de Saint-Mathias depuis la constitution de la nouvelle commission scolaire, annonce elle aussi sa candidature.

Pour sa part Yvon Pineault se donne jusqu'à lundi prochain pour prendre une décision finale. Il déclare qu'il aimerait continuer à représenter les électeurs de Lacolle, Saint-Valentin, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix et Saint-Blaise même s'il est maintenant résident de Saint-Jean. Il doit consulter ses électeurs.

La décision de Nicole Devost de solliciter un autre mandat n'est pas encore prise, indique-t-elle.

NOUVEAUX VENUS

Suzanne Méthé, une résidente du quartier NDA de Saint-Jean, mère de deux enfants, compte se présenter au siège qu'occupe actuellement Mme Lasnier, dans le centre-ville de Saint-Jean.

Lynda Tessier qui a siégé au conseil scolaire à titre de représentante des parents fait le saut en politique scolaire. Elle posera sa candidature au siège que détient actuellement Mme Gasper.

La candidature de Denis Roy qui a été jusqu'à tout récemment président du comité de parents est confirmée. Il sera candidat dans la nouvelle circonscription du secteur Saint-Luc comprenant l'Île Sainte-Thérèse, le quartier des Prés-Verts et le territoire à l'ouest du chemin Saint-André jusqu'aux limites du secteur Saint-Jean. ■





Ouverture prochaine d'un CPE dans Iberville

JOHANNE LATOUR

Le Centre de la petite enfance (CPE) l'Univers des Petits ouvrira en novembre sa deuxième installation, nommée La forêt enchantée. Située sur la 2e rue, celle-ci accueillera 60 enfants âgés de 3 mois à quatre ans. L'apparition de cet établissement dans le secteur Iberville a certainement de quoi enchanter les parents qui attendent depuis longtemps une «place à 5 $» du côté est de la rivière Richelieu.

Le projet est en marche depuis déjà trois ans. Sur un terrain octroyé par l'ancienne ville d'Iberville, près de la rue Alexandre-Dufresne, on construit actuellement un bâtiment de près de 7 500 pieds carrés. Les coûts de 855 739 $ sont défrayés en grande partie par une subvention du ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Le Centre local de développement du Haut-Richelieu (CLD) appuie le projet par une subvention de 15 000 $, tandis que le CPE (un organisme sans but lucratif) investit 90 000 $.

Le vaste immeuble accueillera 40 enfants âgés de 18 mois à 4 ans ainsi que 20 poupons de 3 à 18 mois. Ces 60 places s'ajoutent aux 80 qui sont déjà offertes par l'installation du secteur Saint-Jean, sur la rue Choquette. Le CPE gère aussi des garderies en milieu familial, offrant 75 places dans les secteurs d'Iberville et de Saint-Athanase ainsi que dans les municipalités de Saint-Grégoire et Sabrevois. L'administration de ce volet sera d'ailleurs effectuée à partir de la nouvelle installation.



Dignitaires, dirigeants et parents-administrateurs se sont récemment réunis, avec plusieurs enfants, pour constater la progression des travaux. À l'arrière, les adultes sont Maryse Dufour (directrice générale du CPE L'Univers des Petits), Nicole Martineau, Sophie Leduc, Pierre St-Onge, Julie St-Germain, Sandra Provencher (attachée politique du député Jean Rioux), Marcel Beauregard (président du CLD du Haut-Richelieu), Gilles Dolbec (maire de Saint-Jean-sur-Richelieu), Michel Gauthier (conseiller municipal) et Alain Laplante. À l'avant: Annie Larochelle, Danièle Dubois et Patrick Ponton.

LISTE D'ATTENTE

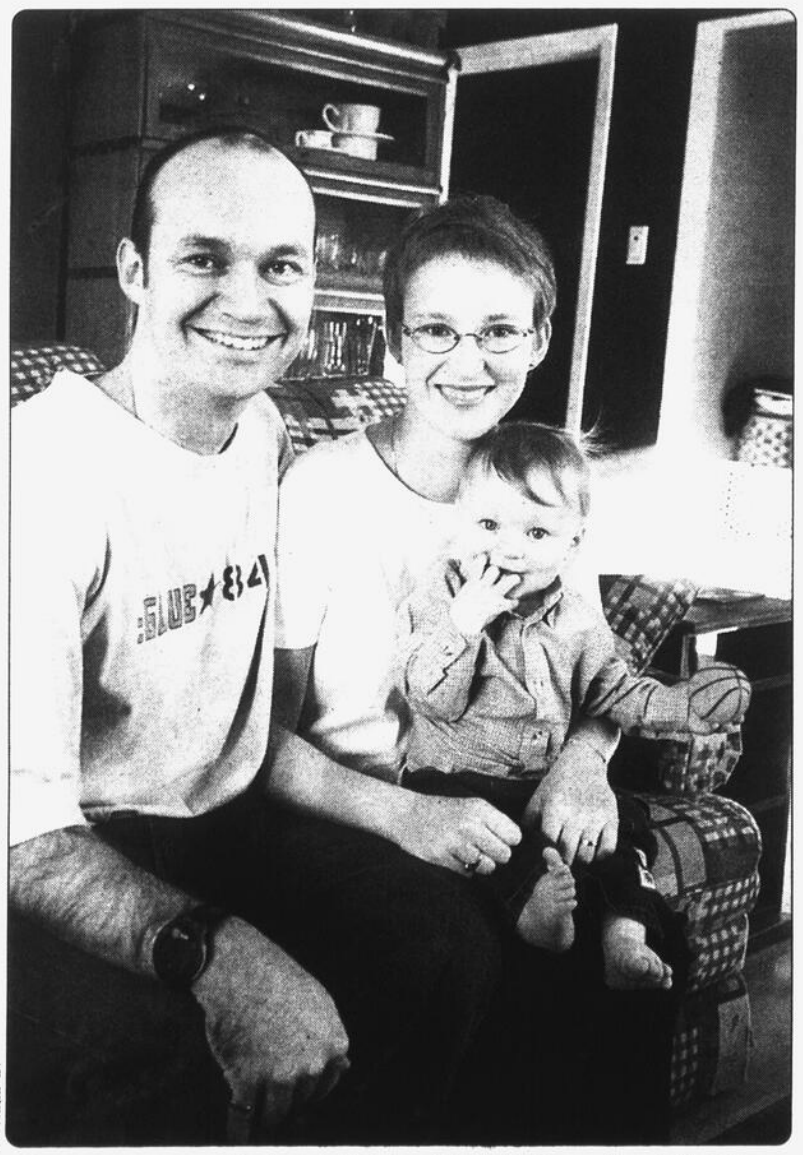
Quelque 300 enfants sont déjà inscrits sur la liste d'attente de La forêt enchantée. «Depuis que la construction est en cours, nous recevons beaucoup d'appels», mentionne Maryse Dufour, directrice générale du CPE, précisant toutefois que plusieurs d'entre eux se trouvent aussi sur les listes d'autres centres, puisque les parents essaient de mettre toutes les chances de leur côté.

Même si la demande excède l'offre, Mme Dufour invite les parents intéressés à inscrire leurs enfants, au (450) 349-5522, car même si les postulants sont trop nombreux dans une catégorie d'âge, il est possible que des places restent à combler dans une autre catégorie. Au moment où nous lui avons parlé, les chances semblaient encore bonnes pour les enfants de 3 ou 4 ans.

L'attente peut être plus ou moins longue selon divers facteurs. L'ancienneté est considérée, bien sûr, ainsi que l'achalandage dans chacun des groupes d'âge. Cependant, il importe aussi de noter que la priorité est généralement accordée aux enfants qui fréquenteront l'établissement à temps plein et à ceux dont le frère ou la soeur sont déjà admis.

Maryse Dufour, qui travaille depuis 15 ans dans le domaine de la petite enfance, atteste que les listes d'attente ont beaucoup allongé depuis que les CPE offrent des places à 5 $ par jour. «Avant, à 125 $ par semaine, la clientèle était plus restreinte, mais maintenant, tout les parents veulent que leurs enfants fréquentent un CPE», explique-t-elle. ■

Des parents attendent et espèrent



Lorsque personne d'autre n'est disponible, Julie Lecavalier et Matthieu Giroux prennent des congés sans solde pour s'occuper de leur fils, Félix.

JOHANNE LATOUR

Pour plusieurs parents de la région, trouver une place dans un Centre de la petite enfance (CPE) est devenu un souci de tous les instants. Dans l'intervalle, toutefois, ils doivent demander de l'aide à leur famille et à leurs amis, ou encore se débrouiller par eux-mêmes... tout en espérant qu'un appel téléphonique viendra bientôt mettre un terme à leurs inquiétudes.

Julie Lecavalier et Matthieu Giroux, résidents du secteur Iberville, espèrent vivement que la nouvelle installation du CPE L'Univers des Petits, La forêt enchantée, pourra accueillir leur fils, Félix. Âgé d'un an, celui-ci est inscrit sur la liste d'attente de ce CPE depuis novembre 2002.

Félix a commencé à fréquenter une garderie, à temps partiel, à l'âge de 5 mois. «J'étais tellement heureuse de lui avoir trouvé une place», affirme Mme Lecavalier. Toutefois, l'établissement a été converti en CPE, au début du mois de septembre, et comme on a restreint le nombre d'admissions, les derniers arrivés ont perdu leur place.

Ses parents ont dû demander de l'aide à des parents et amis. Depuis, le bambin passe une journée par semaine chez grand-papa, une journée chez grand-maman et deux jours chez des amis de la famille. Lorsque personne d'autre n'est disponible, Mme Lecavalier et M. Giroux doivent se débrouiller eux-mêmes. Heureusement que leurs emplois respectifs leur permettent de prendre, chacun leur tour, des congés sans solde.

«Honnêtement, je ne sais pas ce qu'on va faire si on n'obtient pas une place», avoue Mme Lecavalier. Celle-ci a entendu dire plusieurs fois qu'elle aurait dû commencer à chercher une place pour Félix avant même sa naissance. Enceinte d'un deuxième enfant depuis deux mois, elle s'y est donc prise plus tôt, cette fois: «Bébé Giroux» se trouve donc déjà sur plusieurs listes d'attente. «C'est tellement impersonnel, mais si c'est ce qu'il faut...», soupire-t-elle.

DOUBLE DÉFI

Ève Larivière, pour sa part, a inscrit ses deux enfants sur les listes d'attente d'une quinzaine de CPE dès qu'elle a su que l'emploi de son conjoint allait les amener à vivre dans la région, il y a plus d'un an. «Je suis prête à aller jusqu'à Candiac ou Brossard», indique la résidente de Mont-Saint-Grégoire.

Salomé, sa fille de quatre ans, a obtenu une place au CPE L'Univers des Petits, dans le secteur Saint-Jean, mais à cet endroit, on ne peut actuellement accueillir sa petite soeur Scarlett, âgée de sept mois. «Il semble y avoir un *baby boom*, en ce moment, parce qu'il n'y a pas beaucoup de place pour les tout-petits!», s'exclame-t-elle.

Ainsi, Mme Larivière et son conjoint, Barton Tabah, font face au double défi de trouver des places pour leurs deux filles dans un même établissement, et ce, avant que s'achève le congé de maternité de Mme Larivière. Ils espèrent que le CPE L'Univers des Petits puisse transférer Salomé de Saint-Jean à Iberville, en plus de faire une place à Scarlett à La forêt enchantée.

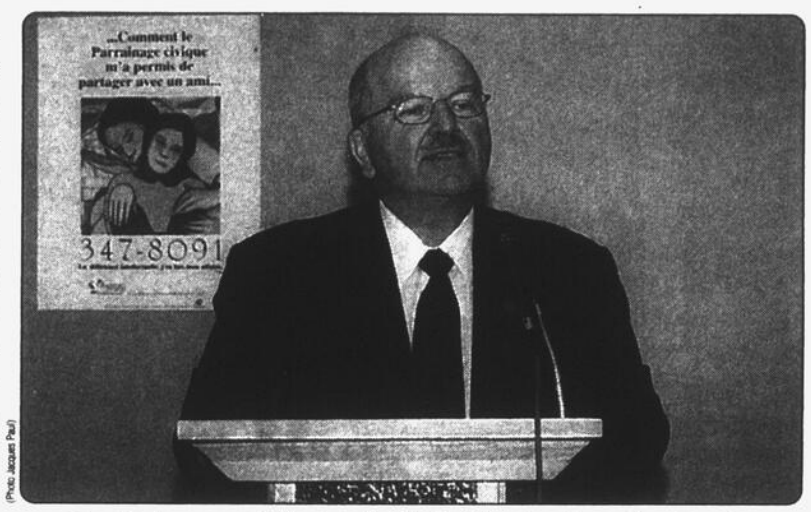
Dans le cas contraire, Scarlett sera-t-elle confiée à un membre de la famille? À une gardienne? Ses parents songent à différentes solutions de rechange, tout en gardant espoir. «Le pire, c'est que j'ai organisé la création d'un CPE en Estrie, en tant que parent bénévole, et il a ouvert deux semaines après notre déménagement!», s'exclame Mme Larivière. ■

21E DÉJEUNER DES CHEFS DE FILE

Guy Dufresne, un homme aux grandes valeurs

VALÉRIE LEGAULT

Guy Dufresne, président et chef de la direction de la compagnie minière Québec Cartier, figurait comme le conférencier invité du 21e Déjeuner des chefs de file, tenu devant une salle comble de l'hôtel Relais Gouverneur. Devant un auditoire captivé, l'homme d'affaires a laissé de côté les termes de profits et de productivité pour parler plutôt des valeurs qui l'ont guidé dans sa vie professionnelle, familiale et spirituelle.



(Photo: Jacques Paul)

Guy Dufresne, président et chef de la direction de Québec Cartier.

Riche en exemples pertinents, Guy Dufresne a expliqué à quel point la recherche du niveau d'excellence a pu le propulser parmi les meilleurs étudiants à l'université, puis vers les hautes sphères de sociétés en ressources naturelles qu'il a dirigées. D'abord spécialisé dans les pâtes et papiers, il s'est ensuite converti aux ressources minières, sans toutefois en connaître les rudiments. Peu importe, il a su motiver ses troupes pour que celles-ci atteignent des niveaux de performance inégalés dans le milieu. Selon M. Dufresne, le seul fait de viser plus haut permet souvent de toucher à des sommets qui n'avaient jusque-là jamais été foulés par une équipe.

L'importance de donner l'exemple, tant devant ses enfants que ses employés, est aussi pour Guy Dufresne une valeur primordiale. «Quand je dis à mes employés de se serrer la ceinture, le patron que je suis doit en faire autant et même plus», a-t-il soutenu devant l'assistance. Du côté personnel, son implication bénévole dans différents conseils d'administration lui permet de faire valoir ses connaissances d'une autre manière, ce qu'il décrit aussi comme une autre façon de donner l'exemple.

Les concepts de coupures budgétaires et de mises à pied font souvent frémir plus d'un employé, mais sachez qu'il en est de même pour ce chef d'entreprise. En effet, Guy Dufresne a su montrer lors de cette conférence un côté humain que nous avons souvent tendance à oublier en regardant les leaders de ce monde. Car le fait de penser aux autres et de les écouter a permis à M. Dufresne de se rapprocher de son personnel, chose qui lui tient à coeur, peu importe la société qu'il a dirigée.

HONNÊTETÉ

Finalement, la dernière valeur et non la moindre émise par ce chef de file était l'honnêteté. «Lorsqu'un problème se présente, il est mieux de trouver des solutions que des coupables», a prononcé Guy Dufresne. Par la suite, il a aussi ajouté le besoin de croire aux talents de chacun pour aider son entourage à se sentir valorisé et à sa place.

Pour terminer son discours, Guy Dufresne a regroupé ses idées en disant qu'il faut aider la société pour que celle-ci vive heureuse. Car la clé du bonheur est loin de reposer sur le dos du gouvernement, aussi impliqué soit-il dans la population qu'il représente!

Maître Nathalie Madore a abondé dans le même sens pour faire part de l'appréciation de ce témoignage. Prendre le temps de réfléchir à l'honnêteté, l'intégrité et la notion de partage est, quant à elle, un temps d'arrêt qu'il faudrait prendre de temps en temps pour réorienter son chemin de vie et revenir aux valeurs qui nous guident. ■

LE 5 OCTOBRE, AU CAMPUS

Un brunch tout en musique

VALÉRIE LEGAULT

Le Regroupement des personnes handicapées région du Haut-Richelieu invite la population à son brunch musical le dimanche 5 octobre prochain dès 9h30 au pavillon Dextraze du campus du Fort-Saint-Jean (collège militaire). Le Regroupement est fier d'organiser, pour la 22e année consécutive, ce brunch dont les profits permettront d'offrir aux personnes handicapées du Haut-Richelieu et membres de la Corporation de l'aide financière et des activités à coût réduit répondant à leurs attentes.

Le coût d'un billet par adulte est de 8 $, et de 3 $ par enfant de 4 à 10 ans. Les billets seront disponibles à la porte, mais on peut aussi les réserver d'avance au 347-6041.

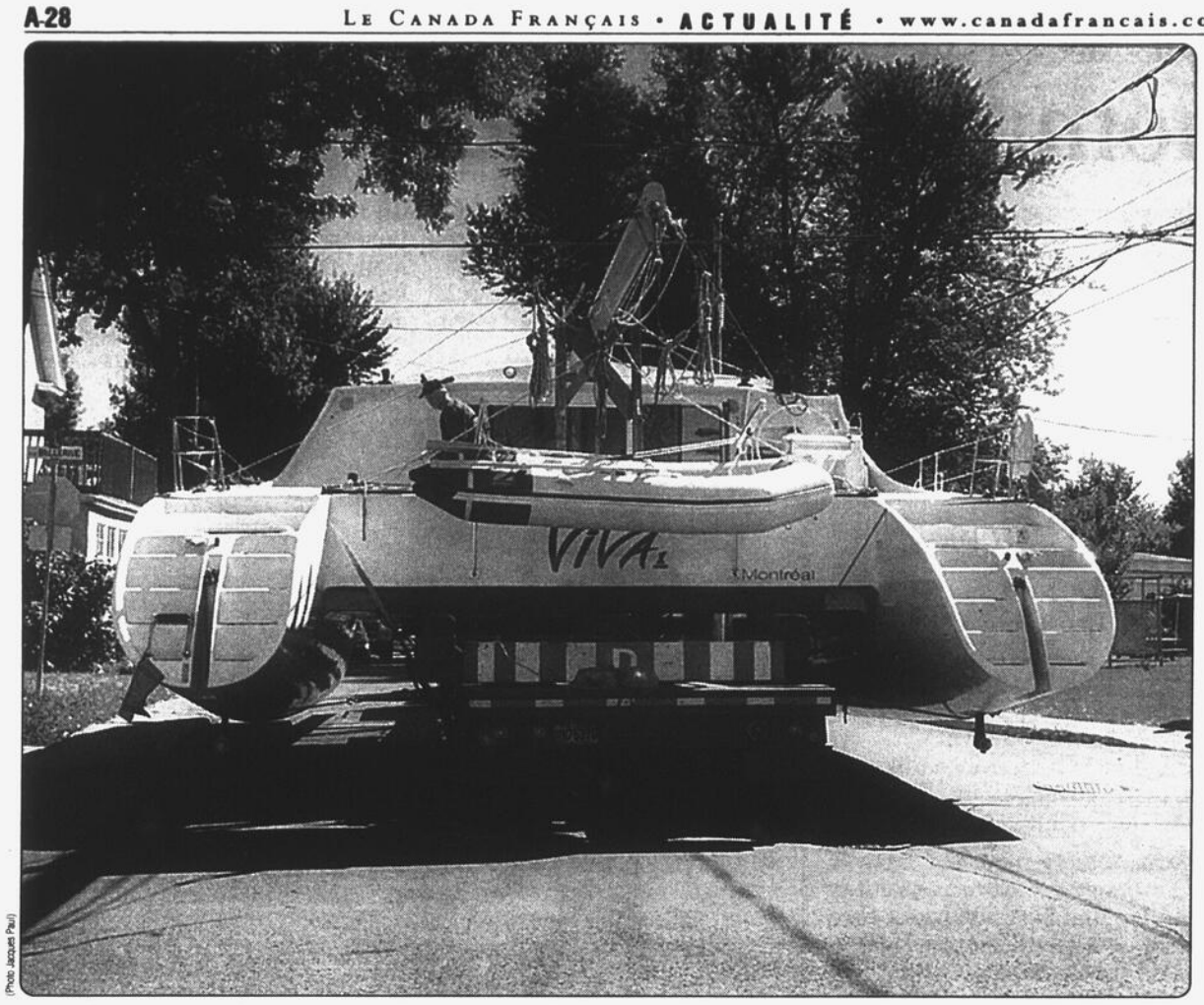
La salle de réception offre une possibilité d'accueil de 1000 personnes. Pour vous divertir, la disco-mobile de Jacques Bisaillon sera sur place ainsi que la chorale l'Écluse, dirigée par Sylvie Payette. Une soixantaine de bénévoles veilleront à assurer un bon service pour éviter le temps d'attente.

Le comité organisateur de ce brunch musical est composé du maire et président d'honneur Gilles Dolbec, de Pierre Guillet, président du Regroupement, du député provincial Jean Rioux, Pierre Paré, Johanne Caillé, Denis Tougas, Michel Caron et de Jean-Paul Normandin, qui travaillent ensemble à l'organisation et à la réalisation de ce brunch musical. ■


(Photo: Jacques Paul)

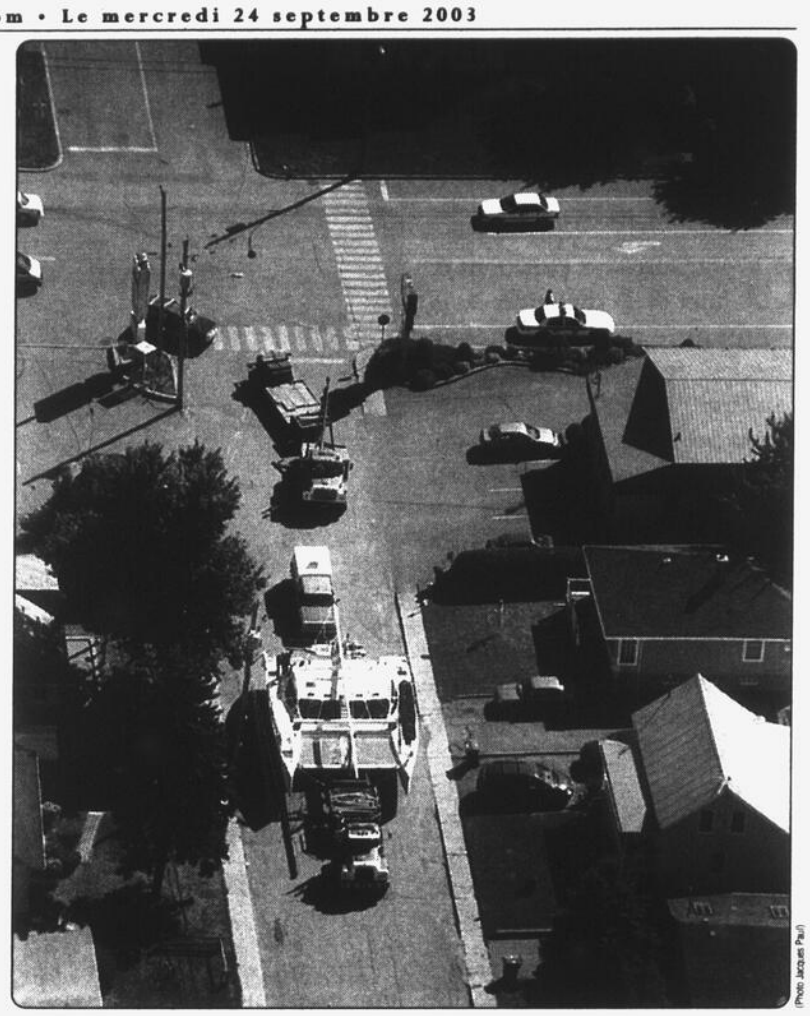
À gauche: Johanne Caillé, Pierre Paré et Gilles Dolbec. À droite: Jean-Paul Normandin, Pierre Guillet et Jean Rioux.





(Photo Jacques Paul)

L'acheminement du catamaran de Mont-Saint-Grégoire jusqu'à Saint-Jean-sur-Richelieu s'est déroulé sans anicroche, grâce à la collaboration des policiers et d'une compagnie spécialisée en transport de maisons.



(Photo Jacques Paul)

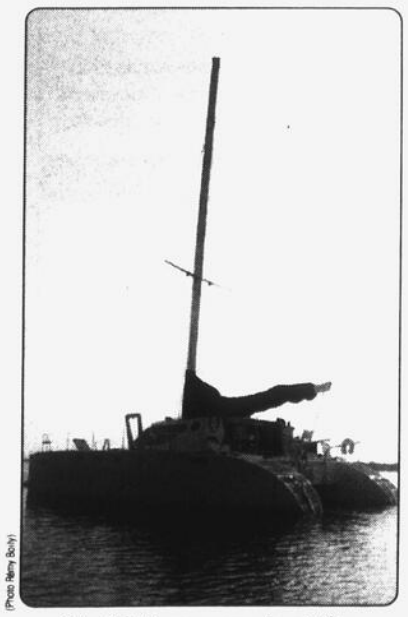
Une telle structure qui déambule dans les rues ne manque pas d'attirer l'attention des curieux!

Michel Lepage s'est monté tout un bateau!

JOHANNE LATOUR

Lundi le 8 septembre 2003 est un jour marquant dans la vie de Michel Lepage. C'est à cette date qu'il a mis à l'eau un catamaran qu'il a construit lui-même, en grande partie. Depuis ce jour-là, il vit sur le bateau qu'il a créé, jouissant pleinement de ce rêve réalisé. Car ce catamaran, c'est l'aboutissement d'un projet amorcé il y a huit ans et qu'il a mené jusqu'au bout, contre vents et marées.

L'amour du nautisme ne date pas d'hier pour Michel Lepage, qui a commencé à faire de la voile à l'âge de quatre ans. Dans son petit dériveur, sur le lac Nominingue, il rêvait de faire le tour du monde en voilier. C'est plutôt par voie aérienne qu'il a voyagé, plus tard, en devenant ingénieur de vol.



(Photo Rémy Boily)

C'est à Noyan, sur la rivière Richelieu, que nous avons retrouvé le Viva 1.

Toutefois, il n'a jamais abandonné le nautisme. Il a été propriétaire d'un bateau monocoque de 25 pieds, qu'il adorait, mais c'est lorsqu'il a eu l'occasion d'essayer un modèle multicoque que sa vie a littéralement chaviré: il lui en fallait un! Le hic, c'est que le genre de catamaran qu'il désirait coûtait très cher. «Même usagé, il n'y avait rien en bas de 250 000 $US», relate-t-il.

DÉBUTS HOULEUX

Il décide alors de construire son catamaran ou, plutôt, de le faire construire. Il achète les plans d'un architecte américain. Cependant, il lui faut procéder à un agrandissement et à des modifications afin de rendre le produit final conforme à ses rêves. Comme il se rend souvent en Europe pour son travail, il a l'occasion d'y visiter plusieurs foires nautiques, où il trouve une foule de bonnes idées.

La construction débute dans un sous-sol, à Québec. M. Lepage, qui habite alors à Montréal, confie la tâche à un type qui a déjà construit un catamaran. Toutefois, ce dernier se décourage devant l'ampleur de la tâche, seulement un an et demi après le début des travaux. C'est à peine s'il a réussi à monter l'une des deux coques.

M. Lepage, qui a déménagé à Mont-Saint-Grégoire, va donc chercher les morceaux, et les apporte plus près de chez lui, à Châteauguay. Dans une entreprise de construction de bateaux, il loue un espace dans un hangar et paie un employé pour qu'il poursuive les travaux, pendant sept mois. Pendant ce temps, M. Lepage consacre au projet tous ses temps libres, c'est-à-dire une douzaine de jours par mois.

En 1998, toutefois, il déménage le tout chez lui, à Mont-Saint-Grégoire. Puisqu'il ne peut continuer à payer quelqu'un pour construire son bateau, il entreprend de terminer les travaux lui-même. Pour ce faire, il construit un hangar et y passe beaucoup de temps à plancher sur son projet. Même s'il possède certaines connaissances sur les systèmes mécaniques et électriques, il doit apprendre plusieurs techniques au fur et à mesure.

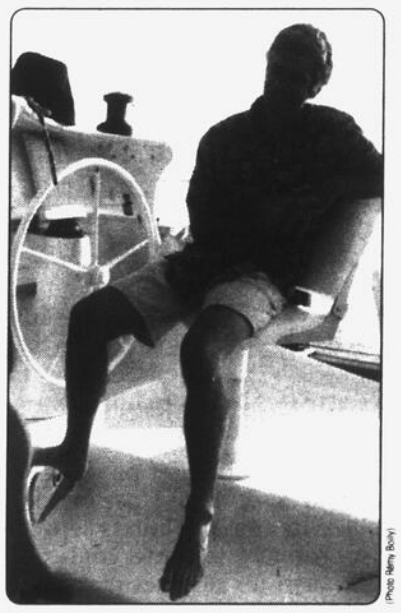
À TEMPS PLEIN

Malgré les efforts de M. Lepage, les travaux s'éternisent. À l'automne 2001, il prend une grande décision: il quitte son emploi chez Air Transat pour se consacrer exclusivement à son catamaran. «De toute façon, mon employeur procédait à des mises à pied, alors plutôt que d'attendre mon tour, j'ai quitté», explique-t-il.

Ainsi, depuis novembre 2001, M. Lepage travaille sans répit, pratiquement tous les jours, du matin jusqu'au soir. Il y a la construction proprement dite, mais aussi les commandes de matériel, la réception, le dédouanement, les essais, etc. C'est un boulot complexe et démesuré, mais il est animé par un désir puissant. «Il fallait que ça aboutisse, ce projet-là. J'en rêvais même la nuit», raconte-t-il.

DANS SA BULLE

Pendant deux ans, M. Lepage a investi tout ce qu'il avait de temps, d'énergie et d'économies. Aujourd'hui, toutefois, il jouit pleinement de sa création.



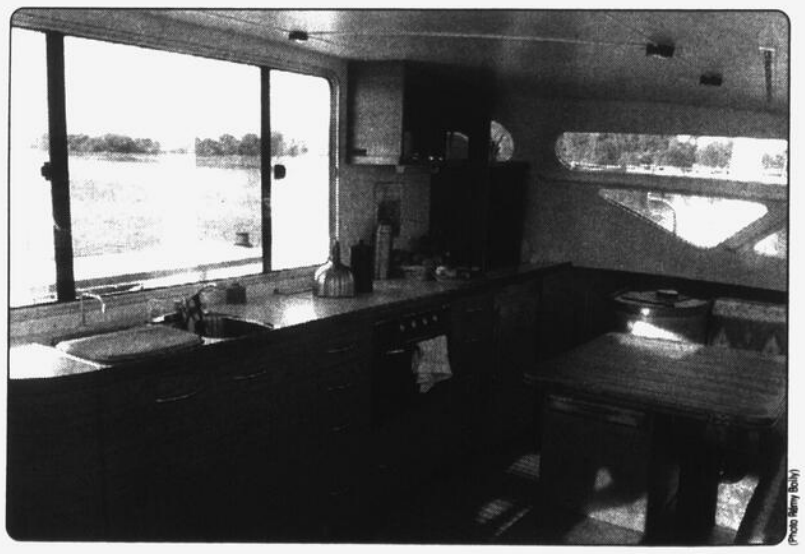
(Photo Rémy Boily)

Après des années d'attente et de travail, M. Lepage peut enfin profiter de la vie paisible sur l'eau.

Après des années d'efforts, il se permet de vivre à un rythme ralenti. Il n'a pas de téléphone à bord. Il se baigne dans l'eau de la rivière, écoute de la musique et lit.... «Ça faisait au moins six ans que je n'avais pas lu un livre», admet-il.

Même si son bateau est déjà très confortable, M. Lepage compte régler prochainement les dernières bricoles, puisqu'il veut en faire un charter commercial, ou des gens pourront venir passer une journée, un week-end, une semaine. En fondant sa compagnie, nommée Vivacances, le capitaine souhaite accueillir des visiteurs afin, dit-il, «d'embarquer des gens dans sa bulle».

L'année prochaine, il a l'intention de vivre sur son catamaran de mai à octobre, tout en bâtissant sa clientèle. Au début, il s'en tiendra probablement à la rivière Richelieu et au lac Champlain, mais il souhaite éventuellement inviter ses clients à se rendre aux Bahamas ou aux Antilles... M. Lepage est persuadé qu'une fois que les gens auront goûté à la vie qui est maintenant la sienne, ils voudront sûrement y revenir. ■



(Photo Rémy Boily)

M. Lepage a conçu une cuisine où il pourra mitonner de bons petits plats.

Un catamaran impressionnant, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur

JOHANNE LATOUR

Le *Viva 1*, d'une taille de 39 par 24 pieds, est un catamaran impressionnant, avec ses grandes voiles et ses deux coques reliées par une spacieuse nacelle centrale. Non seulement est-ce le genre de bateau que l'on ne voit pas souvent par ici, mais son propriétaire a mis beaucoup de soin à en faire un lieu unique, dont l'intérieur est aussi fonctionnel qu'il est charmant.

Le bateau peut accueillir plusieurs personnes. Chaque coque abrite une couchette double et une salle d'eau incluant lavabo, douche et toilette. À bâbord, on trouve une autre petite alcôve pouvant convenir à une personne seule. Même les deux tables – l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur – se transforment en lits. Elles sont conçues pour que l'on puisse facilement abaisser le plateau, que l'on recouvre ensuite de coussins.

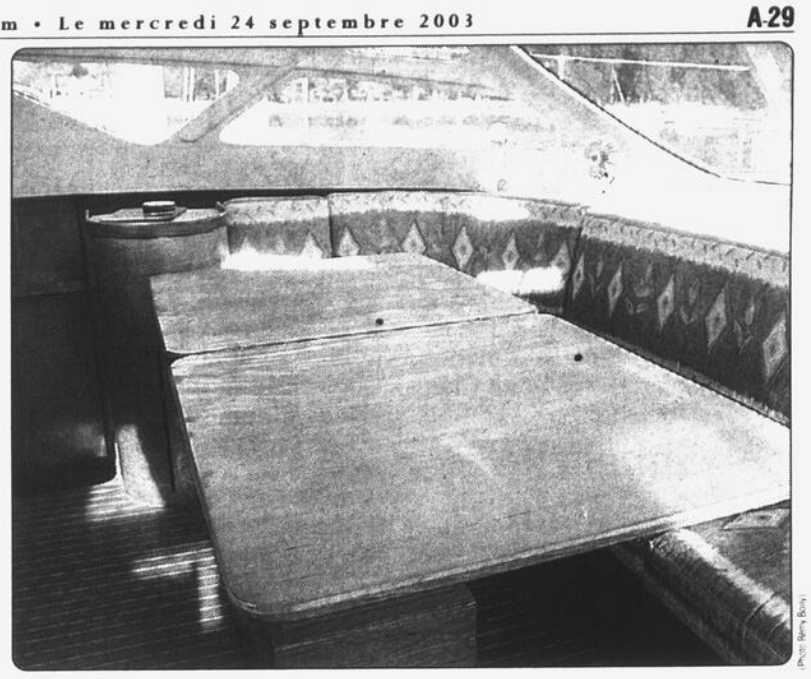
La nacelle centrale, faisant office de cuisine et de salon, est baignée de lumière grâce à une fenestration abondante. Une table flanquée d'une banquette permet à plusieurs convives de partager un repas. Dans un coin, M. Lepage soulève le comptoir et montre l'endroit où il cache les cartes autres documents nécessaires à la navigation. Une télécommande lui permet d'ailleurs de diriger le bateau tout en se prélassant au soleil ou en lisant un bon livre.

À l'intérieur, c'est la chaleur du bois qui prédomine. Plusieurs surfaces sont recouvertes de cèdre, de merisier et de cerisier québécois. Dans son aménagement, M. Lepage a privilégié un style simple, mais souvent agrémenté de lignes courbes. Comme il aime les formes arrondies, il s'est fait plaisir, même si cela représentait des heures de travail supplémentaires.

Une caractéristique essentielle du catamaran de M. Lepage: on y trouve du rangement dans tous les coins. Presque toutes les surfaces, qu'elles soient verticales ou horizontales, recèlent un tiroir ou une armoire, et cela inclut même les marches des petits escaliers qui mènent aux coques.

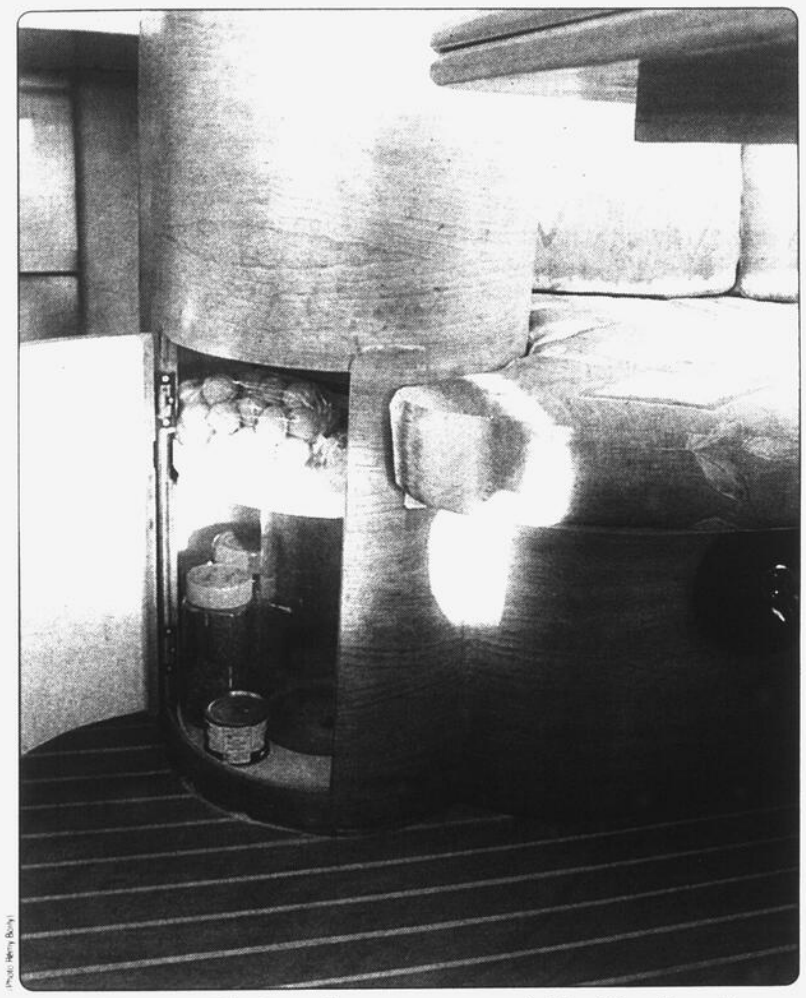
Un tel bateau vaudrait de 400 000 $ à 500 000 $ sur le marché, selon les estimations de M. Lepage. Toutefois, il a déboursé moins de la moitié de ce montant.... si on ne compte pas toutes les heures qu'il y a mises, bien sûr. Cela constitue quand même une somme rondelette.

M. Lepage a tout investi dans son rêve, si bien qu'il ne possède plus ni REER, ni maison, et qu'il roule dans une vieille auto. Cependant, le sourire qui irradie son visage ne laisse aucun doute sur le bien-fondé des choix qu'il a faits. «C'est l'oeuvre de ma vie», dit-il en jetant autour de lui un regard satisfait. ■



(Photo Rémy Boily)

La table peut se transformer en lit, au besoin.



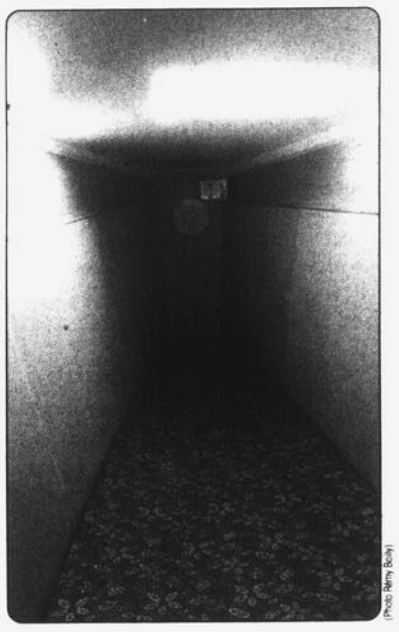
(Photo Rémy Boily)

Mille petits détails rendent cet espace agréable et fonctionnel.



(Photo Rémy Boily)

Même si elle est plutôt exiguë, la salle d'eau comprend un lavabo, une toilette et une douche.



(Photo Rémy Boily)

La plus petite chambre peut accueillir une personne... ou deux personnes qui s'aiment beaucoup!

PORTES OUVERTES dimanche 28 septembre, de 13h à 17h

Places disponibles pour les nouveaux élèves de 3e, 4e et 5e secondaire



ÉCOLE SECONDAIRE
Marcellin•Champagnat
POUR GARÇONS ET FILLES • SECONDAIRE 1 À 5

Agréé pour fins de subvention par le Ministère de l'Éducation du Québec

examens d'admission *1ère secondaire : samedi 18 octobre ou samedi 25 octobre • 2e et 3e secondaire : samedi 25 octobre • 4e et 5e secondaire : sur rendez-vous*

téléphone : (450) **347-5343** télécopieur : (450) **347-2423** Site Web : **www.esmc.qc.ca** 14, chemin des Patriotes Est • Saint-Jean-sur-Richelieu

105394-3c17-j

N'OUBLIEZ PAS CETTE SEMAINE

Joie de vivre

Le mouvement Joie de vivre tiendra sa prochaine rencontre le mercredi 24 septembre, de 19h30 à 21h30, au 218, rue Jacques-Cartier Nord. Information: Monique au 347-6514 ou Claire au 349-5300.

Simplicité volontaire

Le comité de pastorale sociale du Haut-Richelieu vous invite à une soirée de réflexion sur l'eau comme bien commun et pour chercher à concrétiser la simplicité volontaire dans sa vie. La rencontre aura lieu le mercredi 24 septembre, à 19h30, au Centre de ressourcement spirituel, 80, rue Lajeunesse à Saint-Jean-sur-Richelieu. Information: Denise Bellefleur au 347-0432.

Entraide Pi-Après

Le groupe d'entraide Pi-Après tiendra son assemblée générale annuelle avec élection le mercredi 24 septembre à 14 heures au 177, rue Longueuil. Information: 545-1161.

3e Âge L'Acadie

Les cartes de membres du Club du 3e Âge de L'Acadie, valides d'octobre 2003 à septembre 2004, sont maintenant disponibles au centre communautaire les 24 et 30 septembre, de 13h30 à 15 heures. Information: Pauline au 346-3322.

Retraités de Crane

L'Association des retraités de Crane invite tous les anciens employés de Crane Canada, division Poteries du Québec, à une réunion le mercredi 24 septembre, à 14 heures, à la Légion royale canadienne d'Iberville, 759, 3e Rue. Souper ensuite au Coq rapide. Information: 346-9582.

Villa Saint-Jean

Il y aura une soirée de parties de cartes à la Villa Saint-Jean, le jeudi 25 septembre à compter de 19h30. Information: 348-4760.

Eckankar

Eckankar vous invite à son office spirituel le mercredi 24 septembre à 19h30 à l'hôtel Relais Gouverneur. Le thème de la soirée: «Nous sommes les créateurs de nos propres problèmes». La soirée débutera par la lecture d'un extrait de livre, suivi du chant du Hu et d'une discussion de groupe. Entrée libre. Information: 347-0928.

Retraités de l'enseignement

C'est le premier déjeuner pour les membres de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec le jeudi 25 septembre, à 9 heures, au restaurant Chez Irène, à Iberville. Francis Gilbert, kinésiologue, parlera des activités physiques à la retraite pour améliorer la santé et mieux contrôler les habitudes de vie. Information: Suzanne Faucher au 347-0025.

Opti-danse

Les jeunes de 6 à 13 ans sont invités à une Opti-danse organisée par le Club Optimiste secteur L'Acadie le vendredi 26 septembre, de 19 à 22 heures à l'école Napoléon-Bourassa, 535, rue des Vieux Moulins. Coût: 4 $.

Famille à coeur

Famille à coeur donne un atelier sur le comportement des enfants de 3 à 5 ans, les relations parent/enfant et les habiletés parentales le vendredi 26 septembre de 9h30 à 11h30 au 840, rue Saint-Jacques. Coût: 5 $ par membre. En soirée, de 19 à 22 heures, débutera une série de six rencontres sur la rivalité entre frères et soeurs. Information et inscription: 346-1734.

Chevaliers de Colomb

Le Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb invite les frères chevaliers et leurs épouses à un 5 à 7 avec hot dogs le vendredi 26 septembre. Coût: 2 $. Information: 357-2070 du lundi au vendredi entre 13 heures et 17 heures.

Âge d'or Marieville

Le Club de l'âge d'or de Marieville vous convie à une soirée de danse en ligne avec la musique de Michel Lapointe le vendredi 26 septembre au 400, rue Docteur-Poulin. Le Club organise aussi une sortie au casino de Montréal suivie d'un souper et d'une soirée dansante, le samedi 27 septembre. Le départ se fait à midi de Marieville. Coût: 99 $. Information: Rosaire Noiseux au 460-7559 ou au Club au 460-2424.

Soirée dansante

Les Loisirs Notre-Dame-de-Stanbridge invitent les personnes du troisième âge à une soirée dansante le samedi 27 septembre à 20 heures au 900, rue Principale. Information: 296-4476.

Bazar annuel

La Société luçoise des personnes handicapées actives organise son bazar annuel le samedi 27 et dimanche 28 septembre de 8 heures à 16 heures au 53, place Le Renfort, à Saint-Luc. Tous les profits amassés serviront à financer les activités et les services offerts aux membres.

Dîner paroissial

La Fabrique de Notre-Dame-de-Stanbridge organise un dîner paroissial bénéfice le dimanche 28 septembre de 11 heures à 13h30 au centre communautaire, 900, rue Principale. Apportez votre vin. Coût: 14 $ par adulte, 6 $ par enfant de 5 à 12 ans et gratuit pour les enfants de 5 ans et moins. Information: 296-4453.

Optimistes St-Blaise

Le Club Optimiste de Saint-Blaise vous invite à son 6e rallye automobile avec souper de cochon et boeuf braisés le dimanche 28 septembre. Les inscriptions débutent dès 8 heures au centre communautaire, 795, rue des Loisirs. Coût incluant le souper: 25 $ par pilote ou co-pilote, 18 $ par adulte supplémentaire et 7 $ par enfant de 7 à 12 ans. Les prix sont les mêmes pour ceux et celles qui voudraient aller au souper seulement. Information: Benoît Reid au 291-3691 ou 346-2121.

Courtepointières

Le groupe de courtepointières Les Fées de la montagne présente son exposition annuelle le dimanche 28 septembre, de 10 à 20 heures au Centre des aînés, 45, rang de la Montagne.

CIME Haut-Richelieu

Le Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu vous invite à son brunch annuel le dimanche 28 septembre de 11 à 13 heures à l'érablière Au Sous-Bois. Coût: 12 $ par adulte et 5 $ par enfant de 4 à 12 ans. Billets en vente à la porte ou par téléphone au 346-0406.

Légion royale canadienne

La filiale 79 de la Légion royale canadienne invite ses membres à son premier brunch le dimanche 28 septembre, de 10 heures à 13 heures.

Loisirs Berthier

Le Comité des loisirs Berthier organise une partie de cartes Haut et bas le dimanche 28 septembre au 410, rue Berthier. L'inscription commence à midi. Coût: 4 $. Information: Mme Couture au 359-7953.

Parrainage civique

Le Parrainage civique du Haut-Richelieu offre gratuitement à la population une formation visant à mieux comprendre les personnes ayant une déficience intellectuelle. La première rencontre aura lieu le lundi 29 septembre de 19 heures à 21 heures au Centre des aînés johannais, 125, rue Jacques-Cartier Nord. Inscription et information: 347-8091.

Spectacle de chorale

La branche de Saint-Jean de l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours vous invite à venir entendre sa chorale pour égayer la fin de l'été le dimanche 28 septembre entre 14 et 17 heures. La représentation aura lieu au parc Félix-Gabriel-Marchand, au coin des rues de Salaberry et Foch.

Collecte de sang

Il y aura une collecte de sang organisée par le Club Lions de Napierville le lundi 29 septembre au Club paroissial, 262, rue de l'Église, de 13h30 à 20 heures. L'objectif est de 115 donneurs.

Âge d'or Saint-Jean

Le Club de l'âge d'or de Saint-Jean vous invite à son cours de danse en ligne avec Michel Lapointe le lundi 29 septembre de 13h30 à 15h30. Le mardi 30 septembre, le baseball poche débute à 13h30. Les activités ont lieu au Centre des aînés johannais, 125, rue Jacques-Cartier Nord. Information: 348-5380.

Fermières d'Iberville

Le Cercle de Fermières d'Iberville tiendra sa réunion mensuelle le mercredi 1er octobre à 19h30 à la Palestre d'Iberville, au 375, avenue Bessette. À l'ordre du jour: préparation des ateliers de tricot ,de broderie et de tissage. Toutes les femmes sont invitées à se joindre à nous. Information: Isabelle Demers au 349-0112. ■



Match St-Jean

Rencontrez des gens de votre région

Annoncez-vous Gratuitement au : 346-3100

Enregistrez gratuitement votre annonce avant le lundi midi pour vous annoncer dans la prochaine parution. Ouvert 24h, 7 jours semaine.

Répondez rapidement aux annonces au :

1-900-451-8031

18 ans et plus | 1,98 $/ la minute | Téléphone « Touchtone » requis.

Femme cherche Homme

DEMOISELLE TRANQUILLE, 40 ans, 5'5", n-fum, sans enfants, cherche H 45 ans et plus, n-fum, avec ou sans enfants, stable, tranquille, aimant campagne, pour relation stable à long terme. 1105

PETITE COQUINE, 40aine, 5'4", 170 lb, sobre, n-fum, ordonnée, fidèle, franche, aime plein air, nature, cherche H 47 ans et plus, n-fum, sobre, affectueux, pour relation sérieuse à long terme. 1129

PIERRETTE L'ACADIENNE, 50aine, divorcée, blonde, 5'5", 120 lb, bien mise, à la mode, n-fum, spirituelle, sentimentale, sensuelle, aime la mer, fleurs, cherche H 48-58 ans, bien mis, taquin et drôle. 1027

POUR UNE RELATION DURABLE, jolie petite femme, mi 50aine, cherche bel amoureux romantique, intelligent, profond, simple, rieur, attentif, ayant aussi quelques petits défauts. 1118

SÉRIEUSE ET AUTONOME, aime la musique, camping, restos, désire rencontrer H 55-65 ans, sérieux, propre et franc, pour combler la solitude. 1108

DÉTERMINÉE ET RÉSERVÉE, 48 ans, poids santé, apprécie l'authenticité et la profondeur d'un individu, cherche H respectueux, pour échanger, discuter et plus si affinités. 1101

VANESSA DE IBERVILLE, 18 ans, 5'4", 120 lb, chev blonds, yx bleus, cherche H pour rencontrer. 1126

JULIE, ÉLÉGANTE PROFESSIONNELLE, mi 20aine, 5'10", chev bruns, yx verts, poids prop, cherche H pour activités et sorties. 1133

CHARMANTE JEUNE MAMAN, 24 ans, 5'5", 160 lb, yx bleus, chev blond-châtain, douce, affectueuse, sensuelle, sens de l'humour, aime la marche, billard, cherche H 25-35 ans, doux, romantique, respectueux et fidèle, pour amour. 1109

LISE, SOIGNÉE ET RESPONSABLE, Iberville, 50aine, 5'7", yx pers, chev blonds, autonome, fum, allure jeune, aime les tête-à-tête, balades, cherche un compagnon de vie dans la 40-60aine, qui paraît jeune. 1143

ELLE ASPIRE D'ABORD À L'AMITIÉ, 43 ans, 5'4", chev blonds, yx bleus, cherche H n-fum, 5'8" et plus. 1135

MADELEINE DE LA CAMPAGNE, 70 ans, chev blonds, yx bleus, un peu grassette, cherche H 65-75 ans, honnête, soigné, bon coeur. 1137

GINETTE, BELLE PROFESSIONNELLE, 50aine, 5'4", chev châtains, yx pers, cherche H pour activités et sorties. 1140

ORIGINALE ET CULTIVÉE, jolie 50aine, cinéphile, cherche H mature capable de douces folies, pour amour durable, belle connivence et simplicité. 1125

DENISE, UNE FEMME DE MAISON, 65 ans, 122 lb, fum, désire rencontrer un homme d'environ 62 ans, pour discuter. 1091

SOPHIE, BELLE MASSOTHÉRAPEUTE, 23 ans, 5'11", 230 lb, chev châtains, yx bruns, aime le sport, plein air, camping, terrasse, cherche H grand, pour amitié et plus. 1117

RETRAITÉE AUTONOME, aime la marche, désire rencontrer compagnon n-fum, propre, de 60-65 ans. 1138

PASSIONNÉE DE NATURE, Louise, 45 ans, 5'2", 125 lb, simple, un peu intello et un peu sportive, aime la nature, horticulture, lecture, cherche H 43-49 ans, bien dans sa peau, simple, pour camping, kayak et voyages. 1106

Homme cherche Femme

CAMPAGNARD DE LA RÉGION, 44 ans, 6'1", 195 lb, cherche jolie F 35-45 ans, 5'5" et plus, poids prop, responsable, pour refaire sa vie. 2299

ENGAGÉ ET ATTIRANT, début 40aine, 5'9", 185 lb, cherche F fin 40aine-60aine, ouverte d'esprit, pour rencontres intimes régulières. 2059

MARIO, HOMME D'AFFAIRES, 40 ans, grand et mince, aime les voyages, danse sociale, vélo, ski, cherche F assez grande, avec affinités. 2311

BEL HOMME, 45 ans, 5'9", 150 lb, recherche F 35-45 ans, mince et féminine, pour relation à long terme. 2302

ROGER, PAS CHANCEUX AVEC LES FEMMES, 30 ans, 5'10", 175 lb, chev châtains, yx bleus, cherche F vraie, capable de s'exprimer. 2307

GARS TRANQUILLE, David, 25 ans, poids prop, chev blond-châtain, yx bleus, a un enfant, aime les sorties, cherche F avec affinités. 2305

HOMME NORMAL, 40aine, 5'9", yx bleus, châtain, mince, sans enfants, bien prop, aime la marche en forêt, cherche F 40-45 ans, apparence agréable, ouverte d'esprit, un peu cultivée, pour amitié et amour. 2319

TRAVAILLANT ET SIMPLE, 50 ans, 5'5", 149 lb, chev noirs, yx verts, cherche F 49 ans et moins, poids prop, avec affinités, pour un but sérieux. 2016

ÉLÉGANT MARIÉ, 56 ans, 5'9", 190 lb, chev sel et poivre, affectueux, tendre, discret, soigné, cherche F mariée ou engagée, soignée, discrète, affectueuse, pour rencontres occasionnelles discrètes. 2269

PROFESSIONNEL SYMPATHIQUE ET ATTENTIF, 53 ans, 5'6", 160 lb, n-fum, doux, affectueux, romantique, aime le dialogue, cherche F de belle app, 45-53 ans, n-fum, 5'2"-5'5", mince, honnête, pour relation sérieuse. 2313

RICHARD, CÉLIBATAIRE AUTONOME, 5'9", mince, sans enfants, cherche F 30-40 ans, bien proportionnée, jolie, simple, aimant ciné, théâtre, spectacles, avec affinités. 2251

ATTRAYANT, SAIN DE CORPS ET D'ESPRIT, 20aine, décidé, enjoué, heureux, cherche belle F afin de s'entretenir amicalement sur la vie et son amour pour la nature. 2286

STEVE, PAS PIRE BONHOMME, 23 ans, 5'6", 130 lb, chev noirs, yx bruns, cherche F intéressée. 2315

RÉSERVÉ, SIMPLE ET HONNÊTE, 38 ans, 5'6", 160 lb, cherche F 30aine, active, aimant vélo, roller blade, marche, badminton, billard, bonne bouffe, restos, pour relation amicale. 2253

ENJOUÉ ET DISTINGUÉ, 46 ans, 5'10", 168 lb, n-fum, chev bruns, yx pers, a une belle fille de 16 ans, aime le vélo, ciné, guitare, cherche F mince ou prop, avec affinités. 2309

CLAUDE, PAPA GRAND ET MINCE, 34 ans, un garçon de 3 ans, cherche F fidèle, 24-44 ans, affectueuse, avec le coeur à la bonne place, pour relation sérieuse. 2310

DAVID, AFFECTUEUX, HONNÊTE ET FIDÈLE, 26 ans, de belle app, chev et yx bruns, 5'8", poids prop, doux, recherche F de belle app, mature, pour relation amicale et plus. 2320

À QUI LA CHANCE?, 55 ans, 168 lb, 5'7", respectueux, fidèle, aime les balades en voiture, restos, danser, aimerait rencontrer F 50-60 ans, 130 lb environ, avec affinités. 2314

Autre

BEAU ET ATTRAYANT, 20aine, 5'9", 142 lb, chev châtains, yx bleus, cherche H 40-68 ans, mature, attirant, pour réaliser fantasmes. 4150

TRÈS DISCRET, 45 ans, 5'6", 175 lb, cherche gars 25-45 ans, d'allure masculine, pour des rencontres intimes. 4010

IL RECHERCHE LE VRAI AMOUR, 25 ans, 5'10", 150 lb, chev noirs, yx bruns, de belle app, cherche gars 18-25 ans, sérieux, pour relation stable basée sur la confiance, fidélité et le respect. 4058

MICHEL, BIEN DANS SA PEAU, mi 50aine, apparence normale, propre, poids prop, fum, recherche un complice pour passer de doux moments. 4153

SOIGNÉ ET DISCRET, homme de 50 ans, 5'5", 165 lb, cherche H pour rencontres occasionnelles. 4156

HOMME À DÉCOUVRIR, 5'5", 145 lb, doux, propre, affectueux, cherche semblable, pour rencontres occasionnelles intimes ou long terme. 4152

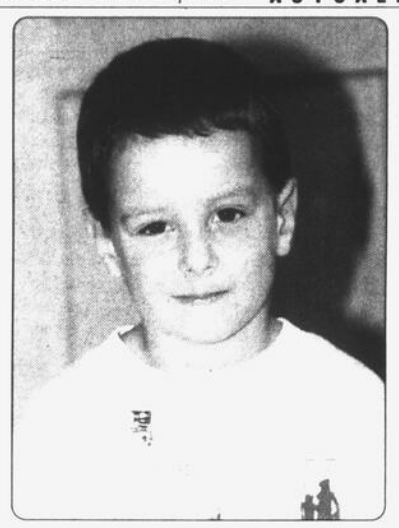
Partenaire d'activités diverses

COPINE CHERCHE COMPAGNE DE LOISIR, 48 ans, cherche F pour marche, vélo, montagne, ski, ciné, restos, relation amicale seulement. 3005

SJE



Aurélie Rivard



Jeffrey Beausoleil



Jérémy Lévesque

Trois jeunes amputés de Saint-Jean reçoivent des conseils encourageants

Trois jeunes amputés de Saint-Jean-sur-Richelieu, Jérémy Lévesque, Jeffrey Beausoleil et Aurélie Rivard, ont eu droit à des conseils et à des encouragements à l'occasion du Séminaire pour enfants amputés (Les Vainqueurs) de l'Association des amputés de guerre qui a eu lieu récemment à Saint-Hyacinthe.

Jérémy, Jeffrey et Aurélie, respectivement âgés de 2, 4 et 7 ans, sont inscrits au Programme pour enfants amputés (Les Vainqueurs). Ce programme fournit une aide financière pour l'achat de membres artificiels et d'aides techniques, particulièrement ceux conçus pour les loisirs. L'Association paie également les frais relatifs au port d'un membre artificiel et organise des séminaires dans diverses régions du pays comme celui qui a eu lieu à Saint-Hyacinthe le mois dernier.

L'un des points saillants du séminaire était la séance d'information sur la prothétique qui jette un regard sur les récentes innovations. À l'occasion de cette séance, plusieurs Vainqueurs ont fait une démonstration de leurs membres artificiels sur lesquels étaient parfois illustrés leurs dessins favoris. Cette séance est particulièrement bénéfique pour les Vainqueurs nouvellement inscrits au programme, car elle leur permet de se renseigner sur les divers appareillages disponibles.

Pendant le séminaire, les adolescents ont assisté à une séance conçue spécialement pour eux et au cours de laquelle il était question de l'obtention du permis de conduire, des perspectives d'emploi et de l'image corporelle.

La séance, Bien dans ma peau, destinée aux Vainqueurs âgés de 12 ans et moins, traitait, quant à elle, de la façon de composer avec les taquineries et les regards insistants. Par ailleurs, les parents ont participé à une séance d'orientation portant sur l'éducation des enfants amputés.

Le séminaire Les Vainqueurs illustre bien la façon dont les plaques porte-clés sont mises à contribution. L'Association des amputés de guerre ne reçoit aucune subvention gouvernementale. Ses nombreux programmes existent grâce aux dons versés par le public au Service des plaques porte-clés et des étiquettes-adresse.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec l'Association par téléphone, au (514) 398-0759 ou par télécopieur au (514 398-0699. Pour en connaître davantage sur les divers programmes et services offerts, on vous invite aussi à visiter le site Web de l'Association à l'adresse suivante: www.amputesdeguerre.ca. ■

CLUB D'ORNITHOLOGIE

Journée d'observation sur la transition migratoire

Le Club d'ornithologie du Haut-Richelieu organise une sortie d'observation, samedi prochain, le 27 septembre. Le thème de la journée sera la transition migratoire. Même si la température est encore douce, certains oiseaux ont commencé leur migration pour les pays tropicaux.

Le Club invite les amateurs d'ornithologie à se joindre à une petite expédition dans les environs, samedi prochain. Ils pourront observer des parulines, des bruants, des grives et autres. Pour l'occasion, Sylvain Mathieu servira de guide. L'observation se fera le long de la piste cyclable, dans les environs de Mont-Saint-Grégoire et de Sainte-Brigide.

La sortie se fera à pied sur une longue distance. Les participants doivent apporter leur lunch et de l'eau. Le lieu de rencontre est le restaurant Tim Horton, de Saint-Luc, à l'intersection du boulevard Saint-Luc et du chemin Bernier. Le rendez-vous est fixé à 8 heures samedi matin. Les non-membres devront prévoir une contribution de 3 $. Il est possible de consulter le site Internet du club, à www.geocities.com/cohr2003/. ■



Nouveaux profits records

La 6e édition du tournoi de golf du Club Lions de la région 56, en collaboration avec le Centre financier aux entreprises Desjardins du Haut-Richelieu, a permis d'amasser près de 10 000 $. L'événement, qui a eu lieu le 5 juin dernier au Club de golf de Saint-Jean-sur-Richelieu, a réuni 152 golfeurs. Les 8600 $ de profits ont été redistribués vers la Fondation des Club Lions du Québec, dont 2000 $ ont été versés directement à la clinique ophtalmologique mobile. La vente d'une toile à 1000 $ a finalement permis d'arrondir la cagnotte à 9600 $. La prochaine édition du tournoi aura lieu le jeudi 3 juin 2004 et les Lions espèrent créer de nouveaux records en profits. ■

GROUPE D'ENTRAIDE SUR LE DEUIL

«Il faut se souvenir de la bonne façon.»

- Marie Richard

VALÉRIE LEGAULT

Certains deuils vont plus de soi que d'autres, comme celui d'un grand-parent ou d'une personne gravement malade. Par contre, d'autres provoquent un si grand choc émotif que certaines personnes en perdent le sens de leur vie. C'est pourquoi Marie Richard a créé Le Sentier, un groupe d'entraide sur le deuil ouvert à tous qui se réunit aux deux semaines à Iberville.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Le Sentier est loin d'être un groupe «pour pleurer». Le Sentier offre plutôt du soutien moral et affectif à ses participants en deux volets. «D'abord, le moment de parole de chacun est très important, d'où la capacité du groupe limitée à 12 personnes. Puis, mes collègues et moi animons un volet éducatif, plus théorique, où nous donnons des renseignements sur le deuil», explique Marie Richard, responsable du Sentier.

Marie Richard a beaucoup d'expérience dans l'entraide après le deuil. Infirmière à la retraite, elle dirigeait des groupes semblables pour les parents qui perdaient un enfant, au CLSC de la Vallée des Forts. Même si elle a changé de public cible, elle constate les bienfaits des rencontres en groupe: «Je vois souvent un support incroyable entre les participants. Certaines personnes, qui se croient seules dans leur situation, ont enfin une vision nouvelle de leur deuil et des idées merveilleuses s'échangent souvent.»

Même si la première rencontre a eu lieu hier, mardi, Le Sentier est ouvert en tout temps aux hommes et aux femmes qui ont du chagrin, quelle que soit la phase où ils se trouvent dans leur deuil, qui se sentent encore affectés malgré le temps écoulé, ou qui peut-être, sans le savoir, portent encore un deuil enfoui au plus profond de leur être. D'après l'expérience de Marie Richard, un deuil se vit plus ou moins en deux ans. La première année est la plus difficile, mais à la deuxième, on commence à intégrer le deuil dans sa vie.

GRANDEUR ET BEAUTÉ

«Ça vaut la peine de faire face à son chagrin, soutient Mme Richard. Il y a une grandeur d'être et une beauté à vivre un deuil, même si cela implique de la tristesse. Surtout, il ne faut pas le nier ni le cacher, car un deuil bien vécu devrait nous mener à la joie. Aujourd'hui, on nous habitue à se changer les idées le plus vite possible et à essayer d'effacer notre peine. Mais ce n'est pas la bonne façon de procéder, parce qu'on enlève ainsi de la valeur à la personne qui nous côtoyait il n'y a pas si longtemps.» Ce que Marie Richard conseille plutôt, c'est de ne pas se laisser influencer par les autres qui suggèrent de ne plus penser à l'être perdu. «On peut se permettre de se souvenir à chaque année et nous n'avons pas à nous sentir coupables d'avoir du plaisir, de rire, ou de faire l'amour», renchérit-elle. En fait, Le Sentier n'est pas là pour faire oublier les personnes disparues, mais plutôt pour arriver à se souvenir des êtres chers de la bonne façon.



Marie Richard propose un groupe d'entraide sur le deuil pour aider les gens à mieux vivre leur peine.

Si le groupe est ouvert en tout temps, c'est entre autres parce qu'il est préférable que deux à trois mois se soient écoulés entre le décès et le début des rencontres, pour que la démarche de groupe soit bénéfique à la personne endeuillée. Au Sentier, personne n'est obligé de parler. L'auditeur discret peut y trouver un bénéfice du seul fait de sa présence. Quel que soit le rythme des participants, le but est de résoudre le deuil, de lui trouver un sens et de l'accepter, ce qu'il est difficile de faire au début. Marie Richard compare d'ailleurs un deuil à une tempête: «Après la tourmente ou l'orage, on constate la dévastation. Mais vient ensuite la période de reconstruction, où l'on verra de nouvelles bases émerger.»

La prochaine rencontre du groupe d'entraide sur le deuil Le Sentier aura lieu le mardi 7 octobre de 13h30 à 16 heures à la résidence des Frères maristes, 58, boulevard des Érables, à Iberville. Marie Richard, la responsable du groupe, et deux autres infirmières, Micheline Jalbert et Valérie Vaillancourt, animeront la rencontre. Il est aussi possible d'appeler Mme Richard au 346-4242 pour obtenir plus d'information. ■

Une forêt recyclée à la Coop artistique

VALÉRIE LEGAULT

La Coopérative de solidarité artistique et culturelle du Haut-Richelieu se prépare à être transformée en une véritable forêt. À compter de vendredi, les visiteurs de l'exposition du projet Forêt pénétreront dans un univers d'arbres entièrement fabriqués à partir de matières recyclables, qui représenteront des essences aborigènes que l'on retrouve le long de la vallée du Saint-Laurent, comme le pommier sauvage, l'érable, le bouleau gris et le hêtre.

Selon les principaux intervenants du projet, Jean-François Pomerleau, Chantal Gélineau et Michel Lemaire, les objectifs de participation ont été largement dépassés, d'où le grand succès qu'ils attribuent à l'activité. Au départ, ils s'attendaient à ce que 250 adolescents participent à la construction de la forêt. «Nous avons pratiquement doublé notre objectif. En date d'aujourd'hui, ce sont environ 400 jeunes qui sont embarqués avec nous!», se réjouit Chantal Gélineau, artiste et conceptrice de l'exposition.

En tout, 25 arbres de 12 pieds de hauteur envahiront l'espace de la Coop. Le projet Forêt a mobilisé des jeunes venant de toute la Montérégie via les maisons de jeunes et les organismes de justice alternative. Et c'est sans compter 1200 élèves qui ont chacun produit une feuille d'arbre qu'ils ont signée. Néanmoins, Jean-François Pomerleau, coordonnateur des maisons des jeunes de Farnham et Le Dôme, à Saint-Jean-sur-Richelieu, est très surpris de la tournure des événements: «Normalement, un jeune affecté à des travaux communautaires se dépêche de faire ses heures. Mais dans le cas du projet Forêt, les ados revenaient à l'organisme de justice alternative pour terminer la fabrication de l'arbre, même après avoir terminé leur corvée!»

Si le projet a connu autant de succès, M. Pomerleau et Mme Gélineau croient que c'est grâce au concept de projet collectif.

Il faut dire que les équipes étaient dispersées à travers toute la Montérégie, ce qui impliquait toute une coordination pour mobiliser des jeunes de Sorel, Verchères, Farnham, Cowansville, Bedford, Saint-Jean et Saint-Hyacinthe. N'empêche que la région a permis à des jeunes de différents milieux de participer au projet. «Autant de jeunes de milieux urbains que de milieux ruraux se sont impliqués. Ce qui intéresse les jeunes aussi dans cette activité, c'est la notion de *work in progress*. Les jeunes travaillent à leur arbre en alternance, certains s'ajoutent en cours de route et ça, ça crée un climat propice à l'imagination», soutient Jean-François Pomerleau.



Jean-François Pomerleau et Chantal Gélineau.

Le projet Forêt, soutenu financièrement par le Fonds jeunesse Québec et appuyé par Le Dôme, ne se veut pas seulement une exposition à caractère artistique, mais aussi d'éducation populaire. En participant au projet, les jeunes ont, par la force des choses, été aussi conscientisés face au gaspillage massif dans les sociétés occidentales en s'appropriant les matières recyclables. L'exposition demeurera accessible jusqu'au 17 octobre. ■

canadafrancais.com
www.canadafrancais.com
Allez y voir!
264709-3c48-1

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NO 0287

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU :

Avis public est par les présentes donné par le soussigné :

1. Que le conseil municipal, lors de sa séance tenue le 15 septembre 2003, a adopté le premier projet de règlement no 0287 intitulé : « Règlement amendant le règlement no 2433 sur le zonage de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements nos 2447, 2470 et 2573, afin de modifier les limites des zones 145 et 153, longeant une partie du prolongement de la rue Douglas et les limites de la zone 146-2 bordant en partie les rues Prescott et du Béarn, afin d'autoriser dans la zone 153 les concessionnaires automobiles et d'y remplacer certaines normes particulières par des objectifs et des critères relatifs à un plan d'implantation et d'intégration architecturale, afin d'augmenter dans la zone 146, longeant une partie du prolongement de la rue Douglas, le nombre de logements autorisés pour les usages de la classe « habitation domiciliaire » et afin de permettre dans la zone 145 certains usages des classes « commerce restreint » et « commerce intégral », de même que les concessionnaires automobiles, et d'y prévoir également un plan d'implantation et d'intégration architecturale et abrogeant le règlement no 0270 ».
2. Que suite à l'adoption de ce projet de règlement, le Conseil tiendra une assemblée publique de consultation le lundi 6 octobre 2003, à compter de 18h30, dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville, 188, rue Jacques-Cartier Nord, à Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec).
3. Qu'au cours de cette assemblée publique, le maire, ou un autre membre du Conseil que celui-ci désignera, expliquera ce projet de règlement, ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que ce projet de règlement affecte, sur le territoire de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, les zones 145, 146, 146-2 et 153, lesquelles sont situées dans le secteur du prolongement de la rue Douglas et des rues Du Béarn et Prescott. Toute personne peut consulter l'illustration de ces zones au bureau de la municipalité.
5. Que ce projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier, à l'hôtel de ville, durant les heures normales d'ouverture du bureau.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu,
ce 24e jour de septembre 2003.

François Lapointe, avocat
Greffier

303109-3c17-fj

OMH
Office municipal d'habitation Haut-Richelieu

APPEL D'OFFRES

Projet :
Réfection de toiture de l'immeuble du 1000, rue Nadeau à Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville)

No de projet : 2003-620

Propriétaire :
Office Municipal d'habitation Haut-Richelieu
145, rue Latour, bureau 100
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 7T8
Téléphone : (450) 348-3831
Télécopieur : (450) 348-1144
Monsieur Yvon Lafrance, directeur général

Architecte :
Lucien Bergeron Architecte
333, rue Bissonnette
Sabrevois (Québec)
J0J 2G0
Téléphone : (450) 347-3916
Télécopieur : (450) 347-6112
Lucien Bergeron, architecte

L'Office Municipal d'habitation Haut-Richelieu demande des soumissions pour la réfection de la toiture au **1000, rue Nadeau à Saint-Jean-sur-Richelieu (secteur Iberville)**.

Les documents contractuels pourront être obtenus à compter de **mercredi 24 septembre 2003** entre 8 h et 16 h à l'adresse suivante :
Office Municipal d'habitation Haut-Richelieu
145, rue Latour, bureau 100
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 7T8

Les soumissions seront reçues dans des enveloppes cachetées au bureau de l'OMH, au 145 rue Latour à Saint-Jean-sur-Richelieu jusqu'à quinze heures (15 h), le 8e jour du mois d'octobre 2003, pour être ouvertes publiquement le même jour et à la même heure.

Une visite des lieux pour les soumissionnaires aura lieu le **vendredi 3 octobre 2003 à 9 heures** au 1000, rue Nadeau. Rendez-vous dans le hall d'entrée principal.

Garantie de soumission :
Une garantie de soumission sous forme de cautionnement par compagnie autorisée équivalant à dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, ou sous forme de chèque visé, mandat, traite bancaire, lettre de garantie irrévocable au bénéfice de l'organisme, ou obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada, équivalant à cinq pour cent (5 %) du montant de la soumission, valide pour une période de quarante-cinq (45) jour du dépôt de la soumission. La garantie devra être annexée à la soumission.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans les régions administratives de la Montérégie ou de l'Estrie, avoir les qualifications exigées et détenir la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c.B1-1) Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Yvon Lafrance
Directeur général

303214-3c17-jft

OMH
Office municipal d'habitation Haut-Richelieu

APPEL D'OFFRES

Projet :
Déneigement et déglaçage des stationnements ainsi que des allées piétonnières

Divers immeubles de l'O.M.H. Haut-Richelieu Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Jean, Iberville et Saint-Luc)

Propriétaire
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION HAUT-RICHELIEU
145, rue Latour
Bureau 100
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3B 7T8
Téléphone : (450) 348-3831
Télécopieur : (450) 348-1144

L'Office Municipal d'Habitation Haut-Richelieu demande des soumissions pour les travaux de déneigement et déglaçage des stationnements ainsi que des allées piétonnières sur divers immeubles propriétés de l'O.M.H. Haut-Richelieu dans la municipalité de Saint-Jean-sur-Richelieu (secteurs Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville) Québec.

Renseignements
Les entrepreneurs obtiendront tous les renseignements ainsi que le dossier de soumission à compter du **24 septembre 2003**, au 145, rue Latour, bureau 100, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, en s'adressant à Monsieur Yvon Lafrance, directeur général, durant les heures normales d'ouverture du bureau (téléphone : (450) 348-3831).

Garantie de soumission
Une garantie de soumission, sous forme de cautionnement par compagnie autorisée, équivalant à 10 % du montant de la soumission, ou sous forme de chèque visé, de mandat, de traite bancaire à l'ordre du demandeur des travaux, de lettre de garantie irrévocable au bénéfice dudit demandeur, ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans, équivalant à 5 % du montant de la soumission et valides pour une période de quarante-cinq (45) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des soumissions, devra être annexée à la soumission.

Clôture des soumissions
À 15 heures (heure locale en vigueur), **le 9 octobre 2003**, au 145, rue Latour, local 100, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, où se tiendra l'assemblée publique d'ouverture des soumissions, à l'heure et à la date de clôture ci-haut précisées.

Seules seront considérées aux fins d'octroi du contrat, les soumissions des entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la région administrative de la Montérégie, avoir les qualifications exigées et détenir les licences et autorisations requises en vertu de la loi.

L'organisme ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Monsieur Yvon Lafrance
Directeur général

Office Municipal d'Habitation Haut-Richelieu

303210-3C17-KI



(Photo Rémy Boily)

Le départ se fera devant le Centre des aînés johannais.

Marche des ballons pour la vie dimanche

VALÉRIE LEGAULT

La 3e édition de la Marche des ballons pour la vie se tiendra le dimanche 28 septembre. Dès 9 heures, la population est invitée à se joindre à l'activité, dont le départ prendra place devant le Centre des aînés johannais. Les marcheurs suivront ensuite un parcours sur la bande du canal de Chambly, après avoir bien sûr fait quelques exercices d'échauffement supervisés par l'entraîneur Fernand Rainville.

Cette activité de financement de la Société canadienne du cancer, section du Haut-Richelieu, vise un objectif de 10 000 $. L'inscription est gratuite et les participants marchent le nombre de kilomètres qu'ils désirent. Ils peuvent se faire commanditer par des gens de leur entourage ou faire eux-mêmes un don.

L'an dernier, plus de 250 personnes avaient participé à la marche, permettant au comité organisateur de recueillir environ 4500 $.

Cette année, le comité est composé de Madeleine Dorais, Gisèle Lachance, Claude Brodeur, Thérèse Dussault, Danielle Le Bel, Francine Goyette, Pierrette Perron, Fernand Rainville et Marguerite Sauriol.

Tous marcheront avec un ballon, d'où le nom de cette marche. Au retour, tout le monde laisse s'envoler en même temps les ballons en guise d'espoir, pour qu'un jour le cancer soit devenu chose du passé. Des bouteilles d'eau et une collation seront offertes gratuitement aux marcheurs et de nombreux prix de participation seront tirés au sort. Il est à noter également que la marche aura lieu beau temps, mauvais temps. ■

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

PROMULGATION

Avis est par les présentes donné que les règlements suivants ont été adoptés par le Conseil municipal, à savoir :

Règlement no 0280 :

« Règlement modifiant le règlement no 1939 relatif à la place du Marché, tel qu'amendé par le règlement no 0045, de façon à y permettre la vente des produits d'artisanat et abrogeant le règlement no 0045 »

Adopté le 15 septembre 2003

Règlement no 0285 :

« Règlement relatif à la canalisation des fossés ou à l'installation de ponceaux en bordure de la voie publique sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu »

Adopté le 15 septembre 2003

Règlement no 0286 :

« Règlement sur les compteurs d'eau »

Adopté le 15 septembre 2003

Que conformément aux dispositions de la Loi, les règlements nos 0280, 0285 et 0286 entrent en vigueur à compter de ce jour, soit le 24 septembre 2003.

Ces règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, situé au 188 rue Jacques-Cartier Nord.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec,
Ce 24e jour de septembre 2003

Lise Bigonesse
Greffière adjointe

303215-3c17-f

303210-3C17-KI

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

RETRAIT DU RÈGLEMENT NO 0270

Avis est par les présentes donné par le soussigné, greffier de la Ville, que lors de son assemblée tenue le 15 septembre 2003, le Conseil municipal a procédé au retrait du règlement suivant :

Règlement no 0270

« Règlement amendant le règlement no 2433 sur le zonage de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements nos 2447, 2470 et 2573, afin de modifier les limites des zones 145 et 153, longeant une partie du prolongement de la rue Douglas et les limites de la zone 146-2 bordant en partie les rues Prescott et du Béarn, afin d'autoriser dans la zone 153 les concessionnaires automobiles et d'y remplacer certaines normes particulières par des objectifs et des critères relatifs à un plan d'implantation et d'intégration architecturale, afin d'augmenter dans la zone 146, longeant une partie du prolongement de la rue Douglas, le nombre de logements autorisés pour les usages de la classe « habitation domiciliaire » et afin de permettre certains usages des classes «commerce restreint» et «commerce intégral» dans la zone 145 et d'y prévoir un plan d'implantation et d'intégration architecturale »

Toute procédure entreprise relativement au processus d'adoption de ce règlement est en conséquence annulée.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 24e jour de septembre 2003.

François Lapointe, avocat
Greffier

303112-3c17-g

VILLE DE SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

AVIS PUBLIC

D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Avis est par les présentes donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil et sont entrés en vigueur, à savoir :

Règlement no 0255 : « Règlement amendant le règlement no 2433 sur le zonage de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements no 2447 et no 2748, afin de permettre un usage de la classe «commerce contraignant» dans la zone 365, longeant une section du chemin du Grand-Bernier Nord et de la rue Gaudette »

Adopté le 4 août 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0256 : « Règlement amendant le règlement no 2433 sur le zonage de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements no 2447, 2546 et 2748, pour autoriser un usage de «studio d'enregistrement pour la télévision» dans la zone 366-1, longeant une partie de la rue Gaudette »

Adopté le 4 août 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0258 : « Règlement amendant le règlement no 2433 sur le zonage de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements no 2447, no 0076 et no 0089, afin d'éliminer l'interdiction d'exercer un usage du groupe «Habitation» au rez-de-chaussée des immeubles situés dans la zone 38-2, longeant une section de la rue Richelieu »

Adopté le 4 août 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0261 : « Règlement amendant le règlement no 2433 sur le zonage de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements no 2447 et 2624, afin d'ajouter un usage spécifique de «local d'un organisme ou d'une association à caractère politique, touristique, mondain ou similaire» et de «salle communautaire» dans la zone 627-2, longeant une partie de la rue Jacques-Cartier Sud »

Adopté le 4 août 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0262 : « Règlement amendant le règlement no 2433 sur le zonage de l'ancienne Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, tel qu'amendé par les règlements no 2447 et 2847, afin de permettre les habitations comprenant jusqu'à quatre logements dans la zone 334, longeant une section du chemin du Grand-Bernier Nord »

Adopté le 2 septembre 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0266 : « Règlement amendant le règlement no 870 et ses amendements de l'ancienne Ville de Saint-Luc afin de modifier le périmètre de la zone H1-225 située au pourtour de la rue de la Pléiade et de la zone H1-226 située entre les rues De Maupassant et Mailloux et de modifier certaines dispositions de la zone H1-226 de manière à réduire la marge totale latérale minimum, à augmenter le pourcentage de maçonnerie exigé, à réduire la largeur et superficie minimum d'un terrain et à augmenter la hauteur maximum des bâtiments de deux étages »

Adopté le 2 septembre 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0267 : « Règlement amendant le règlement no 871 sur le lotissement de l'ancienne Ville de Saint-Luc et ses amendements, afin d'établir les dimensions des terrains dans la zone H1-226.1 modifiée par le règlement no 0266, laquelle zone est située entre les rues Mailloux et De Maupassant »

Adopté le 2 septembre 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0268 : « Règlement amendant le règlement no 870 et ses amendements de l'ancienne Ville de Saint-Luc afin de modifier certaines dispositions concernant les matériaux de revêtement extérieur dans la zone H2-505.2, située sur la rue de la Tourmaline »

Adopté le 4 août 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0271 : « Règlement amendant le règlement numéro 870 et ses amendements de l'ancienne Ville de Saint-Luc afin de modifier les usages autorisés de manière à permettre la construction d'habitations bifamiliales juxtaposées ou superposées, régir les matériaux de revêtement extérieur et l'aménagement des cases de stationnement dans la zone H1-212 située, sur la rue Jean-Talon, près du boulevard Saint-Luc et pour permettre les usages de la classe des usages 3 : « Service professionnel et spécialisé » dans la zone C2-428 située sur le boulevard Saint-Luc, entre les rues Clermont et Bélair »

Adopté le 2 septembre 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0273 : « Règlement amendant le règlement numéro 870 et ses amendements de l'ancienne Ville de Saint-Luc afin de séparer la zone C12-606.1 en deux zones distinctes pour ajouter les usages « 552 vente au détail de pneus, de batteries et d'accessoires », « 641 service de réparation d'automobile » et « 581 restaurant » à la liste des usages autorisés dans une partie de cette zone située dans le secteur du boulevard Saint-Luc et du chemin Saint-André »

Adopté le 2 septembre 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Règlement no 0274 : « Règlement amendant le règlement no 871 sur le lotissement de l'ancienne Ville de Saint-Luc et ses amendements, afin d'établir les dimensions des terrains dans la zone C12-606.3 nouvellement créée par le règlement de zonage 0273, laquelle zone est située dans le secteur du boulevard Saint-Luc et du chemin Saint-André »

Adopté le 2 septembre 2003
Aucune demande d'approbation par les électeurs n'a été demandée
Date de délivrance du certificat de conformité : 11 septembre 2003
Date d'entrée en vigueur : 11 septembre 2003

Ces règlements peuvent être consultés à l'hôtel de ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, situé au 188 rue Jacques-Cartier Nord.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
Ce 24 septembre 2003

François Lapointe, avocat
Greffier

303246-3-c17-c

NÉCROLOGIE

INDEX DES DÉCÈS

- BÉLAIR (Ernest)
- CHOQUETTE-PATENAUDE (Lise)
- DEROME-RÉGNIER (Marie-Antoinette)
- LAPALME (Raoul)
- MILBURN (Georges)
- ST-AUBIN (Pierre)
- SURPRENANT (Marthe)

BÉLAIR
Ernest
(1931-2003)

À Iberville, le 20 septembre 2003, à l'âge de 72 ans, est décédé Ernest Bélair. Il laisse dans le deuil son épouse Marie-Ange Marchand, ses enfants Robert, Denys (Hélène Benjamin), Germain, Danielle, ses 9 petits-enfants Isabelle, Patrice et Pascal Légaré, Stéphanie, Dominic, Vanessa, Mélissa, Kim et Patricia Bélair, ses 2 soeurs Aline (feu Russell Becksted), Jacqueline (André Lussier), plusieurs neveux, nièces et autres parents et amis. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, le samedi 27 septembre à compter de 13 h 30 aux

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

Une célébration de la Parole se tiendra à 16 h au salon. Des dons aux soins palliatifs de la Résidence Champagnat d'Iberville seraient appréciés.

LAPALME
Raoul
(1917-2003)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 septembre 2003, à l'âge de 86 ans, est décédé Monsieur Raoul Lapalme, époux de Madame Madeleine Séguin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Claire (Robert Tétreault), Simone (Roger Duval), Adrien (Thérèse Chaput), Marcel (Manon Duval), Francine (Serge Deschamps), Gilles, Lorraine (Pierre Asselin), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants, sa soeur Thérèse (Gaston Duval), son frère Roland (Thérèse Ouellette) ainsi que plusieurs belles-soeurs et beaux-frères, nièces et neveux, parents et amis. La famille accueillera parents et amis, en présence des cendres, au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

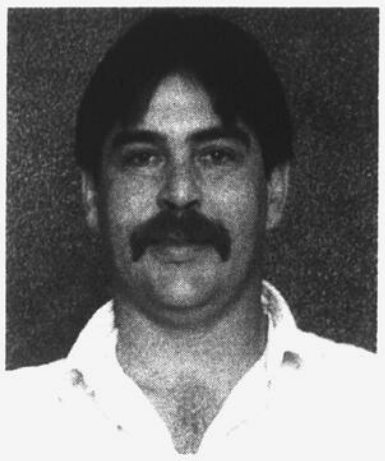
le samedi 27 septembre à compter de 13 h. Une célébration de la Parole suivra le même jour à 14 h, en la chapelle du complexe funéraire.

Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

Monuments DENICOURT
Lettrage et réparations au cimetière
Fabricant de monuments
775, 4e Rue
Iberville
(450) 346-9566

1er anniversaire

SIMARD
Michel



Voilà déjà 1 an que tu es parti pour un monde meilleur. Tu occupes toujours une grande place dans nos cœurs et nos pensées.

De là-haut, continue de veiller sur nous comme tu l'as si bien fait de ton vivant.

De ta mère Huguette, ton frère Pierre, tes soeurs Madeleine, Lise, Nicole

MILBURN
Georges
(1926-2003)

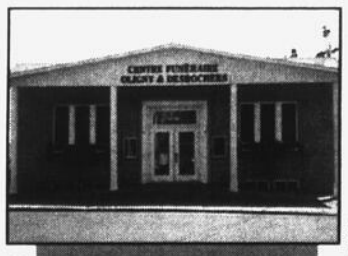


Au Centre Gertrude-Lafrance de St-Jean-sur-Richelieu, le 21 septembre 2003, à l'âge de 76 ans, est décédé Georges Milburn. Il laisse dans le deuil son épouse Rhéa Lebeau, son fils Steven, plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs et autres parents et amis. La famille recevra les condoléances, en présence des cendres, le samedi 27 septembre de 10 h à 11 h 30, aux

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES
CLAUDE & EDGAR LE SIEUR
530, 4E RUE À IBERVILLE

suivies de l'inhumation à Iberville.

Pour un service personnel
dans le respect et la dignité
Centre funéraire
Oligny & Desrochers



Yvon Desrochers, propriétaire — Aimé Vezeau, directeur
110, rue Saint-Georges, Saint-Jean-sur-Richelieu
247, rue Saint-Joseph Sud, Mont-Saint-Grégoire
826, 1re Rue, Iberville 346-1124

Remerciements

GUERTIN
Marie-Jeanne



Suite au décès de Madame Marie-Jeanne Guertin, la famille Toupin remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à cette occasion et les prie de considérer ces remerciements comme personnels.

1er anniversaire

BARBEAU
Gaétan



Un an déjà s'est écoulé depuis que tu nous as quittés.

Ton départ prématuré a laissé un grand vide, mais tu es et tu seras toujours présent dans nos coeurs.

Sois notre protecteur et veille toujours sur nous.

Sa famille

2e anniversaire

RÉMILLARD
Daniel



Déjà 2 ans que tu n'es plus avec nous. Tu restes toujours présent dans nos coeurs et nos pensées. Nous savons que tu veilles sur nous, tu es notre ange à nous. On ne t'oublie pas.

Ghyslaine, Annabelle et Valérie

CHOQUETTE-PATENAUDE
Lise
(1942-2003)

À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17 septembre 2003, à l'âge de 61 ans, est décédée Madame Lise Choquette. Elle laisse dans le deuil son fils Michel Patenaude, le père de son fils Denis Patenaude, ses petits-enfants Gabriel, Valérie, Marc-André et Stéphanie, ses soeurs Nicole Choquette (Michel Benjamin), Claudette Choquette-Patenaude ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu le samedi 20 septembre, en l'église Saint-Lucien.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

SP La vie avec la sclérose en plaques.
La sclérose en plaques frappe surtout les jeunes adultes de 20 à 40 ans, lorsqu'ils sont dans la fleur de l'âge.
SP Société canadienne de la sclérose en plaques
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

ST-AUBIN
Pierre
(1938-2003)

À Iberville, le 20 septembre 2003, à l'âge de 64 ans, est décédé Monsieur Pierre St-Aubin, fils de feu Hubert St-Aubin et Berthe Lamarche, et frère de feu André St-Aubin. Il laisse dans le deuil son amie Hélène Lamoureux, ses sœurs et frères Pierrette (François Brissette), Hélène, Thérèse (Joseph de Repentigny), Paul (Ginette Roy), Laurent (Jacqueline Savard), Mariette (Paul Lussier), François, Gilbert (Olga Fournier), Louis (Mireille Hébert). Une liturgie de la Parole, en présence des cendres, aura lieu le samedi 27 septembre à 11 h, en la chapelle du

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

La famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Des dons à la Fondation CLSC et CHSLD Champagnat de la Vallée des Forts seraient appréciés de la famille.

Contribuer à la Fondation, c'est un investissement personnel!
FONDATION DE L'ÂGE D'OR DU QUÉBEC
Fondation de l'Âge d'Or du Québec
4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000 Succursale M
Montréal Qc H1V 3R2
Téléphone: (514) 252-3036
Télécopieur: (514) 252-3154

Depuis 1932
À votre service depuis plus de 70 ans!
3e génération
MONUMENTS YVES GOYETTE
(Goyette & Bisaillon)
LETTRAGE et RÉPARATION au cimetière
828, boul. d'Iberville
Iberville
Tél.: (450) 347-4426

Une niche pour l'éternité
Columbariums disponibles en pleine nature
Les Jardins du Columbarium
Cimetière Saint-Jean-sur-Richelieu inc.
Pour renseignements : (450) 357-0043
215, rue Longueuil, Saint-Jean-sur-Richelieu

NÉCROLOGIE

DEROME-RÉGNIER
Marie-Antoinette
(1918-2003)



À Saint-Jean-sur-Richelieu, le 18 septembre 2003, à l'âge de 85 ans, est décédée Madame Marie-Antoinette Derome, épouse de Monsieur Rolland Régnier. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants Marguerite, Louise (Luc Laguë), Lucille, Germaine, Thérèse, Pierrette et André, ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants, ses frères Benoit Derome, c.s.v. et Lucien Derome (Laurette Beaudin), sa belle-soeur Marie-Ange Régnier (feu Georges Therrien) ainsi que plusieurs nièces et neveux, parents et amis. Exposée au

COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu le lundi 22 septembre, en l'église de Saint-Jacques-le-Mineur.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.

La famille désire également remercier les médecins et le personnel infirmier de l'Hôpital du Haut-Richelieu pour les excellents soins qui lui ont été prodigués.

SURPRENANT
Marthe



De Saint-Alexandre, le 14 septembre 2003, à l'âge de 91 ans, est décédée Marthe Surprenant. Elle était la soeur de Gilles (Lucienne), Jean-Louis (Jocelyne), Victor (Bernadette), Émile (Juliette), Armand, Thérèse (Albertus) et Alexandrine. Elle était la tante appréciée de plusieurs neveux et nièces. Exposée au

SALON FUNÉRAIRE LESIEUR & FRÈRE
95, BOUL. SAINT-LUC
À SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Les funérailles ont eu lieu à la paroisse de Saint-Alexandre le samedi 20 septembre. Des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu seraient appréciés.

Merci au personnel infirmier et médical du 7e Sud de l'Hôpital du Haut-Richelieu pour les soins attentifs que vous avez prodigués à Marthe pendant les dernières semaines de sa vie.

Les membres de la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie et les prient de considérer ces remerciements comme personnels.



Des Officiers de plusieurs pays à l'hôtel de ville

Le maire Gilles Dolbec a reçu mercredi dernier à l'hôtel de ville une délégation d'une trentaine d'officiers et leurs accompagnateurs de l'École de langues des Forces canadiennes à Saint-Jean-sur-Richelieu. En séjour linguistique, ces officiers sont inscrits à des programmes d'apprentissage de langues secondes, le français ou l'anglais, dans le cadre du programme Partenaires pour la paix. Ils proviennent de plusieurs pays: Albanie, Bulgarie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Estonie, Exrym, Ukraine, Russie, République slovaque, Roumanie, République Tchèque, Slovénie, Latvia, Pologne, Nicaragua et Afrique du sud. À chaque année, l'École de langues accueille deux groupes d'officiers, de janvier à mai et de juin à décembre. Depuis 1995, l'École a reçu plus 800 officiers. ■



Longue vie au pilote

Le Club Richelieu de Saint-Jean recevait Xavier Coupal comme conférencier invité le mercredi 17 septembre dernier. À 12 ans seulement, le porte-parole du Grand Prix karting Saint-Jean-sur-Richelieu 2003 est définitivement un gagnant et le Club Richelieu lui souhaite la carrière dont il rêve. Xavier Coupal est ici photographié en présence de trois membres du Club: Charles Couture, le président André Deslauriers et Pierre Godin. ■

Automne électoral dans les municipalités rurales

GILLES BÉRUBÉ

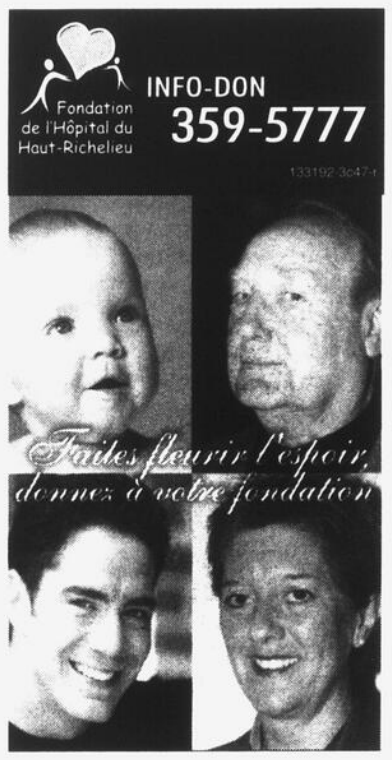
On ne sait pas si elles seront fiévreuses, mais les élections municipales seront nombreuses dans la région cet automne. Plus d'une quinzaine de municipalités du Haut-Richelieu et de ses environs sont déjà en mode électoral en vue du scrutin du 2 novembre prochain.

Le 2 novembre sera une date historique dans la politique municipale québécoise. Ce sera le dernier scrutin à se tenir dans les municipalités avant l'entrée en vigueur d'un nouveau système électoral, en novembre 2005. L'an prochain, il n'y aura pas d'élection. Les conseils municipaux élus cette année recevront un mandat de deux ans. À partir de novembre 2005, toutes les municipalités du Québec seront en élections en même temps. La vague reviendra à tous les quatre ans.

Depuis le 21 septembre, plusieurs municipalités de la région sont déjà en mode électoral. La période de mise en candidature est ouverte. La date limite pour poser sa candidature est le vendredi 10 octobre. En fin de journée, le 10 octobre, on connaîtra le nom de ceux qui ont été élus sans opposition. En raison du contexte particulier de cette année, il se pourrait qu'il y ait une vague d'élection sans opposition, question d'éviter des dépenses pour un mandat de deux ans. Le vote par anticipation se déroulera le dimanche 26 octobre et le scrutin général, le dimanche 2 novembre.

Dans le Haut-Richelieu, des candidatures sont appelées dans trois municipalités, soit Mont-Saint-Grégoire, Saint-Blaise-sur-Richelieu et Sainte-Anne-de-Sabrevois. Dans les municipalités environnantes faisant partie de la MRC des Jardins-de-Napierville, des élections sont prévues à Hemmingford (le village et le canton), à Saint-Bernard-de-Lacolle et à Saint-Jacques-le-Mineur.

Sur le territoire de Brome-Missisquoi, il y a des élections prévues à Bedford, à Farnham, à Frelighsburg, à Notre-Dame-de-Stanbridge, à Saint-Armand, à Sainte-Sabine et à Stanbridge-East. Dans la MRC de Rouville, Rougemont et Richelieu sont en élection. Enfin, on peut mentionner la possibilité d'un scrutin dans les municipalités voisines de Carignan et de Chambly. ■



Grand-Maman

1er anniversaire

Weber Micheline
(1943-2002)



Ça fait déjà un an
Que tu nous as quittés
Tu nous manques tellement
Tu ne peux pas t'imaginer

Tous les jours, on pense à toi
Et on sait que tu es là
Tu as toujours été avec nous
Il nous en manque beaucoup

On te garde dans notre cœur
Cela nous a fait mal
Tu dois sûrement vivre le bonheur

Il y avait des moments plus difficiles
Mais tu les as surmontés avec courage

Il n'y a rien de facile
Mais un moment donné il faut tourner la page

On t'aime très fort
N'oublie-le jamais
Même pas un jour
On ne t'oublierait

Tu gardes en mémoire
Tous ces beaux moments
Ceux de tes espoirs
Passés avec nous auparavant

On n'a eu un fort sentiment
Celui de perdre quelqu'un qu'on aime vraiment

Au nom de tous tes petits-enfants
Et des plus grands
On pense à toi tout le temps

Bye grand-maman

303298-3c17-ggg

La disparition d'un être cher est une blessure qui ne saurait guérir et nous offrons à votre famille éprouvée nos plus sincères condoléances.

Vous pouvez obtenir 3 copies plastifiées de la nécrologie parue dans notre hebdomadaire, et ce, gratuitement. Pour ce faire, il vous suffit de compléter le bon de commande ci-dessous et nous le faire parvenir.

Veuillez accepter à nouveau notre témoignage de profondes condoléances.

Nom:
Adresse: App.
Ville: Code postal:
Téléphone:

Nom de la personne décédée:
Date de la publication :

LE CANADA FRANCAIS

Retournez à:
DÉPARTEMENT DE LA NÉCROLOGIE
84, rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec
J3B 6X3

227589-3c47-r

SPORT ET LOISIRS

QUATRIÈME REVERS DE SUITE DES GÉANTS

«Il faut gagner notre prochain match»

- Martin Caron



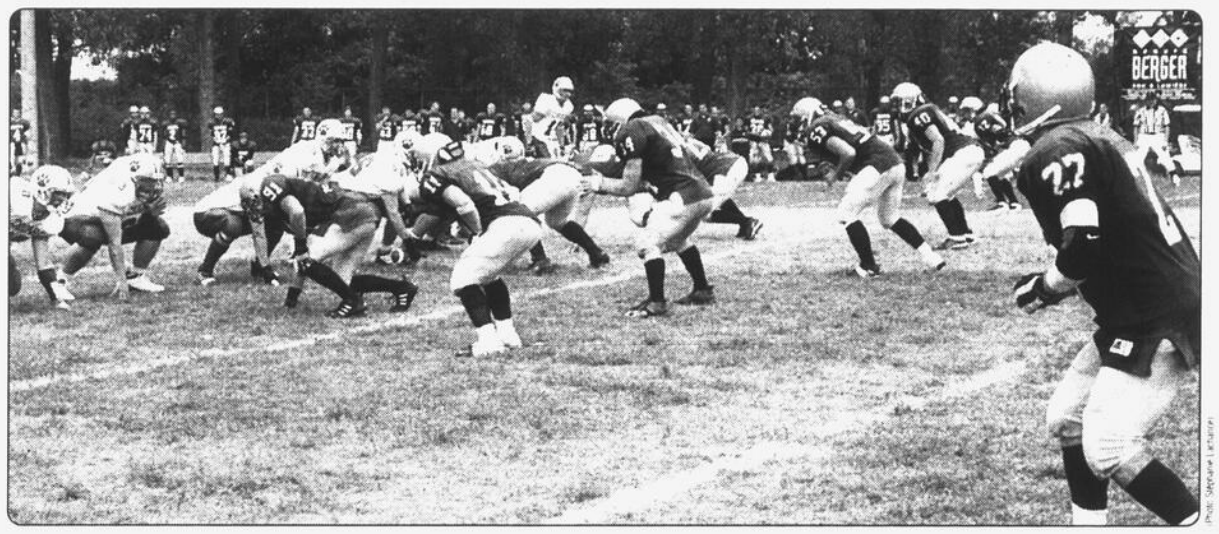
RICHARD HAMEL

De 58 à 49 à 45 à 35. Les Géants peuvent toujours se consoler en se disant qu'ils accordent de moins en moins de points. Maintenant, ils devront trouver une façon d'en marquer un peu plus que l'adversaire.

Dimanche, on a eu droit à un match de football. Même que les Géants, avec une attaque un peu plus soutenue, auraient pu faire la vie dure aux Cougars. Mais l'équipe du collège Champlain-Lennoxville a tenu le coup pour l'emporter 35 à 13. C'était la quatrième défaite de suite des Johannais, qui devront maintenant en gagner quatre sur six pour espérer accéder aux séries éliminatoires.

«Il faut absolument gagner notre prochain match dimanche en Beauce. Malgré notre défaite, les gars ont quand même démontré de bonnes choses. On s'améliore», lance l'entraîneur-chef, Martin Caron.

Le match de dimanche dernier avait plutôt l'air d'un festival de mouchoirs oranges alors que les officiels ont décerné pas moins de 25 punitions pour 230 verges aux Cougars. Les Géants, eux, ont écopé de 125 verges en 14 punitions. «Nos joueurs ont reçu des coups vicieux, mais n'ont pas répliqué. Les Cougars ont constamment retenu», ajoute-t-il.



Les Géants ont encaissé un quatrième revers de suite, s'inclinant 35 à 13 devant les Cougars de Lennoxville.

LONGS JEUX

Gonflés à bloc pour ce deuxième affrontement de suite devant leurs partisans, les Géants ont bien entrepris le match avec une passe de Charles St-Martin à Marc-André Roy pour un premier jeu.

Mais ça s'est gâté par la suite. Une longue course de 75 verges a mené à un touché des Cougars. Puis, une course de 55 verges et une passe dans la zone des buts sur le dernier jeu du premier quart ont porté le score à 14 à 0.

Au deuxième quart, ponctué de plusieurs punitions, un autre long jeu a permis aux visiteurs de donner un dur coup aux Géants. À mi-chemin dans la période, une passe de 50 verges a creusé l'écart à 21 points.

Les Géants se sont retroussé les manches. Deux courses de Samuel Fournier, une passe à Joël St-Jean puis une longue passe à Teddy Duncan-Frenette (qui a échappé le ballon pour le reprendre tout juste après) ont rapproché les Johannais à la ligne de cinq verges des Cougars.

Les Géants ont par la suite échappé le ballon mais Bruno-Pierre Duval a réussi une interception pour placer les siens en bonne position. Samuel Fournier a finalement complété cette poussée avec une course d'une verge. Nicolas Raymond-Giasson a ajouté la transformation.

Ce moment de réjouissances a été de courte durée puisque moins de deux minutes plus tard, les Cougars reprenaient leur avance de 21 points.

Au troisième quart, autre belle poussée des Géants avec une course de Samuel Morin et des passes à Marc-André Lacombe, Marc Rémillard et Marc-André Roy. L'offensive a toutefois été arrêtée sur un quatrième jeu et une verge à faire. Dans l'autre camp, à part quelques bons jeux, les Cougars n'ont pu se rendre jusque dans la zone des buts.

Au début du quatrième quart, une passe de Charles St-Martin 25 verges à Teddy Duncan-Frenette a permis aux Géants de rétrécir l'écart à 21 à 13 (transformation ratée). Au milieu du quart, Lennoxville a ajouté un dernier majeur pour porter la marque à 35 à 13.

ATTAQUE

Les Géants devront trouver une solution pour améliorer leur attaque au sol. Dimanche, ils n'ont pu faire mieux que 79 verges de gains. Samuel Morin en a accumulé 58 en 19 courses, alors que Samuel Fournier récoltait seulement 21 verges en 15 occasions.

Dans les airs, Charles St-Martin a complété 11 passes en 21 pour des gains de 160 verges. Teddy Duncan-Frenette (deux pour 69 verges), Marc-André Lacombe (deux pour 38 verges) et Marc Rémillard (trois pour 29 verges) ont été les cibles préférées de St-Martin, qui a été victime d'une interception.

Les Cougars, eux, ont amassé 300 verges de gains au sol et 217 dans les airs.

EN BEAUCE

Après ce séjour de deux matchs à domicile, les Géants prennent la route pour les trois prochaines semaines. Leur premier arrêt sera en Beauce où ils rendent visite aux Condors dimanche après-midi.

Samedi, les Cheetahs de Vanier attendent les Élans de F.-X.-Garneau, alors que les Spartiates du Vieux-Montréal jouent à Lennoxville.

Les Géants visiteront par la suite les Élans le 4 octobre et les Cheetahs le 11 octobre. Ils viendront compléter le calendrier régulier à Saint-Jean avec des matchs contre Vanier, le Vieux-Montréal et Beauce-Appalaches. ■

SUR LES LIGNES DE CÔTÉ

Les Géants appuyés

Malgré leurs déboires depuis leur arrivée dans la Ligue collégiale AAA, les Géants continuent d'avoir l'appui de bon nombre de partisans. Encore dimanche, quelque 350 spectateurs sont venus encourager leur équipe. Des supporteurs de Lennoxville ont également fait le voyage. Pour ce deuxième match à domicile, on avait ajouté des estrades. Et les spectateurs ne manquaient pas d'enthousiasme.

Au micro

C'est le président de la Corporation des Géants, Robert Rémillard, qui agissait comme annonceur-maison pour cette rencontre dimanche, en l'absence de Richard Vigneault. Certes le partisan numéro un de l'équipe, M. Rémillard se promène habituellement parmi la foule pour inviter les spectateurs à encourager les joueurs et à faire du bruit.

Des Géants au Rouge et Or

Deux anciens joueurs des Géants, qui évoluent maintenant avec le Rouge et Or de l'Université Laval, ont assisté au match de dimanche: le demi de coin Alexandre Vendette et le joueur de ligne offensive Jean-François Ostiguy. Le Rouge et Or, qui compte également dans ses rangs l'ex-demi-défensif des Géants, Émile Lortie, a infligé une dégelée de 94 à 0 au Vert et Or de l'Université de Sherbrooke la veille. Du côté des perdants, un autre ancien des Géants, Marc-André Tougas, occupe le poste de quart-arrière.



(Photo Stéphane Lachance)

Les partisans sont venus nombreux encourager les Géants dimanche.

Anciens et hommage

Comme c'est la tradition, les Géants organiseront une journée des retrouvailles le dimanche 19 octobre sur le terrain du Cégep. Ce sera l'occasion pour les anciens joueurs de se retrouver, de fraterniser et de se remémorer de bons souvenirs. La Corporation profitera également de l'occasion pour rendre un hommage à Lévis Lessard, ex-directeur du Service des sports du Cégep. ■

«La ligue est encore plus forte cette année»

- Tony Ciarciello

Richard Hamel

L'équipe a peut-être eu droit à une petite semaine tranquille avec un seul match jeudi à Saint-Hyacinthe, mais le directeur général, Tony Ciarciello, n'a pas chômé. Le *boss* sait qu'il manque quelques éléments au Mission pour s'imposer contre Laval et Verdun.

«Notre ligue est encore plus forte cette année. Les joueurs qu'on va chercher dans les autres ligues doivent être les meilleurs. Ils s'aperçoivent vite du fort calibre de jeu et des *toughs* qui évoluent dans le senior majeur».

Le coloré dg a toujours le téléphone près de l'oreille. Il sait qu'il devra trouver du renfort pour faire du Mission une équipe capable de traverser les Chiefs et les Dragons au printemps prochain.

Par contre, il est conscient qu'aucune équipe du circuit Gaudette ne lui viendra en aide. Il n'entend pas compter sur une transaction avec une autre formation du senior majeur pour améliorer son équipe.

«Je travaille fort pour mettre la main sur quelques joueurs dans les ligues américaines. Ça pourrait débloquer ces jours-ci».

Un Américain

D'ailleurs, le Mission est allé chercher un Américain avant le match de jeudi. Originaire de Philadelphie, Vince Malts a été un choix de septième ronde des Canucks de Vancouver au repêchage de 1998.



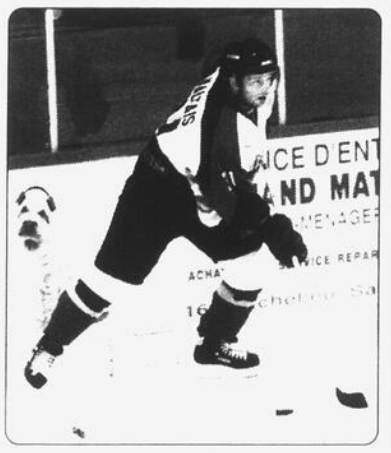
Le directeur général, Tony Ciarciello, se cherche du renfort pour améliorer son équipe.

Il a entrepris sa carrière junior avec les Olympiques de Hull en 1997 où il a récolté 28 points en 33 matchs, en plus de purger 124 minutes au cachot. La saison dernière, l'ailier droit de 24 ans a joué 59 matchs dans la East Coast League avec les Checkers de Charlotte et les Lynx d'Augusta. Il a joué son premier match contre le Cousin. «C'est un bon *power forward*. On verra ce qu'il peut apporter à l'équipe», indique-t-il.

Tony Ciarciello est par ailleurs très satisfait de la tenue de Greg Davis depuis qu'il l'a convaincu de venir jouer avec le Mission. «Je suis très heureux. Greg se défonce pour l'équipe et n'a pas peur d'aller dans les coins».

Le directeur général est également fier d'avoir été chercher Dominic Maltais dans une transaction au cours de la période estivale. «C'est un des meilleurs joueurs de la ligue». Maltais a été choisi le joueur de la semaine au début de la saison.

Quant à la situation chez les gardiens, Tony Ciarciello affirme que rien n'a encore abouti dans les négociations avec Marc Delorme. «Marc est un bon gardien, mais pour l'instant, André Racicot fait de l'excellent travail. Et Marc ne sera pas échangé à moins d'une offre intéressante d'une autre équipe. ■



Dominic Maltais connaît un bon départ avec le Mission.



À l'avant:Didier Gousy-Quintin, Nicolas Pelletier, Pierre-Éric Patenaude, Vincent Trépanier et Mathieu Gagnon. À l'arrière: Sylvie Primeau, représentante de la Cage aux sports, Alain Quintin, Guy Ayotte, Simon Trépanier, Jacques Meunier et Jean-Pierre Hénes président de l'ABEHR.

Les derniers joueurs du mois au baseball élite

Les équipes du baseball élite du Haut-Richelieu ont fait connaître leurs joueurs du mois à la «La Cage aux sports» en cette fin de saison.

Dans la catérogie moustique AA, Didier Gousy-Quintin se remporte cet honneur. Avec une moyenne de .340, il a été le meilleur frappeur de son équipe en plus d'être très efficace en défensive.

Dans la catégorie pee-wee BB, Nicolas Pelletier est honoré, lui qui a maintenu une moyenne de plus de .300. Au pee-wee AA, l'honneur est allé à Pierre-Éric Patenaude. Auteur d'une moyenne de .301, occupe le quatrième rang des frappeurs et a volé douze buts, le deuxième plus fort total. Il a également excellé en défensive, à son poste de voltigeur de gauche. Il a frappé un retentissant circuit à plus de 300 pieds du marbre lors d'une rencontre à Varennes.

Au bantam BB, Vincent Trépanier a connu une saison de rêve. Un des meilleurs lanceurs, il a grandement aidé son équipe à connaître du succès en séries. Au cours du mois d'août, il a frappé pour plus de .400.

Enfin, dans la catégorie midget AA, Mathieu Gagnon est l'employé modèle, grâce à ses brillantes performances au monticule. Il a entre autres réalisé deux parties complètes et un blanchissage. Au bâton, il a conservé une moyenne de plus de .400. ■

INTER-MISSION

Belle remontée

Jeudi dernier, le Mission a effectué un beau retour pour renverser le Cousin de Saint-Hyacinthe 5 à 3 au stade L.-P.-Gaucher. Pour la troupe de Jean Perron, il s'agissait d'un troisième revers de suite en ce début de saison.

Le Mission tirait de l'arrière 2 à 0 lorsque Greg Davis, avec six secondes à faire en première, a réveillé les siens, complétant une manoeuvre de Pierre Gendron et Sébastien Roger. Un but qui a changé l'allure du match.

Au début de la deuxième, le défenseur Luc Bilodeau nivelait la marque sur un jeu de puissance. En troisième, François Leroux a donné les devants, mais les Maskoutains ont répliqué. Finalement, c'est un autre défenseur, Martin Dicaire, qui a apporté son soutien à l'attaque en fin de période. Pierre Gendron a complété sa soirée de travail avec un but dans une cage déserte. Le capitaine a également amassé deux aides.

Le gardien André Racicot a repoussé 31 rondelles, tandis que le Mission a dirigé 43 lancers en direction de Martin Hébert. Quatre combats ont impliqué Dan Tice et Samuel Gagnon, Guillaume Richard et Serge Labelle, Dean Mayrand et Josh Bennett ainsi que Brian Rasmussen et Manuel Fréchette.

Les dimanches

Les amateurs du Mission devront s'habituer à sortir le dimanche. À partir du 28 septembre, l'équipe sera à domicile pendant cinq dimanches consécutifs. En fait, ce n'est que le 31 octobre que le Mission disputera son premier match un vendredi soir à la maison.

Les Johannais reprendront le collier vendredi à Verdun avant d'accueillir les Royaux de Sorel deux jours plus tard au Colisée Isabelle-Brasseur. Les deux équipes auront rendez-vous au pays du Survenant le 3 octobre. Par la suite, deux matchs à Saint-Jean, contre Thetford Mines) le dimanche 5 octobre (à 14 heures) et contre Granby le jeudi 9 octobre (à 20 heures). ■





CENTRE SPORTIF RICHARD POULIN

Affilié avec Shihan Stuart Corrigal 6e Dan de Vancouver, Colombie-Britannique
Diplômes de ceintures noires
Certifié du Japon

SPÉCIAL NOUVEAU MEMBRE!

Pour 50$ obtenez :
- 1 mois de cours
- 1 kimono
- La carte de membre



ENFANTS • ADOS
ADULTES

Le karaté kyokushin améliore :
- La concentration
- Les réflexes
- La force physique et mentale
- Procure un meilleur contrôle de soi
- Réduit le stress

Richard Poulin, *directeur*

NOUVEAU : COURS DE BOXE ET KICK BOXING

171 rue Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu
358-1739

106782-3c17-j



Les Vikings d'Iberville ont eu raison des Castors de Marieville 44 à 24 samedi.

VICTOIRE DE 68 À 0

Les Patriotes sans pitié pour les Obélix cadets

RICHARD HAMEL

C'est un match «retrouvailles» à sens unique qui a opposé les Patriotes de Bouthillier/Marchand aux Obélix de Marguerite-Bourgeoys/Armand-Racicot samedi matin au Campus du Fort Saint-Jean.

Le redécoupage du territoire des écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a fait en sorte que plusieurs anciens joueurs des Patriotes et des Ducs de Marchand évoluent maintenant avec la nouvelle équipe cadette de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et de l'école Marguerite-Bourgeoys. Les Obélix sont aussi dirigés par l'ancien entraîneur-chef, des Patriotes, Marc Leboeuf.

Mais sur le terrain, les joueurs de Mirko Stevanovic ont complètement dominé, l'emportant... 68 à 0.

Le quart-arrière Antoine Guay s'est imposé en complétant presque toutes ses passes. Il a notamment lancé des passes de touché à Hugo Bergeron (deux), David Desmarais, Patrick St-Martin et Michael Lamarche. Ce dernier avait également inscrit le premier majeur du match et en a ajouté un autre sur un jeu renversé. Il a terminé sa journée de travail avec cinq transformations.

Du côté de la défensive, le coordonnateur Renaud Bisson souligne une excellente performance de tous ses joueurs. Ceux-ci ont provoqué trois reviremens, un ballon recouvré par Simon Vallière et deux interceptions, réussies par Benoît Monette et Richard St-Denis (pour un touché)

GAIN DES VIKINGS

De leur côté, les Vikings de Marcel-Landry ont eu raison des Castors de Marieville 44 à 24. Jean-François Santerre, David Robitaille et Samuel Boyer ont fait le plus de dommage à l'attaque. En défensive, le secondeur Michael Cloutier a distribué plusieurs plaqués.

«Notre attaque au sol a été efficace. Il faudra par contre travailler notre jeu de passe», indique l'entraîneur-chef, Jean-Guy Trudeau.

Ce dernier précise qu'il a utilisé tous ses joueurs lors de ce match contre la nouvelle équipe de Marieville. «On aurait pu en marquer davantage, mais ça donne quoi. On est au cadet pour développer des joueurs et leur donner le goût du football. Je ne peux pas comprendre qu'une équipe ait du plaisir à planter l'autre 68 à 0. L'éthique sportive, c'est important. Les Patriotes n'ont pas d'affaire dans notre ligue. Ils auraient dû évoluer dans le AA», affirme Jean-Guy Trudeau.

... ET DES GAULOIS

Défaits 58 à 8 la semaine précédente par les Patriotes, les Gaulois de Jean-Jacques-Bertrand sont revenus en force samedi, battant le Raid de Massey-Vanier 46 à 18.

À lui seul, Sébastien Comeau a marqué 26 points (trois touchés et trois transformations). Samuel Piette (course), Simon Hébert et Mathieu Duhamel (par la passe) ont complété le pointage. En défensive, Carl Surprenant, Guillaume Laguë et Charles Sarrazin se sont distingués.

À VENIR

Cinq matchs sont à l'agenda samedi à 10 heures. Dans la section B, les Vikings de Marcel-Landry se déplacent à Cowansville pour y affronter Massey-Vanier.

Les Castors de Marieville accueilleront les Patriotes de Bouthillier/Marchand, tandis que les Gaulois de Jean-Jacques-Bertrand visiteront les Obélix à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. ■

FOOTBALL JUVÉNILE

Les Castors savourent une première victoire

RICHARD HAMEL

Les Castors de Marieville n'ont pas attendu très longtemps avant de savourer une première victoire. À leur deuxième match dans la Ligue de football du Richelieu, l'équipe juvénile de Mgr-Euclide-Théberge a effectué un beau retour pour battre le collège Saint-Paul-de-Varennes 33 à 21.

Trois ballons échappés ont été profitables aux visiteurs qui ont pris les devants 21 à 7. Avant la mi-temps, les Castors ont montré des dents avec un touché et un placement de 37 verges réussi par Rémi Gaudreau.

La deuxième demie a été l'affaire des Marievillois qui ont ajouté deux autres touchés, pendant que la défensive fermait la porte. Le quart-arrière Jason Patenaude a complété 60 % de ses passes. Jérémie Bédard et Jonathan Desroches ont inscrit chacun deux majeurs.

À la défensive, l'entraîneur-chef, Michel Grisé, souligne les performances des secondeurs David Bessette et William Bernier. «Et la ligne défensive a exercé une bonne pression. Notre équipe est en bonne progression. Cette victoire fait du bien», dit-il.

JEU BLANC DES OBÉLIX

Pendant ce temps, à Ville Sainte-Catherine samedi, les Obélix ont blanchi les Dynamiques du collège Charles-Lemoyne 43 à 0.

Malgré l'absence d'une dizaine de joueurs, dont le quart-arrière Mathieu Gagnon et le porteur de ballon Frédéric Bouchard, la troupe d'Alain Groleau n'a eu aucune difficulté à l'emporter contre une équipe qui effectue un retour dans la ligue du Richelieu après quelques années d'absence. Les Obélix menaient déjà 26 à 0 à la mi-temps.

Le quart-arrière Laurence-Olivier Viens a bien pris la relève pour un deuxième match de suite avec deux touchés, quatre convertis et un placement de 35 verges. Jean-Philip Henry s'est également illustré avec trois touchés sur des courses. Michael Deland a complété le pointage avec un majeur sur une passe.



Les Obélix ont remporté leurs trois premiers matchs de la saison.

Jean-Philip Henry (offensif) et David Gavin (défensif) ont été les choix des entraîneurs à titre de joueurs du match. Ils ont également donné une mention à Raphaël Voyer.

REVERS DES ASTÉRIX

À Farnham, le match d'ouverture local a tourné au cauchemar pour les Astérix, qui ont essuyé un cuisant revers de 46 à 15 aux mains des Broncos de Valleyfield.

Les petits guerriers ont tenu le coup en première demie, marquant même les premiers à la suite de plusieurs courses de Dominic Girard, qui a complété avec le touché. Les Broncos ont pris l'avance avec un placement et un touché.

En deuxième demie, ce fut la débandade des Astérix qui ont concédé cinq touchés. À la fin du troisième quart, Dominic Girard a inscrit un deuxième majeur.

Les Broncos ont profité des bévues des unités spéciales pour marquer leurs points en fin de match. «Nos vétérans semblaient fatigués et certains étaient blessés. On est peu nombreux et nos recrues apprennent. Il faudra faire quelques ajustements à certaines positions pour notre prochain match», mentionne l'entraîneur-chef, Sylvain Breton.

Pour leur part, les Bulldogs de Beaulieu ont encaissé un troisième échec en autant de matchs, s'inclinant 30 à 0 devant Jacques-Rousseau. Il s'agissait d'un troisième blanchissage de suite pour la puissante équipe de Longueuil.

À VENIR

Deux matchs sont au programme vendredi dans la catégorie AA. Les Oursons de Marcel-Landry, qui étaient en congé le weekend dernier, visitent les Obélix à Armand-Racicot, pendant que les Bulldogs de Beaulieu reçoivent les Astérix de Farnham au Campus du Fort Saint-Jean. Les deux rencontres débuteront à 19 heures. Samedi, le collège Charles-Lemoyne se déplace à Valleyfield.

Dans la catégorie A, les Castors de Marieville se rendront à Massey-Vanier, alors que l'école De Mortagne accueillera Gérard-Filion. Ces deux duels auront lieu vendredi soir. ■

DÉFAITE DE 24 À 16

Une dure journée pour les Broncos

RICHARD HAMEL

Les Broncos de Bouthillier ont subi un premier revers cette saison, perdant 24 à 16 contre l'école Saint-Stanislas de Saint-Jérôme dimanche dernier au Campus du Fort Saint-Jean.

La troupe de Maxime Rouiller avait pourtant bien entrepris le match, se forgeant une avance de 10 à 0 grâce à un touché, d'une transformation et d'un touché de sûreté. Puis, sur un jeu controversé, les Broncos ont écopé d'une punition à la suite d'un plaqué du secondeur sur un porteur de ballon.

L'équipe benjamine n'a plus été la même par la suite. «Un règlement interdit aux secondeurs d'effectuer un blitz sur le quart-arrière. Mais on s'explique mal la décision de l'arbitre d'avoir sévi sur le jeu. Nos joueurs n'étaient plus dans le match», raconte le porte-parole de l'équipe, Claude Picard.

Sébastien Bellavance et Jean-Philippe Choquette ont inscrit les deux touchés au sol pour les Broncos, qui disputeront leur premier match sur la route dimanche à Saint-Hyacinthe contre l'équipe de l'école Saint-Joseph.

Ils seront de retour à la maison le 5 octobre avec la visite de l'école la Montée de Sherbrooke. La rencontre sera présentée à 10h30 sur le site du Campus du Fort Saint-Jean. ■

Il y en a qui disent
que les utilitaires sport
sont pour les gros égos.

Pas à ce prix-là.



ESCAPE XLS 2004

21 895$*

• Moteur Zetec de 2 L • Traction avant
• Boîte manuelle 5 vitesses
• Suspension à 4 roues indépendantes

Obtenez **0,9 %** de financement
à l'achat jusqu'à 36 mois†



EXPLORER XLT 4x4 2004 **38 995$***

• Moteur V6 • Suspension à 4 roues indépendantes • Rétroviseurs chauffants à réglage électrique • Glaces électriques • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Jantes en aluminium • Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Antidémarrage SecuriLock® • Programmateur de vitesse • Marchepieds • Aménagement 7 places offert en option



EXPLORER Sport Trac 4x4 2004 **35 995$***

• Moteur V6 • Pare-chocs arrière avec capacité de remorquage • Glaces et lunette arrière à commande électrique • Siège conducteur à réglage électrique • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Jantes en aluminium • Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Antidémarrage SecuriLock® • Programmateur de vitesse • Marchepieds

Obtenez 1,9 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois†

Informez-vous de nos mensualités de location avantageuses.

303227-3c17-j

ford.ca

Ford

Bien pensé

1000$ DIPLOMÉS

Photos à titre indicatif seulement. *Transport (Escape : 895 $; Explorer : 895 $; Explorer Sport Trac : 895 $) et taxes applicables en sus. †L'offre de financement s'applique à l'achat sur approbation de Crédit Ford. Ces offres s'adressent à des particuliers et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

LE PREMIER COMPLEXE INTÉRIEUR APPROUVÉ PAR LA FIFA EN AMÉRIQUE DU NORD

Le Stade du Haut-Richelieu sur la carte mondiale

RICHARD HAMEL

«Le Stade, on l'a bâti pour les joueurs de soccer. Ceux qui l'utilisent apprécient nos installations. Le fait que la FIFA nous accorde une accréditation démontre qu'on ne s'est pas trompé et qu'on a pas lésiné sur la qualité».

Le directeur général du Stade du Haut-Richelieu, Rodrigo Pinochet admet que le sceau de la Fédération internationale de football association vient confirmer que le complexe sportif érigé il y a moins d'un an s'élève parmi les meilleurs sites intérieurs de soccer au monde.

Il y a une dizaine de jours, à la suite d'une série de tests, la FIFA a approuvé la qualité de la surface synthétique fabriquée par SRI Sport et installée par la compagnie Les Installations sportives Defargo de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Les propriétaires du Stade ont consacré plus de 500 000 $ pour doter le complexe d'une surface de type AstroPlay qui couvre 6200 mètres carrés. «On aurait pu économiser quelques dizaines de milliers de dollars pour faire installer une surface de milieu de gamme. Maintenant on sait que l'investissement en valait le coût», ajoute M. Pinochet.

Un seul autre stade couvert (situé en Suède) a obtenu une accréditation de la FIFA et ce, quelques semaines avant celui du Haut-Richelieu.



(Photo Stéphane Lachance)

Patrick Barbeau et Sylvain Leclair de la compagnie Defargo, et Rodrigo Pinochet, directeur général du Stade du Haut-Richelieu.

HAUT LA MAIN

C'est à la demande de la compagnie Defargo que la FIFA est venue analyser la qualité des installations du Stade. Defargo a d'ailleurs déboursé 40 000 $ pour réaliser ce long processus d'accréditation.

L'entreprise johannaise a adressé une demande à la FIFA en juin dernier, indique le représentant du secteur des pistes d'athlétisme et de gazon synthétique chez Defargo, Patrick Barbeau. Labosport, une compagnie française, est débarquée au Stade avec ses équipements pour soumettre la surface à une batterie de tests.

Pendant deux jours, les experts ont effectué 18 tests différents, allant du roulement du ballon, à la planéité de la surface, en passant par l'effet de rebondissement vertical et en angle, la friction, la traction, etc. «Ils nous ont dit qu'ils n'avaient jamais vu une surface aussi égale. On a passé les tests haut la main», mentionne M. Barbeau.

Au Stade du Haut-Richelieu, la surface installée est la troisième génération de turf, après celles du Stade olympique et du Centre Claude-Robillard (tapis sablé). Il s'agit d'un gazon synthétique construit par touffes dont la fibre principale est constituée d'un mélange de polyéthylène et de polypropylène affichant un taux d'abrasion presque nul. L'Astroplay ayant un endos primaire doublé, il ne fait ni pli, ni bosse. Et surtout, il donne une sensation tactile et visuelle très similaire à de la tourbe naturelle.

«Neuf des dix terrains synthétiques qui ont été construits au Québec ont tous des surfaces installées par Defargo. On a également réalisé celles des terrains de football des Tiger Cats de Hamilton et des Blue Bombers de Winnipeg», lance fièrement Patrick Barbeau.

La FIFA accrédite les surfaces pour une période de trois ans.

COUPE DU MONDE

Même si le Stade du Haut-Richelieu est reconnu mondialement, n'attendez-vous pas à ce qu'un match Allemagne-Brésil soit présenté ici. «Mais, dans huit ou dix ans, la Coupe du monde de soccer aura lieu en Amérique du Nord. Qui sait, peut-être que des équipes nationales viendront s'entraîner dans le Stade», avance Rodrigo Pinochet.

Au printemps dernier, on se rappelle que le Stade avait servi aux Alouettes de Montréal lorsqu'ils ont choisi d'utiliser les installations à cause de la pluie. Ils ont tenu trois séances d'entraînement.

«L'accréditation de la FIFA augmente de façon importante notre visibilité. C'est l'élément majeur. Et on va s'en servir», conclut Rodrigo Pinochet. ■

HAUSSE FULGURANTE DU SOCCER RÉCRÉATIF

Près de 250 équipes utiliseront les installations du stade chaque semaine!

RICHARD HAMEL

Si la première année d'activités au Stade du Haut-Richelieu a été amputée de trois mois en raison des travaux de construction, la nouvelle saison qui s'amorcera le 29 septembre prochain viendra sûrement combler toutes les attentes.

Si la tendance se maintient, il y aura peu de cases blanches à l'horaire. Les prévisions sont à faire peur! «C'est incroyable de voir la croissance des activités de soccer dans la région. À dix jours du début de la saison, 85% des heures sont louées. On est tous très heureux de constater qu'il y a un engouement pour le soccer et que les utilisateurs apprécient nos installations», affirme le directeur général, Rodrigo Pinochet.

TROIS FOIS PLUS

C'est au soccer récréatif que l'augmentation est la plus fulgurante. L'an dernier, 18 équipes (260 joueurs) ont participé aux activités. Cette année, c'est le triple avec 780 joueurs répartis dans 54 équipes!

Sur un bassin de 5000 joueurs, c'est tout de même impressionnant. «J'ai des demandes pour des équipes de la région de Candiac et Saint-Constant. On parle d'un bassin de 3500 personnes de plus», ajoute-t-il.

C'est toutefois dans les ligues compétitives que le Stade compte le plus d'utilisateurs. De 128 l'an dernier, le nombre d'équipes qui évolueront dans la Ligue de soccer intérieur Umbro passera à 160. Ces quelque 2300 joueurs proviennent de la Rive-Sud. Le Celtix du Haut-Richelieu y sera représenté par une quinzaine d'équipes.

De plus, le nombre d'équipes dans la ligue récréative pour adultes doublera, passant de six à douze. Enfin, même phénomène dans la ligue industrielle où le nombre de formations augmentera à quatorze équipes comparativement à six la saison dernière.

Et ce n'est pas tout. Trois heures par semaine seront utilisées par la ligue de flag-football et autant pour des joueurs de frisbee ultimate. Ces derniers, qui avaient participé au championnat canadien tenu récemment au Campus du Fort Saint-Jean, s'adonneront à leur loisir préféré à l'intérieur cet automne. Les joueurs proviennent de la région de Montréal.



(Photo Stéphane Lachance)

Près de 250 équipes de soccer utilisent le Stade du Haut-Richelieu.

RESTO, CLINIQUE...

Les propriétaires du Stade n'ont pas eu le temps de compléter toutes les installations l'an dernier. Mais cette année, dès l'ouverture le 29 septembre, le resto-pub sera accessible. Une source de revenus non négligeable qui viendra certes renflouer une première année plutôt difficile sur le plan financier.

La clinique de physiothérapie sera également ouverte pour cette deuxième saison.

TERRAIN EXTÉRIEUR

D'autre part, le projet d'un terrain extérieur, sur le site du Stade, a toujours fait partie des plans des promoteurs. La Ville avait d'ailleurs projeté d'y aménager une zone récréative ponctuée de courts de tennis et d'espaces pour divers sports.

Avec l'accréditation des installations intérieures et l'accroissement des activités, l'ajout d'un terrain sur le site même pourrait bien se réaliser au cours des prochaines années.

«C'est toujours dans les possibilités. Il pourrait y avoir un partenariat avec le privé et la Ville puisque le terrain servirait également à combler le manque d'infrastructures de soccer. Il faudrait envisager la construction d'une bâtisse de services et l'installation d'estrades. C'est un projet très viable. C'est même un *must*», soutient Rodrigo Pinochet. ■

AVEC LES CARABINS

Après le Québec, le Canada pour Étienne Vanslette

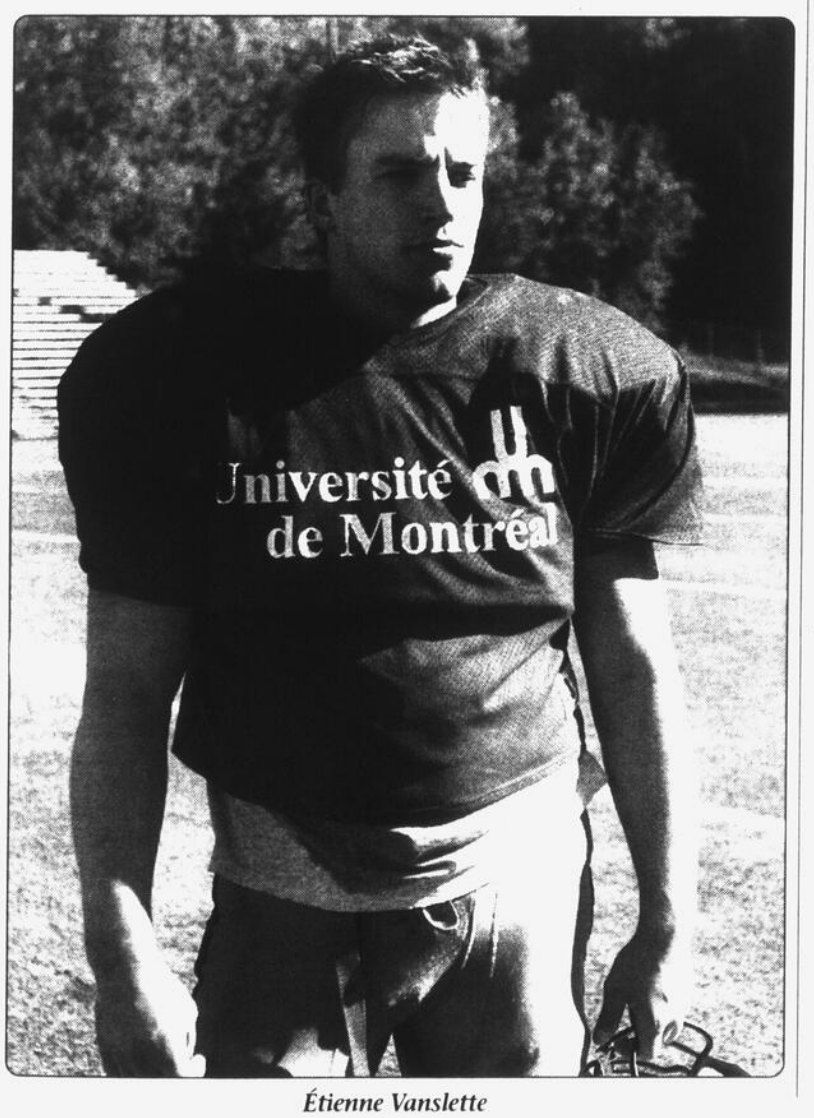
Grâce à ses performances dans la troisième victoire de suite de l'équipe de football des Carabins de l'Université de Montréal samedi dernier, le secondeur Étienne Vanslette a reçu le titre de joueur défensif de la semaine en football universitaire au Canada. Il avait récolté le même honneur pour la conférence du Québec.

Capitaine de la défensive de l'UdeM, l'étudiant en arts et sciences de 24 ans originaire de Saint-Jean-sur-Richelieu a joué son rôle à merveille alors que les Carabins ont battu les X-Men 14 à 9 à l'Université St.Francis Xavier située à Antigonish en Nouvelle-Écosse.

Vanslette, qui a évolué avec les Obélix avant de joindre les Cougars de Lennoxville, a réussi rien de moins que onze plaqués en solo dont un sac du quart-arrière pour une perte de terrain de neuf verges. Il succède ainsi au demi-défensif des Carabins Maxime Gagnier qui avait récolté pareil honneur la semaine dernière.

En trois matchs cette saison, la défensive montréalaise n'a toujours pas accordé de touché à ses adversaires. Seulement vingt points ont été inscrits jusqu'à présent contre l'UdeM qui occupe le premier rang au Canada à ce niveau à égalité avec les Huskies de l'Université St. Mary's classés au premier rang du classement canadien.

Le prochain match des Carabins aura lieu ce samedi 27 septembre à 19 heures au CEPSUM alors que le Vert et Or de l'Université de Sherbrooke sera le visiteur. ■



Étienne Vanslette



C'est le propriétaire, André Guay, qui a procédé au premier coup de départ du nouveau parcours de neuf trous du club International 2000.

NOUVEAU 9 TROUS À SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE

«L'América» inauguré à l'International 2000

RICHARD HAMEL

Le propriétaire du club de golf International 2000 de Saint-Bernard-de-Lacolle, André Guay, a célébré son anniversaire de naissance en inaugurant officiellement un troisième neuf trous dimanche dernier.

C'est en présence de plusieurs dignitaires que s'est déroulée la cérémonie d'ouverture de ce nouveau parcours, lequel aura nécessité un investissement de 950 000 $. Et déjà, le déboisement est commencé pour un quatrième neuf trous.

À LA FRONTIÈRE

Le nom «América» n'a pas été choisi au hasard. Le trou numéro 8, un par 5 de 584 verges, a été aménagé le long de la frontière des États-Unis. Ce trou, dit-on, demandera aux golfeurs beaucoup de précision.

D'une longueur de 3375 verges sur les cartes, le parcours à normale 36 sera allongé à 3405 verges avec la construction d'un quatrième tertre de départ au numéro 7 (jalons bleus à 520 verges).

Les fosses de l'América sont remplis de sable blanc. Le système d'irrigation avec ses rangées doubles de gicleurs, à contrôle automatique, contribuera à maintenir les allées et les verts plus mous, donc plus réceptifs aux bons coups de golf.

Le club attend les résultats de l'évaluation officielle par les représentants de l'Association des golfeurs professionnels du Québec.

Mentionnons que le club International 2000 a ouvert son premier neuf trous (le Saint-Bernard) en 1994 et son deuxième (le Champlain) en 1995. ■

Sixième au Défi triple jeu

Samuel Veillette de l'équipe atome A des Dragons de Saint-Luc s'est classé sixième lors de la finale provinciale du Défi triple jeu tenu récemment au Stade olympique. Le jeune joueur de baseball reçoit les félicitations de la mascotte des Expos, Youppi, pour ses performances au bâton, au lancer de la balle et à la course sur les buts. ■



Service incomparable
PRIX IMBATTABLES
Ouverture bientôt
105396-3c17-1

CLUB DE GOLF de FARNHAM inc.
Un 18 trous à découvrir...
TARIF HORS SAISON
DU LUNDI AU JEUDI (sauf jours fériés) 27$* après 13 h 22$*
Taxes incluses
VENDREDI - SAMEDI - DIMANCHE (sauf jours fériés) 35$* après 13 h 25$*
GOLF GRATUIT en 2003 pour tous nouveaux membres pour la saison 2004
Réservations 4 jours à l'avance 1-877-293-3164
55, chemin du Golf, Farnham
106783-3c17-1

FLAG-FOOTBALL

Deux en deux pour les filles du Cégep

RICHARD HAMEL

Solide en défensive, l'équipe féminine de flag-football du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a remporté un deuxième match de suite en ce début de saison, doublant le collège John-Abbott 12 à 6 jeudi dernier.

Les Géants, qui avaient également concédé un seul touché lors du premier affrontement face à Saint-Laurent, n'ont cependant pas eu la vie facile contre John-Abbott, défait à ses deux rencontres précédentes.

Tirant de l'arrière 6 à 0 en première demie, la troupe de Stéphane Bourgea a réussi à niveler la marque tout juste avant la mi-temps. Isabelle Ross a franchi la zone des buts pour le touché.

En deuxième demie, les Géants ont fermé la porte à l'adversaire. Malgré quelques «flags» ratés, la défensive a tenu le coup. Maryse Pinsonneault, qui a encore disputé un bon match, a marqué le touché décisif.

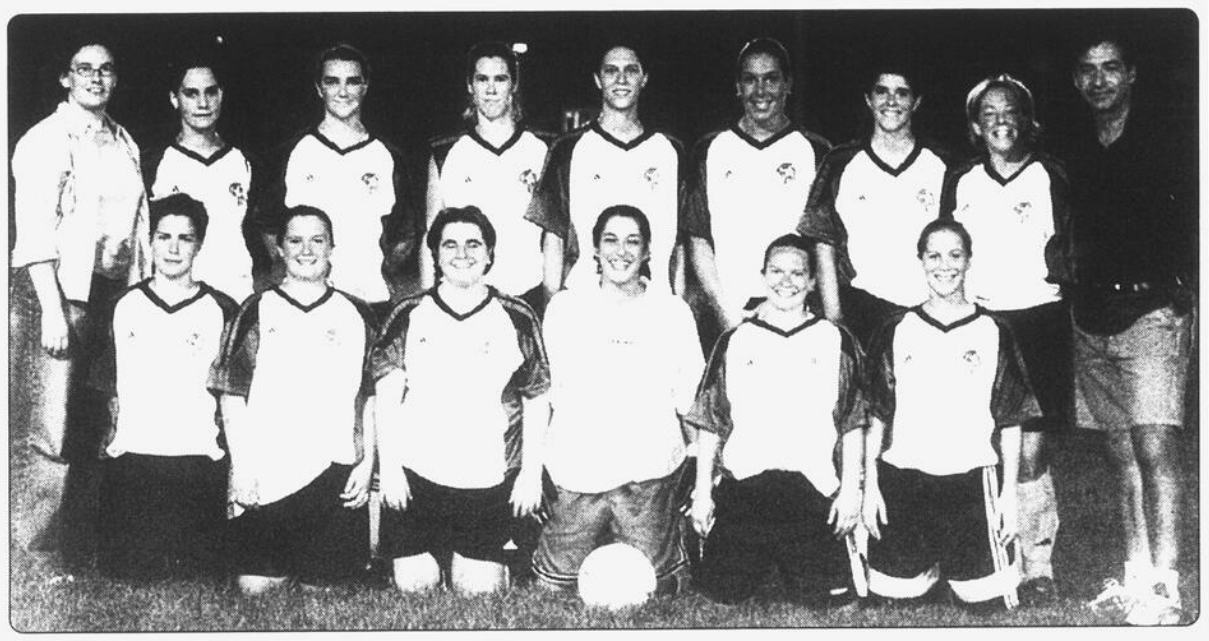
«À l'attaque, il y a du travail à faire. On échappe souvent le ballon. À la défensive, on a affronté deux équipes qui n'ont pas beaucoup d'offensive. Contre Maisonneuve mercredi, ce sera certainement un bon test», commente l'entraîneur-chef.

Stéphane Bourgea souligne les bonnes performances défensives de Julia Esto-Lefebvre et Élyse Benjamin (qui a réussi une interception).

À l'attaque, Stéphane Thériault et Amélie Grégoire se sont partagé la tâche au poste de quart-arrière. La première a réussi 12 de ses 24 passes au premier et troisième quart, tandis que la seconde a touché la cible 16 fois en 24 tentatives.

Les Géants disputeront leur prochain match ce soir (mercredi). En raison des disponibilités de terrain, il est possible que la rencontre, initialement prévue à Maisonneuve, soit présentée au cégep de Saint-Jean.

Par la suite, les Johannaises visiteront le collège de l'Assomption le vendredi 3 octobre avant d'accueillir Édouard-Montpetit deux jours plus tard. ■



L'équipe senior féminine championne

Contre toute attente, l'équipe féminine senior du Celtix du Haut-Richelieu a renversé les championnes du calendrier régulier pour mettre la main sur le titre des séries éliminatoires. Les joueuses de Jorge Pinochet ont en effet vaincu Sainte-Julie 1 à 0 en grande finale de la ligue dimanche. Sainte-Julie n'avait subi aucune défaite au calendrier régulier. C'est un but de Caroline Archambault qui a procuré cette victoire. Sur la photo, à l'avant: Louise Waridel, Caroline Duclos, Caroline De Civita, Johanna Druez, Geneviève Tapin et Sandrine Desrochers. À l'arrière: Fannie Gibeault, Catherine Michaud, Caroline Archambault, Julie Longpré, Annie Papineau, Renée-Pier Viens, Amélie Gravel, France Deschamps et Jorge Pinochet. ■



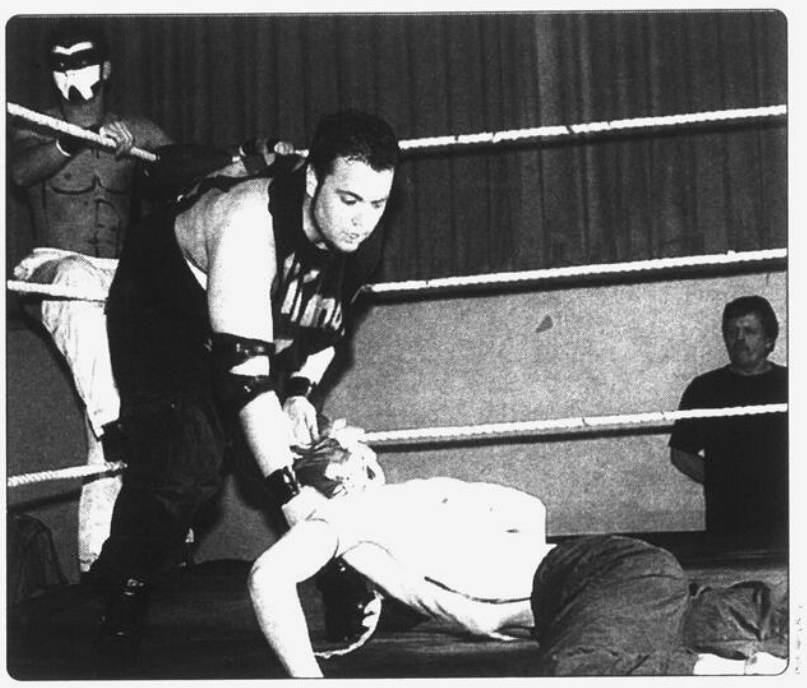
De vraies championnes!

L'Arsenic de Saint-Luc a connu une année exceptionnelle. L'équipe U-16 féminine a complété sa saison avec quatorze victoires et un match nul, inscrivant 49 buts contre seulement 12. Les filles ont remporté aisément le championnat de la saison. En demi-finale, c'est aux tirs de barrage que l'Arsenic est venu à bout de l'équipe Saint-Jean 1. L'équipe luçoise a raflé l'or grâce à une victoire de 4 à 0 aux dépens de Saint-Jean 2. À l'avant: Mélanie Audet, Juthathip Norkul, Iris Kowalyszyn, Catherine Meunier, Vickie Boulet, Émilie Turgeon et Marie-Kim Auger. À l'arrière: Gloria Leblanc, entraîneur,Karine Bergeron, Mylène Légère, Audrey-Ann Dupuis-Pierre, Marie-Claude Lussier, Stéphanie Martin-Gauthier, Émilie Allatt-Emond, Sophie-Anne Prairie, Fanie-Claude Dumont et Daniel Gauthier, adjoint. Absentes: Julie Paradis et Brigitte Dépelteau, gérante. ■



Défaite des Géants

L'équipe collégiale de soccer du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu a subi sa deuxième défaite de la saison contre l'Outaouais dimanche à l'école Mont-Bleu. Les Géants, qui avaient perdu la première 4 à 0, se sont inclinés 4 à 3. L'as marqueur Yannick Rome-Gosselin a inscrit les trois buts des Johannais. La troupe de Jorge Pinochet disputera ses deux prochaines rencontres à domicile, accueillant Lionel-Groulx ce soir (mercredi) à 20 heures et Bois-de-Boulogne samedi à 11 heures. ■



La MWF au Cartier

La Montreal Wrestling Federation présentera un deuxième gala à la salle Le Cartier (35, rue Saint-Jacques à Saint-Jean-sur-Richelieu) le samedi 27 septembre à 19h30. Les favoris de la foule seront de retour: Damian, Viking, Kenny the Bastard, Takao, Trip2night, Aaron Shame, El Kiliero, Prime Time Rémy Fichaud, Dizz, Maniako et Darren Knife. Une partie des profits sera remise à Opération Enfant-Soleil. Les billets se vendent 7 $ et seront disponibles à l'entrée. Le gala s'adresse à tous. Les amateurs peuvent visiter le site Internet à: www.mwfonline.ca ■

L'or pour finir la saison

Sylvie Charest a terminé en beauté sa saison avec une médaille d'or au Festival de triathlon de Montréal. L'athlète de Saint-Jean-sur-Richelieu et membre de Cadence triathlon, s'est classée première dans son groupe d'âge (30-34 ans) et septième au classement général (92 femmes de toutes catégories). Elle a établi un record personnel avec un temps de 1:10.33 au terme de 750 m de nage dans le bassin olympique, 20 km de vélo sur le circuit Gilles-Villeneuve et 5 km de course à pied au tour du bassin de Jean-Drapeau. ■





Yannick Rome-Gosselin vient de remporter un troisième Soulier d'or.

AVEC LE FC SÉLECT

Un troisième Soulier d'or pour Yannick Rome-Gosselin

RICHARD HAMEL

Le coeur offensif du FC Sélect Rive-Sud, Yannick Rome-Gosselin de Saint-Jean-sur-Richelieu, a connu une autre excellente saison dans la Ligue de soccer élite du Québec. L'attaquant a complété le calendrier régulier au sommet du classement des meilleurs buteurs du circuit, remportant du même coup un troisième Soulier d'or en cinq ans.

Rome-Gosselin a marqué 20 buts en seize matchs avec le FC Sélect U-18. Il a devancé deux rivaux qui en ont inscrit quatorze. L'as marqueur, qui évolue également avec l'équipe de soccer du Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, recevra donc un troisième Soulier d'or à l'occasion du gala annuel de la LSEQ à la fin du mois d'octobre.

À WINNIPEG

Par ailleurs, en blanchissant les Lakers du Lac-Saint-Louis 3 à 0 en fin de semaine dernière en match de barrage, le FC Sélect s'est qualifié pour le Championnat canadien qui se déroulera du 8 au 13 octobre à Winnipeg.

Il s'agira de la deuxième participation de Yannick Rome-Gosselin à cette compétition d'envergure. L'an dernier, il avait accompagné l'Équipe du Québec chez les U-17 à Terre-Neuve. Mais contrairement à la saison dernière où le Québec était représenté par une sélection, ce sont les équipes qui se qualifient pour se disputer les honneurs canadiens. ■

LIQUIDATION

ÉQUIPÉ POUR ALLER LOIN

KIA

AUCUN PAIEMENT PENDANT 12 MOIS‡ sur les modèles sélectionnés

OU

0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT† sur les modèles sélectionnés

OU

JUSQU'À 2 000 $ DE RABAIS AVEC ACHAT AU COMPTANT† sur les modèles sélectionnés

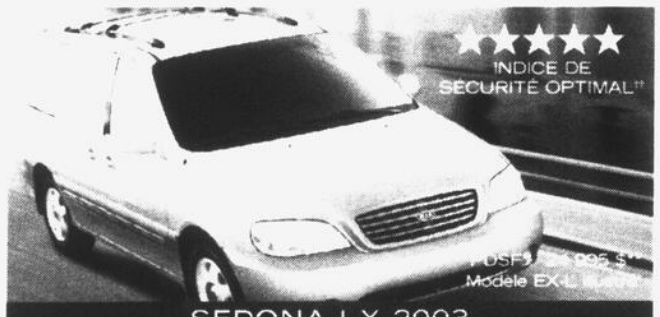
RIO S 2003
La quatre-portes qui vous en donne plus

• Moteur de 1,6 L DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Climatisation • Lecteur CD • Lecteur cassette • Roues en alliage de 14 po • Direction assistée • Phares antibrouillard

139 $*



LES KIA 2004 SONT ARRIVÉES !
Et elles vous attendent chez votre concessionnaire Kia.



SEDONA LX 2003
La minifourgonnette à l'indice de sécurité supérieur

• Moteur V6 de 3,5 L DACT • Boîte automatique à 5 vitesses • Climatisation avant et arrière • Régulateur de vitesse • Glaces, serrures, glaces des portes et rétroviseurs chauffants à commandes électriques

LOCATION À PARTIR DE 239 $* PAR MOIS/60 MOIS
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
15 $ DE PLUS PAR MOIS ENSEMBLE DVD
0 % DE FINANCEMENT À L'ACHAT POUR 60 MOIS



RIO RX-V 2003
La cinq-portes dynamique et agréable à conduire

• AVEC CLIMATISATION • Moteur de 1,6 L DACT • Boîte manuelle à 5 vitesses • Lecteur laser • Roues en alliage de 14 po • Direction assistée • Phares antibrouillard

LOCATION À PARTIR DE 169 $* PAR MOIS/60 MOIS
AVEC SEULEMENT 1 595 $ DE COMPTANT
0 $ DE DÉPÔT DE SÉCURITÉ
FRAIS DE LIVRAISON ET DESTINATION INCLUS

www.kia.ca

KIA
Partez devant.

LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE
GARANTIE DE BASE DE 5 ANS/100 000 KM
GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR DE 5 ANS/100 000 KM
ASSISTANCE ROUTIÈRE AVANTAGE PLUS DE 5 ANS/100 000 KM

Garantie Avantage Plus 5-5-5 KIA

Offre en vigueur pour une durée limitée chez votre concessionnaire Kia.

303114-3c17-jr

Gravel Kia
505, St-Jacques, St-Jean-sur-Richelieu, QC (450) 347-2835

PROGRAMME PRÊT-À-PARTIR KIA POUR DIPLÔMÉS

D'autres options de location et de financement sont offertes. Pour tout renseignement, passez chez un concessionnaire. * Nos programmes de location sont établis sur approbation du crédit par Services Financiers de Kia Canada et sont applicables aux modèles présentés : Rio S 2003 (RO541J), Rio RX-V 2003 (RO552J) et Sedona LX 2003 (SD752J). Durée de location soit de 60 mois, avec taux de financement annuels respectifs de 2,52 %, 2,25 % et 4,06 %, et versement initial ou équivalent d'échange de 1 699 $, 2 100 $ et 4 350 $. Versement du premier mois de 139 $, 169 $ et 239 $. Plus frais de livraison et destination de 0 $, 0 $ et 1 595 $ et frais d'acquisition de 350 $ remboursable à la livraison. L'obligation totale de l'acheteur soit pour les modèles présentés est basée sur un prix de détail suggéré du fabricant (PDSF) de 12 350 $, 15 950 $ et 24 995 $ et s'échelonne respectivement à 10 035 $, 12 240 $ et 18 040 $. L'option d'achat à la fin de la location soit est évaluée à 4 035,60 $, 5 434,00 $ et à 7 019,40 $. Taxes en sus. Le kilométrage alloué pour la location soit est de 20 000 km/an (d'autres options sont offertes) avec un supplément de 0,10 $ par kilomètre excédentaire. ** PDSF : Rio S 2003 à partir de 12 350 $, Rio RX-V 2003 à partir de 15 950 $ et Sedona LX 2003 à partir de 24 995 $. Les plaques, immatriculation, assurances, frais de livraison et destination, et taxes sont en sus, à moins d'indication contraire. Le PDSF des modèles présentés figure ci-dessus. Les prix peuvent être modifiés sans préavis. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer les véhicules à prix inférieur. Un taux de financement à l'achat de 0 % s'applique pour une période maximale de 60 ou 36 mois (variable en fonction du modèle des véhicules). Toutes les options de financement à l'achat excluent les frais de livraison et destination, plaques, assurances, frais d'administration et taxes applicables. § Exemple de financement à l'achat : un montant de 10 000 $, à un taux de financement à l'achat de 0,0 %, donne des versements mensuels de 277,78 $ pour une durée de 36 mois. Le coût d'emprunt est de 0 $ pour un engagement de 10 000 $. ‡ Exemple de financement à l'achat pour l'offre « Aucun paiement pendant 12 mois » : pour un montant de 10 000 $, à un taux de financement à l'achat de 0,0 % (versements mensuels de 277,78 $ pour une durée de 36 mois), le versement mensuel est de 0 $, le coût d'emprunt pour les 12 premiers mois est de 0 $, et le montant total dû après les 12 mois est encore de 10 000 $. Après la durée de 12 mois, un montant de 10 000 $, à un taux de financement de 4,14 %, donne des versements mensuels de 235,43 $ pour une durée de 48 mois, le coût d'emprunt est de 1 303,65 $ pour un engagement de 11 303,65 $. ¶ L'offre « Jusqu'à 2 000 $ de rabais avec achat au comptant » s'applique seulement aux achats au comptant des modèles sélectionnés conclus et payés intégralement le jour de la transaction. L'offre ne s'applique pas aux achats ou aux locations de véhicules financés par Services Financiers de Kia Canada. L'offre peut varier selon le modèle de véhicule choisi. Le versement mensuel et le coût d'emprunt varient selon le montant de l'emprunt, la durée du prêt et le versement initial/équivalent d'échange. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. †† Les modèles présentés sont légèrement différents des modèles illustrés. ** Résultats des tests de la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration). Pour tout renseignement, visitez www.nhtsa.dot.gov/ncap. Offre d'une durée limitée. KIA est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.

TABLEAUX INDICATEURS

BASEBALL-POCHE

Âge d'or St-Jean

Le16 septembre

Classement

Champlain	4
Latour	4
Lévis	4
Richelieu	4
St-Louis	4
St-Paul	4
Vanier	4
Gouin	2
Frontenac	2
Laurier	2
Marchand	2
Cartier	0

Meilleure moyenne

Paul-André Gilbert	2,89
René Beauvolsk	2,52
Yolande Lasnier	2,52
Murielle Lamarre	2,43
Monique Lachance	2,42

Circuits 5 meilleurs

Paul-André Gilbert	18
René Beauvolsk	13
Jean-Guy Aubé	12
Monique Lachance	12
Alain Harbec	11

Retraits 5 meilleurs

Aliette Desbiens	23,00
Angèle Lehoux	16,50
Albert Vigeant	12,00
M.-Paule Bessette	12,00
Murielle Lamarre	11,67

BILLARD

Billard O'Tips

Const. Tremtard G.U.S. Inc.
Classement 19 septembre

	PJ	Vic.	Def.	Moy.
Net. Ph. Théberge	199	111	88	557
Route 66	222	123	99	554
St-Jean Mazda	222	122	100	549
Subway St-Luc	213	114	99	535
Laud. Son. Éclair	221	115	106	520
Amuse. Richelieu	196	97	99	494
Con. Tremtar G.U.S.	228	111	117	486
Termaco	218	105	113	481
Piscine Horizon	194	81	113	417
Mag. 89 Cents	222	88	134	396

Classement des joueurs

	MJ	V	D	PJ	Vic	Def	Moy
G. Villeneuve, Am.-Ri.	4	4	0	29	20	9	690
S. Deslauriers, Sub.	6	2	4	43	29	14	674
C. Couture, N. Ph. Theb.	4	1	3	27	18	9	667
S. Tremblay, Laud. Son	6	5	1	44	29	15	659
S. Roy, St-Jean Mazda.	6	5	1	46	29	17	630

Karaté Richard Poulin

Dupont Ford	172	109	633
Laboratoire G.M.F.	168	101	601
Christian Jacques Photo	173	101	583
Garage du travailleur	155	85	548
Scan Express	164	82	500
Création Élite	167	77	461
Karaté Richard Poulin	165	75	454
Arpents Verts de Chambly	168	71	422
Ceralex	156	62	397
Thomas & Betts	167	62	371

Classement des joueurs

	MJ	V	D	PJ	Vic	Def	Moy
Bruneau-Boudriau, LGMF	6	5	1	30	22	8	733
P. Paquin, Dupont	6	6	0	34	24	10	706
B. Fafard, Dupont	6	6	0	34	24	10	706
S. Beaudouin, Garage trav.	4	4	0	23	16	6	696
M. Daudelin, C. Jacques	6	5	1	31	21	10	677

Cage aux Sports

Copie-Active	153	108	705
Resto Vieux Duluth	169	107	633
Bar le Traveller	163	96	588
Bertrand Lajoie Const.	109	63	577
Épicerie des Halles	170	92	541
Edward Moore Design	165	87	527
Golf Option	169	80	473
A.G.R. Design	161	71	440
Coq Rapide	106	46	433
Outzone	164	69	420
Chauffagiste R.S. Inc.	165	58	351
Bout. Serge Garneau	157	47	299

Classement des joueurs

	MJ	V	D	PJ	Vic	Def	Moy
B. Lajoie, RVD	6	6	0	28	24	4	867
P. Ménard, Copie-Active	6	5	1	27	21	6	778
R. Caron, Copie-Active	6	6	0	31	24	7	774
S. Monast, Épic. Halles	6	6	0	32	24	8	750
E. Gagné, BLC	4	3	1	20	15	5	750

Construction G.C.P. Inc.

Ass. Émilien Paré	117	70	598
Thomas & Betts	117	57	487
L.M.L. Électrique	119	56	470
Recyclage G.S.M.	119	53	445

Classement des joueurs

	MJ	V	D	PJ	Vic	Def	Moy
M. Morissette, LML Elec.	6	6	0	24	18	6	750
H. Ostiguy, As. E. Paré	6	6	0	25	18	7	720
S. Bissonnette, As. E. Paré	6	5	1	22	15	7	682
G. Parent, As. E. Paré	6	4	2	21	13	8	619
C. Vigeant, Thomas Betts	6	4	2	20	12	8	600

Christian Jacques Photo.

Laval Dubord Tapis	105	62	590
Service de gestion S.B.	114	58	508
Entr. Doco Inc.	99	48	484
Lave Auto SD	111	51	459

Classement des joueurs

	MJ	V	D	PJ	Vic	Def	Moy
P. Lévesque, Ent. Doco	4	4	0	13	12	1	923
Laval Dubord, Laval Dubord	6	5	1	23	16	7	696
S. Lacroix, Laval Dubord	6	4	2	21	14	7	667
L. Lapré, Laval Dubord	6	4	2	24	15	9	625
S. Bouchard, Serv. gestion	6	4	2	24	14	10	583

Lucar Produits Pétroliers

Distribution Impex	148	90	608
T.V.A. Électrique inc.	161	93	577
AC Carbone	162	84	518
Pneus Grand-Prix	153	74	483
Lucar Produits Pétroliers	137	64	467
Gadoua	145	67	462
Cran Sécurité	140	61	435
L'as des carreaux	152	66	434

Classement des joueurs

	MJ	V	D	PJ	Vic	Def	Moy
M. Sasseville, TVA Elec.	2	2	0	41	28	13	683
C. Belisle, Dist. Impex	2	2	0	45	30	15	667
R. Vaillancourt, TVA Elec.	2	2	0	48	30	18	625
J.G. Thivierge, Dist. Impex	2	2	0	48	30	718	625
A. Filion, Pneus G.P.	2	2	0	49	30	19	612

QUILLES

Centre N.D.A.

Classement 22 septembre

Équipe	Pts	Qui.
M. Villeneuve	10	5375
L. Bonneau	10	5327
F. Fontaine	10	5291
M. Boucher	8	5553
L. Leduc	8	5415
G. Pépin	8	5211
S. Patenaude	6	5449
J. Boucher	4	5143

Semaine
Plus haut simple

F. Fontaine	285
J. Martin	261

Plus haut triple

F. Fontaine	684
A. Charron	574

Plus haute moyenne

F. Fontaine	201
A. Charron	190

Ligue féminine Laurier

Classement 23 septembre

Équipe	Pts	Qui.
T. DeChamplain	20	6214
J. Boucher	16	6154
H. Fontaine	14	6116
J. Boucher	14	6039
C. Sylvestre	10	6280
C. Dupuis	8	6158
F. Meunier	8	6090
S. Trudeau	6	6109

Semaine
Plus haut simple

J. Boucher	205

Plus haut triple

L. Lamoureux	539

Plus haute moyenne

J. Boucher	164

Brasserie de l'Ouest

Classement 21 septembre

	G.	P.	Qui
Tazs	14	2	4865
Clowns	14	2	4788
Petits Coeurs	10	6	4740
Caméléons	10	6	4614
Snipers	10	6	4472
Malades	8	8	4686
XL	8	8	4557
Poors	8	8	4515
Pros	6	10	4702
Famille	6	10	4630
Cowboys	6	10	4602
Copains	6	10	4591
Dépanneur Unique	4	12	4532
Boys	2	14	4785

Semaine Plus haut simple

Stéphane Legrand	236
Marielle Lamarre	195

Plus haut triple

Christian Beaupré	594
Marielle Lamarre	527

Plus haute moyenne

Christian Beaupré	195
Ginette Poulhot	166

Classique Senior

Classement 22 septembre

	G	P	Qui
G. Langlois	7	1	3504
C. Fortin	5	3	3460
G. Lussier	4	4	3685
M. Chayer	4	4	3619
Y. Frappier	4	4	3504
M. Gosselin	4	4	3368
M. Lapointe	3	5	3479
J. Lapointe	1	7	3417

Semaine Plus haut simple

Gérald Lussier	244

Plus haut triple

Michel Gosselin	644

Plus haute moyenne

Yvon Frappier	202

Copains du Samedi

Classement 20 septembre

	G	P	Qui
R. Fournier	12	2	3628
R. Dallaire	10	4	3996
B. England	10	4	3655
Y. Dallaire	9	5	3795
M. Mornier	9	5	3785
B. Lareau	8	6	3732
A. England	7	7	3920
R. Potvin	6	8	3707
Y. Laroche	5	9	3753
G. Bolduc	4	10	3815
s. Darveau	2	12	3754
E. Darveau	2	12	3391

Semaine Plus haut simple

Benoit Lareau	231
Micheline Proulx	225

Plus haut triple

Robin Dallaire	623
Claudette Béland	541

Plus haute moyenne

Alain England	201
Yvette Blanchet	184

Féminine du Multisport

Classement 24 septembre

	G	P	Qui
Louise Desnoyers Esth.	31	17	5461
Bistro Le Farfelu	28	19	5507
Ferme J.L.	26	22	5345
Clinique du son.	25	23	5322
Confections Maly	22	26	5363
Écuries S.O.S.	20	28	5359
Plomberie DS	19	29	5457

Semaine Plus haut simple

Francine Morrissette	265

Semaine Plus haut triple

Manon Daneau	728

Semaine Plus haute moyenne

Dyane Martin	175

Le Beethoven

Classement 20 septembre

	G.	P	Qui
Lambineux	26	14	4791
Beethoven	25	15	4866
Slow-Mo	25	15	4808
Fiers à Bras	24	16	4841
Think Big	22	18	4929
Belles et Bêtes	19	21	4638
Cousins/Cousines	16	23	4598
Limoneux	16	24	4631
Coccinelles	14	26	4793
Un pour Tous	12	27	4537

Semaine Plus haut simple

Sylvain Gagnon	257
Josée Lapointe	201

Plus haut triple

Sylvain Gagnon	691
Nancy Campbell	532

Plus haute moyenne

Sylvain Lapointe	220
Nancy Campbell	177

Les Bibittes Dry

Classement 23 septembre

	G	P	Qui
Coccinelles	10	2	4676
Cigales	7	5	5859
Salamandes	7	5	5407
Soufres	7	5	5282
Maringouins	7	5	5039
Perce oreilles	6	6	5570
Manthes religieuses	6	6	5360
Taons	6	6	5126
Chenilles	5	7	5584
Guêpes	5	7	5533
Fourmis	5	7	5412
Monarques	1	11	5257

Semaine Plus haut simple

Jean Normandeau	226
Lise Bettez	199

Plus haut triple

Fernand Laporte	601
Francine Lorrain	533

Plus haute moyenne

Gaetan Lemieux	179
Nancy Ouellette	172

Les Couches-tard

Classement 19 septembre

	G	P	Qui
J. Lahaie	9	1	3722
J.P. Lafortune	8	2	3820
R. Girard	6	4	3792
S. Desgranges	6	4	3612
D. Martin	4	6	3713
L. Marcoux	4	6	3692
A. Thibodeau	2	8	3552
R. Girard	1	9	3500

Semaine Plus haut simple

Richard Girard	260
Lise Doyon	223

Plus haut triple

Richard Girard	661
Lise Doyon	560

Plus haute moyenne

Richard Girard	203
Dyane Martin	178

Les Gens du bout

Classement 23 septembre

	G	P	Quil.
R. Normand	10	2	6271
R. Gagné	9	3	6260
Y. Frappier	8	4	6355
G. Simard	7	5	6355
P. Temelini	7	5	6257
M. Patenaude	7	5	6247
L. Allaire	7	5	6227
A. Goyette	6	6	6525
R. Nolet	6	6	6264
R. Poirier	5	7	6282
A. L'Écuyer	5	7	6162
F. Lord	5	7	6153
M. Samson	5	7	6093
L. Grenon	4	8	6153
Y. Aubé	4	8	6013
R. Godin	1	11	6177

Semaine Plus haut simple

Yvon Frappier	267
Diane Désormier	211

Plus haut triple

Yvon Frappier	681
Diane Desormier	552

Plus haute moyenne

Yvon Frappier	202
Diane Desormier	165

Les Juniors

Classement 20 septembre

	G	P	Qui
3-3	3	1	2324
2-2	3	1	2293
4-4	1	3	2319
1-1	1	3	2284

Semaine Plus haut simple

Patrick Surprenant	286
Ariane Roy	225

Plus haut triple

Patrick Surprenant	574
Ariane Roy	557

Plus haute moyenne

Patrick Surprenant	191
Ariane Roy	185

Ligue Acrobate

Classement 24 septembre

	G	P	Qui
C. Gagné	8	4	6277
P. Surprenant	7	5	6448
M. Laguë	7	5	6234
M. Trahan	6	6	6281
P. Fortin	6	6	6223
J.P. Dubreuil	5	7	6420
P. Trahan	5	7	6243
D. Barry	4	8	6191

Semaine Plus haut simple

Patrice Trahan	248
Danielle Breault	231

Plus haut triple

Patrick Surprenant	625
Danielle Breault	569

Plus haute moyenne

Claude Gagné	187
Linda Trahan	162

Ligue Évasion

Classement 19 septembre

	G	P	Qui
Foursome	7	1	3734
Magiciens	5	3	3773
Strikers	5	3	3488
Titans	5	3	3241
Power Bowl	4	4	3934
Cendrillon	4	4	3659
A-Côtés	4	4	3578
Copains	4	4	3261
Ti-Poux	4	4	2991
Éclopés	3	5	3302
Boîte à surprise	3	5	3144
Requins 2	0	8	3731

Semaine Plus haut simple

Georges Gamache	238
Colette Richard	190

Plus haut triple

Georges Gamache	609
Mary Bylinski	500

Plus haute moyenne

Yvon Frappier	198
Mary Bylinski	157

Ligue Michel Goyette

Classement 21 septembre

	G	P	Qui
R. Raymond	14	0	1897
R. Potvin	12	0	1669
L.. Laliberté	11	0	2259
S. Ouimet	11	0	1743
C. Forest	11	0	1713
D. Marleau	10	0	1744
Bulldogs	9	0	1952
Y. Laroche	9	0	1875
G. Langlois	9	0	1656
J. Lalib erté	9	0	1535

Semaine Plus haut simple

Patrick Lanoue	245
Lucie St-Onge	209

Plus haut triple

Patrick Lanoue	620
Sylvie Ouimet	539

Plus haute moyenne

Patrick Lanoue	206
Sylvie Ouimet	179

Mixte du Vendredi soir

Classement 7 19 septembre

	G	P	Qui
R. Brodeur	14	2	4334
D. Lamarche	14	2	4199
G. Morin	10	6	4382
M. Robert	10	6	4191
G. Bouchard	10	6	4121
C. Surprenant	8	8	4182
R. Lemay	8	8	4129
G. Fontaine	6	10	4215
S. Brault	6	10	4062
D. Marcoux	4	12	4078
D. Himbault	4	12	4031
L. Larose	2	14	4282

Semaine Plus haut simple

Regent Anctil	228
Pierrette Mailloux	218

Plus haut triple

Robert St-Germain	609
Pierrette Mailloux	578

Plus haute moyenne

Robert St-Germain	193
Pierrette Mailloux	179

O'Keefe II

Classement 22 septembre

	G	P	Qui
C. Duteau	12	2	3429
L.G. Martin	10	4	3355
D. Belle	9	5	3173
M. Desrochers	8	6	3488
R. Fournier	7	7	3427
Y. Benoit	7	7	3262
M. Georges	7	7	3240
J. Lyonnais	6	8	3281
S. Martin	4	10	3192
K. Lavallée	0	14	3016

Semaine Plus haut simple

Christian Duteau	258
Sylvie Martin	218

Plus haut triple

Mario Desrochers	652
Sylvie Martin	527

Plus haute moyenne

Mario Desrochers	210
Sylvie Martin	169

Planchers bois franc F.B.

Classement 24 septembre

	G	P	Qui
Haineault	17	4	5477
Dolbec	16	5	5449
Séguin	11	10	5856
Vloico	10	11	5797
Poirier	9	12	5666
Frank	9	12	5356
Kazinevich	7	14	5601
Laplante	5	16	5129

Semaine Plus haut simple

Gaétan Séguin	238
Stéphanie Côté	222

Plus haut triple

Jacques Poirier	661
Noella »Beauvais	498

Plus haute moyenne

Kenny Kazinevich	192
Mado Maltais	159

R.B.L. Ventilation

Classement 22 septembre

	G	P	Qui
T. St-Pierre	8	2	4301
G. Poulin	7	3	4243
M. Grégoire	7	3	4241
M. Parent	6	4	4261
Y. Casavant	5	5	4194
D. Grenier	5	5	4091
D. Durant	4	6	4196
L. Campbell	4	6	4144
Y. Ross	2	8	4122
S. Ross	2	8	4075
A. Pétrin	13	27	16491

Semaine Plus haut simple

Yves Limoges	213
Lise Campbell	238

Plus haut triple

Sylvain Ross	574
Lise Campbell	557

Plus haute moyenne

Sylvain Ross	190
Lise Campbell	183

Sportive H-Richelieu

Classement 25 septembre

	G	P	Qui
P. Benoit	25	15	4731
F. Dussault	25	15	4484
R. Vincent	24	15	4535
L. Braul	23	16	4352
E. Robert	22	17	4684
J.P. Gingras	22	18	4416
D. Matesi	22	18	4416
M. Barrière	19	21	4262
R. Bélanger	16	23	4553
J. Gosselin	16	23	4354
R. Leroux	15	24	4312
M. Raymond	8	32	4183

Semaine Plus haut simple

Éric Robert	276

Plus haut triple

N. Campbell	714

Plus haute moyenne

Napoléan Campbell	238

TVA Élect. Inc.

Classement 25 septembre

	G	P	Qui
M. Blanchette	8	4	7035
D.. Blanchette	7	5	7121
A. Guay	7	5	6768
H. Latour	6	6	6935
C. Lavoie	6	6	6751
S. Roman	6	6	6723
M. Chouinard	6	6	6705
G. Joyal	2	10	6696

Semaine Plus haut simple

Daniel Blanchette	250
Thérèse Mercier	253

Plus haut triple

Daniel Blanchette	694
Monique Charpentier	660

Plus haute moyenne

Daniel Blanchette	217
Monique Charpentier	163

Les Pros du Mercredi

Classement 17 septembre

Hirondelles	18
Beaux Bébes	14
Couches Tards	14
Agents Libres	14
Tigres	12
Espiegles	12
Loutres	10
Braves	10
Lions	8
Copains	6

Semaine
Plus haut simple

Marie Landry	257
Richard Trudel	265

Plus haut triple

Claudine Boulence	660
Jean Thibodeau	628

Amitié

Classement

	PJ	Qui
Rosaire	6	3208
Jacques	6	3276
Jules	6	3355
Marcel	6	3530
Alain	6	3192
Lucien	6	3590

Hommes
Meneurs de la semaine
Partie

Jacques Labrie	172
Marie-Paule Bergeron	146

Semaine

Jacques Labrie	406
Marie-Paule Bergeron	365

Copains

Classement

	Pts	PJ	Qui
Daniel V	46	9	7858
Daniel B	40	9	7643
Eric	34	9	7491
Denis	28	9	7438
Martin	28	9	7507
Pierre	27	9	7310
Gilles	26	9	7566
Maurice	25	9	7359
Lynda	19	9	7200
Mario	12	9	7075

Meneurs de la semaine
Partie

Christian Beaudry	249
Lynda Gagne	201

Semaine

Christian Beaudry	628
Lynda Gagné	454

Casse- Croûte Au Coin

Classement

	Pts	PJ	Qui
Gérard	18	9	6872
Bill	18	9	6912
Danielle	18	9	7124
Richard	12	9	6229
Pierre	12	9	6967
Yvon C	12	9	6276
Ernest	10	9	6111
Steve	8	9	6235
Yvon B	8	9	6262
Daniel	4	9	6722

Meneurs de la semaine
Partie

Gérard Gadoury	225
Francine Guay	223

Semaine

Gérard Gadoury	578
Sylvie Gadoury	464

Féminine

Classement

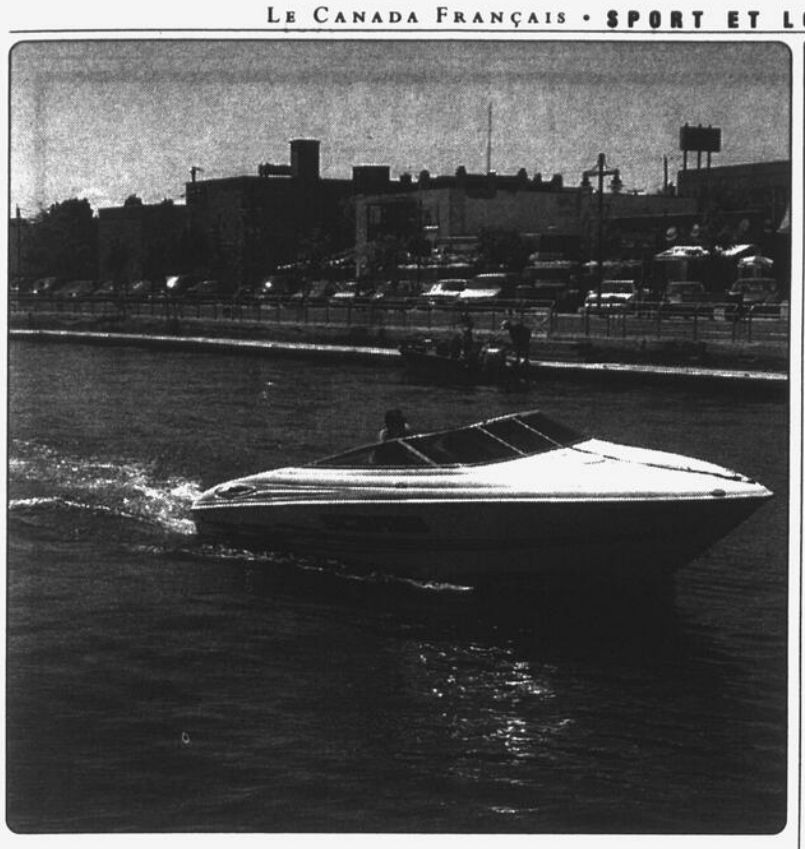
	Pts	PJ	Qui
Jeannine	18	9	6410
Johanne	16	9	6112
Linda	11	9	6226
Micheline	10	9	5851
Ginette	9	9	5931
Claire	8	9	6022

Meneurs de la semaine
Partie

Johanen Guay	224

Semaine

Johanne Guay	570



Cours de navigation de plaisance

L'Escadrille Fort Saint-Jean offre un cours de navigation de plaisance à compter du 8 octobre. L'organisme donnera également des cours de pilotage, pilotage avancé, navigation astronomique, matelotage-voile, matelotage-moteur, VHF, météo ainsi que des ateliers sur la fibre de verre et les moteurs diesel. Enfin, l'Escadrille offrira dès le 14 octobre un cours en vue de l'obtention de la carte de conducteur d'embarcation. Pour toute information: Jocelyne Nadeau au 348-0811 ou Raymond Hodgson au 349-5348. ■

CHASSE ET PÊCHE

Appelants d'hier et d'aujourd'hui



ANDRÉ ST-PIERRE

Dernièrement, en «pitonnant», je suis tombé par hasard sur une émission de télévision où l'on nous faisait faire une tournée des antiquaires à travers le Québec. On y montrait des appelants qui ont été fabriqués dans la région de Verchères tels que des souchets, des cacaouis et des petits garrots. Ces appelants d'une autre époque avaient été fabriqués à partir de piquets et de poteaux de cèdre et la tête, elle, était faite de bois de pin, plus facile à sculpter.

Ces appelants destinés à la chasse, avaient une valeur artistique certaine. Chaque appelant avait un cachet particulier et original, apporté par la touche personnelle de chaque sculpteur. Autrefois, chaque famille de chasseur comptait au moins un sculpteur d'appelants. Je pense aux Desmarais, aux Asselin, aux Hart, aux Lachance, etc. Nos ancêtres seraient, aujourd'hui, étonnés de la légèreté et de la texture des canards que l'on retrouve sur le marché. Les canards Magnum qui sont fabriqués par plusieurs compagnies telles que Flambo, Mo Jo et d'autres que j'oublie, ont 11/2 fois la grosseur normale d'un vrai canard. Le canard en vol peut voir les appelants de plus loin. La compagnie Mo Jo a innové avec la fabrication d'un canard mécanique qui est muni à la fois d'une batterie et d'un moteur qui active les ailes. Cela donne une mise en scène réaliste pour le canard en vol. Il est bon d'avoir un modèle comme celui-là parmi les appelants, cela augmente vos chances à la chasse à la sauvagine.

Il y a aussi le barboteur qui est posé sur un poteau. Une pompe produit des bouillonnements et ça imite de façon réaliste, un canard barbotant dans l'eau. Un autre appelant est posé sur un coussin, il tourne sur lui-même dans le but d'imiter un canard circulant parmi ses semblables. La flottabilité d'un canard de bois restera toujours imbattable. On peut dire par contre que les canards d'aujourd'hui, par leur texture et leurs couleurs, présentent une apparence plus réaliste. Ils sont beaucoup plus légers. On peut transporter une trentaine de ces appelants sur le dos, sans problème. Les canards de champs peuvent être empilés l'un dans l'autre. Une cinquantaine de ces canards peuvent tenir dans un sac de chasseur conventionnel. Les têtes sont démontables et le chasseur n'a qu'à poser la tête sur le canard. Cela est idéal pour chasser dans les petites mares d'eau creusées par les roues de tracteur des cultivateurs. Il ne faut pas négliger la chasse dans les champs qui peut s'avérer fructueuse car les canards sont moins dérangés que dans les marais.

Je vous souhaite à tous une bonne ouverture de chasse aux canards. ■

TABLEAUX INDICATEURS

QUILLES

Industrielle

Classement	Pts	PJ	Qui
Gérard	18	9	5572
Johanne	16	9	4795
Raymond	12	9	4930
Lise	12	9	4816
Manon	8	9	5247
Ginette	8	9	4761
Pierre	8	6	3561
Sébastien	6	6	3064

Meneurs de la semaine

Partie

Janvier Tétreault	186
Johanne Guay	180

Semaine

Janvier Tétreault	496
Johanne Guay	467

Investors

Classement	Pts	PJ	Qui
Denise	16	6	4574
Éric	10	6	4463
Thérèse	10	6	4278
Marcel	10	6	4232
Charles	8	6	4554
Suzie	6	6	4322
Micheline	6	6	4188
Lyne	6	6	4216
John	4	6	4296
Jean-Pierre	4	6	4224

Meneurs de la semaine

Partie

Serge Hébert	210
Diane Gadoury	156

Semaine

Éric Lamoureux	521
Diane Gadoury	429

Les Étoiles

Meneurs de la semaine

Partie

Serge Comeau	273
Yves Mombleau	214
Jean-Sébastien Leclair	214
Jean Provencher	211
Réal Brûlé	201

Semaine

Serge Comeau	599
Jean Provencher	566
Réal Brûlé	553
Yves Mombleau	526
Jean-Sébastien Leclair	487

Opti-Ados

Classement	Pts	PJ	Qui
Ados 1	14	6	3772
Ados 4	10	6	3390
Ados 3	8	6	3529
Ados 2	0	6	3074

Meneurs de la semaine

Partie

Tristan Charron	140
Anne Claude Nadeau	126

Semaine

Tristan Charron	353
Jacinthe Trudeau	351

Opti-Jeunes

Classement	Pts	PJ	Qui
Jeunes 3	13	6	2311
Jeunes 6	12	6	2327
Jeunes 1	8	6	2297
Jeunes 5	8	6	2148
Jeunes 2	5	6	2209
Jeunes 4	2	6	2048

Meneurs de la semaine

Partie

Francis Deveau	119
Jennifer McGuire	90

Semaine

Francis Deveau	265
Vanessa »Branco	199

Bonne Entente

Classement	Pts	PJ	Qui
Lise	12	6	3780
Rita	10	6	3956
Eveline	10	6	3752
Jacqueline W.	10	6	3682
Gaby	10	6	3681
Francine	8	6	3778
Claire	8	6	3848
Nicole	6	6	3801
Jacqueline D.	4	6	3842
Maria	2	6	3548

Meneurs de la semaine

Partie

Jacqueline Dussault	179

Semaine

Monique Laroche	466

Roule ta Boule

Classement	Pts	Qui
B. Shelton	16	5508
J.G. Quintin	12	4995
J.F. Guimond	8	4275
R. Laplante	6	4941
A. Aubé	4	4401
R. Leavey	2	5769

Plus haut simple

Francine Guay	161
Roland Leavey	209

Plus haut triple

Francine Guay	424
Roland Leavey	487

La Molson Sportive

Classement 15 septembre

Équipes	PJ	V	D	N	TrPatt	Tot
Assurances É. Paré	6	5	1	0	2 12	26
Chantal Raymond	6	5	1	0	1 9	21
Jean-Yves Bondu	6	3	3	0	1 5	13
Marc Lamontagne	6	2	4	0	1 7	13
Jocelyn Raymond	6	1	5	0	1 6	10
Menuiserie B.Y.P.	6	2	4	0	0 3	7

Plus haut triple semaine

Yvan Isabelle	725

Plus haut simple semaine

Jocelyn Raymond	287

SPORT EXPRESS

Arbitres recherchés

L'Aréna du Fort Saint-Jean est à la recherche d'arbitres de calibre A pour une ligue de hockey les samedis après-midi. Les intéressés peuvent contacter Suzie Mailloux au 358-6604.

Golf Farnham

La saison de golf est loin d'être terminée. Pour les mordus, l'automne représente une «nouvelle» saison, moins achalandée. Guy Gauvin du Club de golf de Farnham nous signale que le terrain est en excellente condition. «Contrairement à ce que certains golfeurs véhiculent, il n'y a aucun vert temporaire chez nous. Des sections sont en réparation sur deux verts, mais ça n'empêche pas d'utiliser le reste de la surface. Et à Farnham, on ramasse les feuilles», dit-il. Reste que les golfeurs ont avantage à ranger leurs balles vertes ou oranges...

Basketball féminin

Les femmes sont invitées à jouer au basketball les samedis de 10h15 à midi dans un gymnase de Saint-Jean-sur-Richelieu. Il s'agit d'une ligue amicale, non compétitive (pas d'arbitre) pour débutantes et avancées. Le coût est de 25 $ pour la saison de 40 semaines. Les intéressées peuvent contacter Christiane Prud'homme au 542-9508. ■





ÉDITION HIVER PLUS



ANTIPATINAGE



RÉTROVISEURS CHAUFFANTS



SIÈGES CHAUFFANTS



Focus ZX5 2003

239 $/mois

*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 1 995 $
Remise taxable de 1 000 $ incluse†

Focus édition hiver plus : ZX5, ZTW ou ZTS 2003

Technologie et conception allemandes, maniabilité exceptionnelle, moteur Zetec 2 L, climatiseur, rétroviseurs chauffants, antipatinage et sièges chauffants. La Ford Focus édition hiver plus possède tous les atouts pour transformer l'hiver en une réelle partie de plaisir.

DAS IST ben ben SEXY!

Focus ZTW 2003

249 $/mois

*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 2 695 $
Remise taxable de 1 000 $ incluse†



Focus ZTS 2003

239 $/mois

*Location 48 mois, transport inclus
Mise de fonds de 1 995 $
Remise taxable de 1 000 $ incluse†



303112-3c17-j

ford.ca

Ford

Bien pensé

LES FRANCOFOLIES DE MONTRÉAL

1000s DE BRAVOS AUX DIPLÔMÉS

*Dépôt de sécurité de 300 $, mise de fonds et première mensualité exigés. Des frais de 0,08 $ du kilomètre après 80 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Votre conseiller Ford peut louer moins cher. †La mensualité annoncée inclut une remise taxable du constructeur de 1 000 $. Les taxes sont calculées sur le plein prix de location avant la déduction de la remise. Ces offres s'adressent à des particuliers sur approbation de Crédit Ford et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux modèles neufs en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

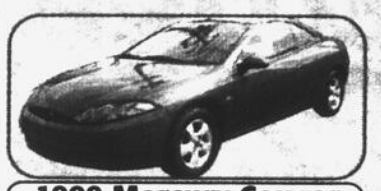
L'événement pas de surprises !

Chez HONDA DE SAINT-JEAN

0$*** comptant **0$* dépôt de sécurité

***Transport et préparation inclus**





1999 Mercury Cougar
V-6, tout équipé, toit ouvrant
9 995$



1998 Toyota Corolla
manuel, climatiseur, garantie jusqu'à 160 000 km ***8 495$***



2000 Civic SE
automatique, climatiseur, lecteur CD
12 995$



2001 Ford Focus
5 vitesses
Spécial 7 995$



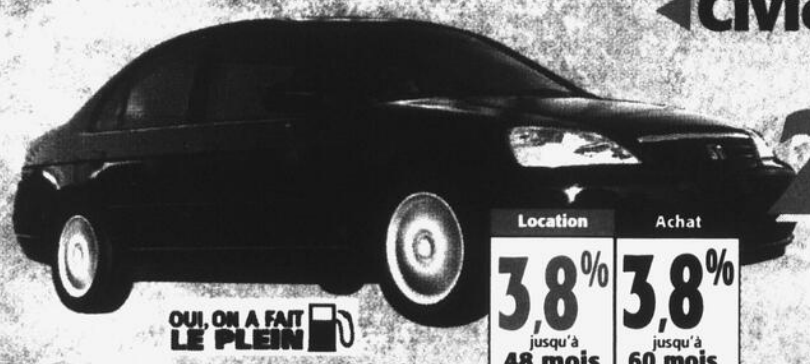
1999 Civic
5 vitesses, climatiseur
10 995$



2001 Civic SIG
couleur très rare, garantie jusqu'à 160 000 km, tout équipé
16 495$



1999 Passat GLS
V-6, automatique, tout équipé
15 995$



◄Civic 4 portes DX
à partir de
233,41$* *+ taxes*

Location	Achat
3,8% jusqu'à 48 mois	3,8% jusqu'à 60 mois

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Accord LXG ►
à partir de
397,43$* *+ taxes*



Location	Achat
4,8% 48 mois	4,8% 60 mois

OUI, ON A FAIT LE PLEIN



◄Odyssey LX
à partir de
454,21$* *+ taxes*

Location	Achat
3,8% 48 mois	3,8% 60 mois

OUI, ON A FAIT LE PLEIN

Pilot EX►
à partir de
578,03$* *+ taxes*



Location	Achat
3,8% 48 mois	4,8% 60 mois

OUI, ON A FAIT LE PLEIN



1998 Honda Accord
tout équipé
13 995$



2000 Civic SE « hatchback »
11 995$



2001 Accord LX
tout équipé, 49 000 km
18 995$



2002 Accord SE
tout équipé, toit ouvrant, 47 000 km
20 995$



2000 Chevrolet Cavalier
automatique
Spécial 7 795$



1996 Dodge Caravan
automatique, climatiseur
6 995$



2000 Civic SE
automatique, climatiseur, 54 000 km
13 295$



2002 Civic DXG
5 vitesses, climatiseur, lecteur CD
14 995$



2002 Civic SIG
19 000 km, toit ouvrant, tout équipé, climatiseur
16 995$



2003 Civic SIG
8 000 km, à qui la chance !
20 495$

Le Concessionnaire le plus «COOL» en ville

* (Location 48 mois/ 24,000 km par an, détails en succursale)

HONDA DE SAINT-JEAN (450) 347-7567

400, rue Laberge, Saint-Jean-sur-Richelieu

www.hondasaint-jean.com

HONDA

106637-3c17-dgrp

Optimum
VÉHICULES D'OCCASION
RONDEAU

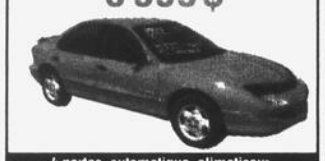
- Possibilité d'échange 30 jours / 2500 km
- Inspections en plus de 150 points
- Garantie du fabricant
- Assistance routière GM 24 h sur 24

0$ COMPTANT DISPONIBLE

GARANTIE PROLONGÉE OPTIMUM DISPONIBLE

Rabais étudiants 500 $ + changement d'huile gratuit

Économisez avec la location d'un véhicule d'occasion OPTIMUM

1999 Pontiac Sunfire 8 999$

4 portes, automatique, climatiseur, portières électriques

2001 Chevrolet Malibu 12 999$

V6, 4 portes, tout équipé, climatiseur, aileron

2003 Pontiac Sunfire 14 750$

4 portes, automatique, climatiseur, portières et vitres électriques, moteur Ecotec nouvelle génération

2003 Pontiac Grand Am GT 19 500$

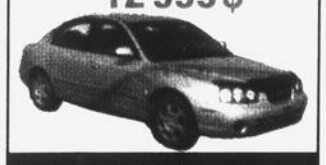
V6, 4 portes, groupe électrique, climatiseur, mags 16 po., aileron, suspension sport

2003 Pontiac Sunfire GT 16 999$

Automatique, groupe électrique, climatiseur, mags 16" toit ouvrant électrique, suspension sport, 21 000 km

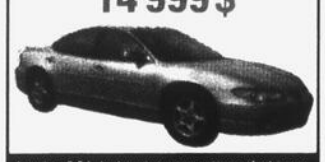
2003 Pontiac Grand Am SE 1 16 999$

V6, 4 portes, groupe électriques, climatiseur, mags, bas kilométrage

2002 Hyundai Elantra VE 12 999$

4 portes, automatique, climatiseur, radio CD

1999 Malibu LS 10 999$

V-6, tout équipé, siège électrique, roues « mags », très propre, 69 500 km

2000 Pontiac Grand Prix GT 14 999$

4 portes, 3.8 L, tout équipé, mags, sièges électriques, chauffage et climatiseur électronique

2003 Grand Prix 17 500$

V6, 4 portes, groupe électrique, climatiseur, mags 16 po., aileron, sièges électriques

1997 Toyota Camry LE 10 999$

4 portes, vitres et portières électriques, automatique, climatiseur, régulateur de vitesse

2003 Chevrolet Cavalier 14 450$

4 portes, automatique, climatiseur, portières et vitres électriques, moteur Ecotec nouvelle génération

2002 Pontiac Montana 19 999$

4 portes, tout équipé, climatiseur, 7 passagers, vitres teintées

1999 Ford F-250 16 999$

Boîte longue, V8 Triton, automatique, climatiseur

TAXES EN SUS. SUJET À L'APPROBATION DE CRÉDIT. VOIR DÉTAILS SUR PLACE *

GM Canada

RONDEAU
PONTIAC • BUICK • CADILLAC • GMC Ltée

GRANDE LIQUIDATION GM

PROFITEZ DES MEILLEURES OFFRES DE L'ANNÉE

LES OFFRES DE LOCATION SE TERMINENT LE 30 SEPTEMBRE

0% DE FINANCEMENT À L'ACHAT PENDANT 60 MOIS *

PLUS

• RÉDUCTION DE 1 000$ À L'ACHAT OU À LA LOCATION SUR PRESQUE TOUS LES MODÈLES 2003



Envoy DÉMO # 23287
Tout équipé, toit ouvrant, cuir, marchepied
Location 48 mois, 20000 km / an
0 $ comptant
519 $ + Taxe
Transport et préparation inclus

Aztek DÉMO # 231005
Toit ouvrant, « groupe Rally »
Location 48 mois, 20000 km / an
0 $ comptant
398 $ + Taxe
Transport et préparation inclus

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES RÉCOMPENSES POUR PROPRIÉTAIRES DE GM

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant à la plupart des modèles neufs 2003 en stock à l'achat ou à la location. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. ◆Le crédit de 1 000$ comprend les taxes applicables. *Taux de financement à l'achat de 0% disponible sur la plupart des modèles pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Exemple de financement : 10 000$ à 0% : 60 versements de 166,67$, coût en intérêts 0$, coût total de financement 10 000$. L'offre de financement à l'achat et la réduction de 1 000$ (taxes incluses) ne s'appliquent pas aux modèles 2004, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées, aux camions série W et poids moyens. La réduction de 1 000$ (taxes incluses) ne s'applique pas aux Sierra de GMC 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C&P), Sierra de GMC 2500/3500 à cabine multiplace et châssis-cabine et Sierra de GMC 3500 HD châssis-cabine (style reporté). Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix.

PONTIAC 2004 Vibe



PLUSIEURS EN INVENTAIRE

1,9% à l'achat jusqu'à 60 mois

180, rue Moreau, Saint-Jean-sur-Richelieu
www.rondeaupontiac.gmcanada.com • www.rondeau.ca
✆ 359.9990